SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
du
Protestantisme français
reconnue d'utilité publique par décret du 13 Juillet 1870

Bulletin

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Études, Documents, Chronique littéraire

90
XC^e ANNÉE
QUATORZIÈME DE LA 6e SÉRIE
Avril-Juin 1941



PARIS
Au siège de la Société
54, Rue des Saints-Pères (VIIe)

1941

BULLETIN HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

de la Société de l'Histoire du Protestantisme français

SOMMAIRE du N° de JANVIER-MARS 1941

ABONNEMENTS AU BULLETIN

Compte chèques postaux : Paris 407-83 (Société d'Histoire du Protestantisme

France et Colonies : 40 fr. (pasteurs et professeurs : 25 fr.)
Etranger : 60 fr.

Les abonnés étrangers sont priés d'inscrire sur leurs mandats internationaux les mots : chèques postaux Paris 407-83 (Société d'Histoire).

Les abonnés sont priés de verser directement à ce compte plutôt qu'aux librairies.

Le « Bulletin » paraît tous les trois mois, en cahiers in-8° de 64 à 140 pages avec illustrations. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Les abonnements datent du 1er janvier et doivent être soldés DÈS A PRÉSENT.

En cas de changement d'adresse, il est dû 2 fr. pour nouvelle bande.
Prix d'un numéro : avant 1913, 8 fr. ; après 1914, 15 fr. (port en sus).

AVIS TRÈS IMPORTANT

Si vous désirez que ce Bulletin continue à paraître payez votre abonnement.

LA CAISSE EST VIDE !

Le prix de l'abonnement sera majoré après le 15 avril

76e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

Paris, 9 mars 1941



L'ASSEMBLÉE de la Société, qui a lieu tous les deux ans à Paris, s'est réunie en l'église du Saint-Esprit, le dimanche 9 mars, à 17 heures, sous la présidence d'honneur de M. Abel Lefranc, commandeur de la Légion d'honneur, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur honoraire au Collège de France, ancien directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Etudes (1).

Il a été reçu dans la grande sacristie, ainsi que M. André Dumas, vice-président de la Société des gens de lettres, par les membres du Comité de la Société d'histoire et les membres du Conseil presbytéral de l'Eglise du Saint-Esprit. (Parmi ceux-ci leur vice-président,

(1) L'initiale ci-dessus reproduit une lettre gravée sur bois pour le *Commentaire sur les Evangiles*, par Lefèvre d'Etaples, imprimé à Meaux, en 1522 (*Bull.* 1897, p. 609, 639). Peu après, « *les Bibliens de Meaux* » fut le premier terme employé pour désigner *les premiers protestants français* (*Bull.*, 1895, p. 21).

M. Jacques *Feray* porte le même nom qu'un diacre de la première Eglise réformée française, celle de Strasbourg, où Claude Feray fut l'ami intime de Calvin pendant trois ans (1538-1541) (1).

En 1540, il est bien rare que Calvin omette de transmettre les salutations de cet ami très cher (« peramanter », *Op.*, XI, 26, 31 ; « amicissime », XI, 42), dont le nom est presque toujours joint à celui du propre frère de Jean Calvin : par exemple lorsqu'en juin 1540 ils poussent celui-ci à se fiancer (« desponsaverant », XI, 52), négociation qui est rompue avant d'avoir été poussée trop loin. En un an, Claude Feray a assez approfondi sa doctrine pour qu'en septembre 1540 (XI, 80) Farel le juge capable d'écrire *avec* Calvin lui-même, des instructions contre la diffusion d'idées anabaptistes en Normandie : un autre Feray, Jean, vingt-deux ans plus tard, agira au Havre pour le prince de Condé (*Fr. prot.*, 2e éd., VI, 477) ; Claude est lui-même déjà en rapport avec des gens de Caen (*Op.*, XI, 157).

Lorsqu'en novembre Calvin est au colloque de Worms, il prie Nicolas Parent, qui dirige l'Eglise en son absence, de s'entendre avec Feray au sujet de la sainte cène (XI, 121). A son retour d'Allemagne, il a à résister aux instances de son ami, qui appuie les demandes des Genevois tendant à faire revenir Calvin dans leur cité (février 1541, XI, 147) ; mais il s'en remet entièrement aux appréciations favorables de Feray sur un réfugié caennais, *Bertelot* (XI, 157) ; et il le charge, le mois suivant, de répondre à Farel, lorsqu'il

(1) Originaire de Normandie, comme on en jugera ci-après, et un peu moins âgé que Calvin — qui a la trentaine — Claude Feray s'était, semble-t-il, réfugié d'abord à Bâle, où il fit la connaissance du Réformateur, alors en route de Genève pour Strasbourg, donc en juin ou juillet 1538. Calvin rappelle plus tard à Viret qu'il les a vus là ensemble (*Opera Calvini*, Xb, 438 ; XI, 167). Et quand Calvin est devenu pasteur à Strasbourg, il l'y a suivi, peut-être jusqu'à habiter la même maison, où étaient en pension deux jeunes gentilhommes normands (XVI, 87). Ses connaissances religieuses étaient d'abord insuffisantes : « etiamsi non plane sit sine doctrina, nondum tamen mihi videtur satis instructus », écrit Calvin à Farel (Xb, 438) ; cependant il donnait des leçons, ou des répétitions, à plusieurs jeunes gens, ses élèves (« discipuli Claudii », Xb, 426 ; « Claudius cum suis » (XI, 157) ; peut-être ses pensionnaires ou ceux de Calvin (« nostra tota familia », XI, 171). Il est mentionné pour la première fois dans une lettre de Calvin à Farel le 8 octobre 1539 (Xb, 400 ; 422), et souvent dès lors, revient dans la correspondance, ce prénom *Claudius*, sans le nom de famille. Il semble avoir connu Farel avant Calvin.

est forcé de repartir précipitamment, cette fois pour Ratisbonne (XI, 167, 169). Conformément à ces instructions de son ami, Feray écrit le 8 mars 1541 à Farel (XI, 171) que, après la fin du colloque, Bucer et Calvin se rendront à Genève pour examiner à fond la question du retour éventuel de Calvin dans cette ville. Feray, convaincu par Farel de l'opportunité de ce rappel, le félicite, en termes un peu prétentieux, d'avoir soutenu son opinion avec tant de véhémence : « Periclis tonitrua mihi audire videbar. » C'est, à ma connaissance, la seule lettre de Feray qui soit parvenue jusqu'à nous. Et c'est probablement une des dernières qu'il ait écrites.

En effet, fin mars (XI, 175), Calvin reçoit à Ratisbonne une nouvelle qui l'afflige profondément : Feray, pour lequel il avait une affection toute particulière, vient de succomber à l'épidémie qui sévissait à Strasbourg : « Nunciatur mihi gravis calamitas, *Claudium nostrum, quem unice diligebam,* peste absumptum esse. ».

Sa maison est ravagée, sa femme, Idelette, s'est réfugiée dans un village voisin, le plus jeune des élèves de Feray, frappé à son tour par le fléau, ne peut se lever (« minimum ex Claudii discipulis decumbere »). Suit toute une page où le deuil s'exprime en termes des plus délicats et plus touchants. C'est une de celles qu'on peut montrer, le plus à propos, aux gens qui méconnaissent la véritable tendresse du cœur du Réformateur. Il est « incroyablement » abattu, écrasé par la douleur. Farel sait combien, depuis deux ans, les conseils d'un ami « sûr et fidèle » étaient plus nécessaires que jamais à Calvin, et celui-ci l'avait trouvé en Feray. « La familiarité était devenue si intime entre nous, que je le considérais presque comme un frère. » Tant de confiance, de déférence, de bienveillance, se rencontrent si rarement ! Le réformateur désolé en vient à conclure que Dieu, en lui envoyant une si douloureuse épreuve, a voulu lui ouvrir les yeux sur son état de péché. Le souvenir de son ami restera pour lui infiniment doux et saint, et l'incite à se remettre courageusement au travail.

Claude Feray pouvait-il souhaiter plus belle oraison funèbre ? Quinze ans plus tard, cette « sainte mémoire » (« pia memorica ») reste présente à l'esprit d'un correspondant (Gaspard de Nydbruck, XVI, 87, de Vienne, 31 mars 1556) qui, tout jeune garçon, se rappelait avoir jadis entendu — comme Feray sans doute — Calvin expliquer l'épître aux Romains à Strasbourg, en 1538.

La *France protestante* (2e éd., t. VI), par une regrettable omission, n'a consacré aucun article à *Claude Feray* ; tous les autres *Feray* qu'elle mentionne sont Normands jusqu'à, inclusivement, Louis (arrière-grand-père du vice-président du Conseil presbytéral du Saint-Esprit) qui épousa Julie Oberkampf.

Bienvenue à M. Abel Lefranc

Le président de la Société, M. le pasteur Pannier, souhaita la bienvenue à M. Abel Lefranc.

Cher maître et ami,

Il y a cinquante-quatre ans, en décembre 1887, notre *Bulletin* annonçait qu' « un jeune archiviste paléographe » de famille noyonnaise, nommé Abel Lefranc, allait y publier des *Etudes sur la jeunesse de Calvin,* ce qui eut lieu, en effet, en 1888. Page 47, on lit que la mère du futur réformateur, « une des plus belles femmes de son temps », s'appelait *Jeanne Le Franc.* Le jeune archiviste catholique, en confiant l'impression de son manuscrit à notre Société, manifestait une largeur d'esprit dont l'académicien octogénaire, devenu prince des humanistes français, donne aujourd'hui une nouvelle preuve.

Je lui en suis personnellement très reconnaissant. Si j'ai appris à aimer l'histoire du protestantisme aux cours de Paul de Félice, j'ai pris goût aux études calviniennes en écoutant Abel Lefranc dans la petite salle de l'Ecole des Hautes Etudes. Quand il a réédité l'*Institution chrétienne* de 1541 dont il va nous parler (1), j'ai eu l'honneur, en 1909, de porter à Genève le premier fascicule, et de rapporter à notre cher Directeur le diplôme de docteur *honoris causa.*

En 1939, lorsqu'il s'agit de célébrer un autre Picard, tué lors de la Saint-Barthélemy, Ramus, la Société historique de Noyon offrit la présidence au plus illustre de ses membres, et à ses côtés, devant la mairie de Cuts, je représentai notre Société.

Aujourd'hui, il veut bien présider cette première Assemblée convoquée en temps de guerre. Notre Comité le prie d'agréer l'hommage de sa profonde reconnaissance. »

Avaient exprimé leurs regrets de ne pouvoir assister à cette réunion :

M. Samaran, secrétaire du Conseil de la Société de l'Histoire de France ; quatre membres du Comité de notre Société : le général Brécard, grand chancelier de la Légion d'honneur, les professeurs de Félice, Jundt, Rocheblave, etc.

Tandis qu'on entrait dans l'église, un chœur dirigé par

(1) Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, CLXVIe et CLXVIIe fascicules. Paris, Champion, 1911, 2 vol. in-8°. Texte de 1541 réimprimé sous la direction d'Abel Lefranc par H. Châtelain et J. Pannier.

Mlle Olga Monod chanta le psaume CXVIII (mélodie de Loys Bourgeois, vers 1543).

Dans le chœur prirent place, autour de MM. Lefranc et Pannier : MM. les pasteurs *A.-N. Bertrand*, président du Consistoire de l'Eglise réformée de Paris ; *Boury*, inspecteur ecclésiastique de l'Eglise évangélique luthérienne ; *Daniel Monod*, président du Conseil presbytéral de l'Eglise réformée du Saint-Esprit ; MM. *Ch. Schmidt*, inspecteur général des Archives et Bibliothèques de France, vice-président de la Société de l'histoire du protestantisme ; *André Dumas*, vice-président de la Société des gens de lettres ; *Julien-P. Monod*, trésorier de la Société.

Dans la nombreuse assistance qui remplissait tous les bancs du temple, on remarquait de nombreux pasteurs de Paris et des environs : MM. Barbéry, Bastide, B. Bertrand, Diény, Drancourt, H. Lauga, Méjan, Meuret, A. Monod, Puech, Th. Roux, Valez, Vienney, etc.

M. le pasteur D. Monod prononça la prière, puis le président de la Société, M. Pannier, présenta son rapport.

I

RAPPORT SUR LA VIE DE LA SOCIÉTÉ depuis dix mois

Après avril 1940... — La Bibliothèque. — Les Musées. — Un nouveau secrétaire. — Coup d'œil sur dix-huit années (1922-1940).

C'est à La Rochelle que notre Assemblée s'est réunie en 1940 (1). Parlant de l'île de Ré, toute proche, j'évoquais la mémoire d'un Rhetais, membre de notre Comité et de l'Eglise du Saint-Esprit, M. Lem, sous-gouverneur de la Banque de France. Ses ancêtres s'étaient alliés à une famille norvégienne. Je disais que bientôt, peut-être, débarqueraient à Bergen, nos marins, entre autres le fils d'un ancien pasteur de cette Eglise (Em. Schlœsing).

C'était le 28 avril. Trois jours plus tard (2) Français et Anglais quittaient la Norvège ; le 10 mai la Belgique était envahie ; dans un convoi se trouva le président de la Société

(1) *Bull. h. pr.*, 1940, p. 97.

(2) Déclaration de M. Chamberlain le 2 mai à la Chambre des Communes.

d'histoire du Protestantisme belge, Arnold Rey, pasteur à Liége.

Il mourut à l'hôpital d'Arras, sur cette terre de France à laquelle il appartenait par son origine familiale.

Après Liége, Paris fut occupée. Dans la rue des Saints-Pères, désertée par la presque totalité des habitants, le *conservateur* de votre Bibliothèque, pour la *conserver,* resta naturellement à son poste. Jésus-Christ a parlé du « voleur qui vient pour dérober, égorger et détruire », mais il a donné l'exemple du berger qui reste à son poste, « prêt à donner sa vie ».

Livres, manuscrits, objets précieux, ont été mis en lieu sûr. « Jusqu'ici l'Eternel nous a secourus. »

Mais un pasteur ne doit jamais oublier qu'il a été consacré au saint ministère. (Pour moi ce fut à cette place même où je suis debout que je m'agenouillai, il y a 48 ans, sous les mains tendues par quarante-trois pasteurs. Un seul est présent aujourd'hui) (1).

En juin 1940 je sollicitai donc l'honneur de desservir des Eglises dont les pasteurs étaient mobilisés : Sèvres, de septembre à mai ; Plaisance ensuite. Puis, nommé aumônier des prisonniers de guerre, l'historien a mieux compris ce qui se passait au XVIe siècle sur les champs de bataille, au XVIIe sur les bancs des galères.

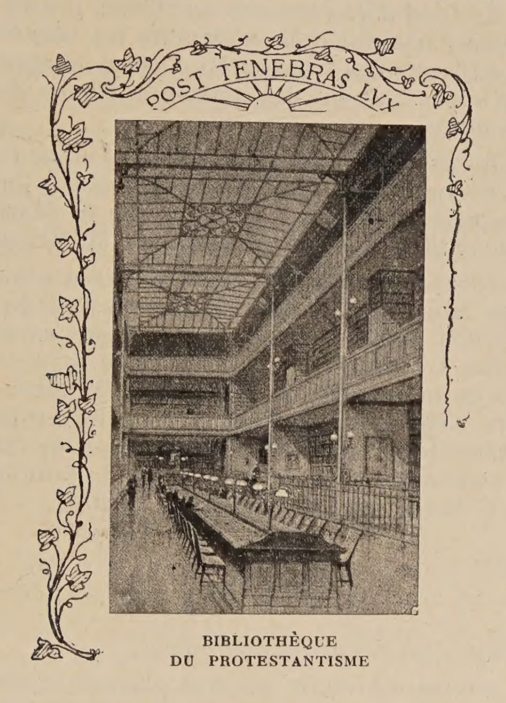
Le *Bulletin* continua à paraître. Il fut un des trois périodiques déposés régulièrement sur la table d'une grande bibliothèque publique. Pour les articles envoyés de près et de loin, le directeur remercie les collaborateurs *belle paceque fidi.* Il remercie également notre vice-président, Charles Schmidt, grâce auquel la Caisse nationale des recherches scientifiques accorda une subvention pour le *Bulletin* et pour ses *Tables* (1902-1932), que préparent diligemment M. et Mme Charles Bost.

Bibliothèque et Musées

La *Bibliothèque* a, comme c'est son habitude depuis son inauguration en 1885, rouvert ses portes en octobre, mais, trois jours seulement par semaine, pour ménager le charbon ; il est venu des lecteurs qui trouvaient ailleurs porte close ; pas une journée ne s'est passée sans visiteurs.

(1) M. Valez, rédacteur en chef du *Christianisme.*

Les acquisitions furent, naturellement, moins nombreuses qu'à l'ordinaire : quelques livres, quelques papiers trouvés après un décès ou lors d'un déménagement. Le tout



BIBLIOTHÈQUE
DU PROTESTANTISME

classé par une précieuse collaboratrice, ancienne élève de l'Ecole des Sciences politiques. Ces jours derniers une petite galère a été offerte par quelques jeunes gens de Vincennes qui ont exécuté ce charmant modèle sous la direction de M. le pasteur Bourguet. La Bibliothèque est toujours prête à recevoir des envois de ce genre, et de l'argent pour faire des achats. C'est une honte pour notre protestantisme qu'il laisse dans la misère une Société honorablement connue dans les Universités et Eglises du monde entier, comme parmi les catholiques et les savants français ! Dans cette belle assemblée, personne ne sera-t-il capable de payer 50 ou seulement 25 francs pour devenir membre et recevoir le *Bulletin* quatre fois par an ? Personne pour obtenir d'un conseil presbytéral une subvention ou une collecte ? Dans si peu de paroisses, hélas ! on se souvient de nous à la fête de la Réformation !

Notre fils aîné (il a trente ans), le *Musée du Désert*, a fait preuve de la même vitalité que sa mère. Le vaillant conservateur, le commandant Pierre Hugues, est prisonnier, mais du fond d'une caserne de uhlans, il a su organiser quand même l'assemblée de septembre au Mas Soubeyran. Malgré la difficulté des transports, d'assez nombreux fidèles se sont groupés autour des pasteurs Henry Bruston et Charles Dombre.

En vue du prochain lundi de Pentecôte dans notre autre propriété cévenole, au Bouschet de Pranles, j'ai reçu de Privas une carte familiale : « La famille de Marie Durand va bien. Pour la réunion, nous espérons M. Boegner. »

En Picardie, dans la Maison de Calvin, la réunion qui a lieu chaque année vers la date de la naissance du Réformateur (10 juillet 1509) sera convoquée cette année pour le dimanche 13, à 15 h. 15.

Il y sera donné lecture du message de M. Abel Lefranc à la présente Assemblée générale, pour célébrer le 4e centenaire de l'*Institution* de 1541, et je parlerai de Sully à propos du 3e centenaire de sa mort, puisque la famille de Maximilien *de Béthune* était originaire de l'Artois.

Comité

Le Comité s'est réuni régulièrement.

Un de nos membres, le général d'armée Brécard, a été nommé grand chancelier de la Légion d'honneur — haute distinction accordée pour la première fois à un protestant. Un autre, M. le pasteur Boegner, a été nommé membre du Conseil national qui siégera auprès du gouvernement.

Le prix destiné à la meilleure thèse sur l'histoire du protestantisme soutenue devant une Faculté de théologie a été décerné pour la première fois à une étudiante : Mlle Devaux (de Paris), pour son étude sur *la controverse de Richelieu avec les protestants*. Pour Montpellier, le lauréat est M. Forissier, auteur d'une *Histoire de l'Eglise de Nérac*.

Pour remplacer le regretté colonel de Witt-Guizot, notre Comité a nommé membre M. Emile Léonard, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, auteur de remarquables travaux historiques et du catalogue de nos manuscrits.

Nouveau secrétaire

Il y avait aussi à nommer un secrétaire, conservateur de la Bibliothèque, car j'ai donné ma démission il y a deux ans. Le psaume que vous avez chanté dit, en effet :

Sept fois dix ans bornent notre carrière.

Or, ce terme est arrivé pour moi.

Le Comité s'est adressé à quatre pasteurs ; ils ont répondu par ce refus qui leur fait honneur : « Trop jeunes, nous ne pouvons, en ce temps-ci, abandonner notre Eglise. »

En février a donc été nommé un laïque, qui, ensuite s'est retiré ; alors a été choisi M. le pasteur et professeur Ph. de Félice. Il est parfaitement qualifié pour bien travailler.

Je resterai sur la brèche, s'il plaît à Dieu, à ses côtés, puisque, il y a deux ans, le Comité m'a fait l'honneur, vraiment inattendu, de m'appeler à la présidence (1). Mais je parle ce soir une dernière fois comme secrétaire. Appelé il y a dix-huit ans à servir rue des Saints-Pères les Eglises de France, je leur dois un bref compte rendu de mon mandat.

Coup d'œil sur 18 années

J'ai vu, hélas ! mourir trois présidents : MM. Viénot, Patry, de Witt-Guizot, et un vice-président : Armand Lods.

Acquisitions : en 1924 et 1928, à Noyon, les ruines et le terrain proche de la maison de Calvin, rebâtie et inaugurée en 1930 ; autre acquisition, en 1931 : la maison de Marie Durand, inaugurée en 1932.

Plaques commémoratives : sur l'emplacement des temples de Charenton (1929) et de Bègles, près Bordeaux (1925) ; du château de Balagny, où Grotius composa son traité *Du droit de guerre et de paix* (1924), du jardin de Salomon de Brosse (au-dessus de notre porte même, 1935) ; au Serre-de-la-Palle, en souvenir d'une Assemblée du Désert (1925) ; dans un coin de Picardie où se tenaient d'autres assemblées, la Boîte à Cailloux (1930) ; en mémoire d'Antoine Court sur sa maison natale à Villeneuve-de-Berg (1925) ; d'Amyraut à Bourgueil (1925) ; de Jessé de Forest à Avesnes (1924) ; de Jeanne d'Albret (1928) à Saint-Germain où elle est née ; du Colloque de 1561 à Poissy (1931) ;

---

(1) Mon nom, comme membre de la Société, figure depuis cinquante ans dans le *Bulletin* (1891, p. 232).

dans la chère Alsace-Lorraine à Fouday, en mémoire de Daniel Le Grand (1928) ; à Dieuze en mémoire de Musculus.

Nous avons prêté : à l'Exposiiton coloniale de Vincennes, en 1931, le portrait de Coligny, le maréchal Lyautey considérant l'amiral comme un des premiers propagateurs de l'idée d'une plus grande France ; — à l'Exposition des chefs-d'œuvre de l'art français en 1937, la tête du Christ par Ligier Richier.

Nous avons participé aux expositions organisées à la Bibliothèque nationale en 1935 pour le 4e centenaire de l'*Institution chrétienne* latine ; en 1940 pour le 3e centenaire d'Olivier de Serres. Dans notre Bibliothèque, nous avons commémoré en 1935 son cinquantenaire, et dès 1927 le 75e anniversaire de la Société ; nous y préparons une exposition pour le tricentenaire de Sully.

Nous avons fêté, au Ban-de-la-Roche, le centenaire d'Oberlin (1926) ; à Srasbourg le 4e de la première Eglise réformée française (1938). A Saint-Quentin (1928), Rennes (1932), Versailles (1933), Troyes (1934), Heiltz-le-Maurupt (1934), Batignolles (1935), Orléans, chapelle Taitbout (1940), etc., nous avons rappelé le centenaire de la fondation des Eglises ou de la dédicace des temples.

Nous nous sommes associés à la célébration du centenaire de la prise d'Alger (1930), du 4e de la naissance de Guillaume d'Orange (1933), à la pose d'une plaque à Châtillon-Coligny (1937).

J'ai représenté notre Société dans le Conseil de la Société de l'histoire de France et le Comité des sciences historiques ; à l'étranger, au Congrès des sciences historiques à Oslo (1928), à la Société des Pères pèlerins à Leyde (1924), à l'inauguration du temple de Liége (1932), à diverses occasions en Angleterre, en Ecosse. J'allais partir pour la Hongrie avec mes collègues Lecerf et Goguel... la veille de la fameuse rencontre de Munich : alors un message latin de l'Université de Debrecen nous a avisés que le 4e centenaire de l'Université était renvoyé « *sine die* ». Coifferons-nous un jour les bonnets de docteurs qui nous attendent là-bas... ?

Outre le *Bulletin*, nous avons fait quelques publications : avec les subventions de la Caisse des recherches scientifiques, les *Tables* (1852-1902), soigneusement préparées par M. Fonbrune-Berbinau ont été imprimées en trois volumes (1927, 1929, 1931) ; grâce à l'appui de M. Omont, le *Catalogue des manuscrits* de notre Bibliothèque a été publié

par MM. Mailhet et Léonard (1930) ; les catalogues de nos Musées de Paris (1927) et Pranles (1938, par Ch. Bost) ont paru, ainsi que l'histoire de la Maison de Calvin (1930).

La modicité de nos ressources n'a pas permis de reprendre la deuxième édition de la *France protestante,* arrêtée en 1888 à la lettre G (tome VI). Puisse mon successeur avoir la joie de former une équipe capable d'achever un instrument de travail si utile aux historiens !

Ici, je pose une plume que je ne reprendrai plus : celle de secrétaire.

Semblable à un personnage né deux siècles avant moi (1669-1869), le valet de l'*Avare* « maître Jacques », Jacques Pannier est en scène devant vous à la fois en qualité de cuisinier et de cocher, « car je suis l'un et l'autre ». Otant la casaque du secrétaire, je revêts la redingote du président pour célébrer le 75e anniversaire du temple qui nous offre l'hospitalité.

II

75e anniversaire de l'Eglise du Saint-Esprit



ÉGLISE DU SAINT-ESPRIT

1. PARIS PROTESTANT AU MILIEU DU XIXe SIÈCLE. — *La chapelle Saint-Lazare* (1858-1865). — *Situation religieuse et ecclésiastique.* — *Nouveaux lieux de culte, luthériens et réformés.*
2. DEUX PROTESTANTS : UN GRAND PRÉFET ET UN GRAND ARCHITECTE. — *Le baron Haussmann. Sa famille, ses débuts.* — *Le préfet.* — *L'architecte V. Baltard.*
3. *La transformation d'un quartier.* — *Le nouveau temple.* — *Souvenirs protestants du quartier.*
4. *La dédicace.* — *Auditeurs et pasteurs.*

EPILOGUE. — 1. *Le Synode général de* 1872. — 2. *La Société d'histoire de* 1865 *à* 1872.

1. Paris protestant au milieu du XIXe siècle.

Depuis 1840, Paris était renfermé dans l'enceinte des fortifications construites par M. Thiers, inspiré par la crainte d'une invasion étrangère ; depuis 1860, les communes suburbaines étaient annexées : le tout formait 20 arrondissements ; en 1866, la population s'élevait à 1.825.000 habitants (1). Parmi eux étaient disséminés quelques milliers de protestants, pour lesquels existaient seulement 8 églises réformées (dont trois dans l'ancien Paris) desservies par 14 pasteurs (2).

L'un d'eux, en ministre fidèle, soucieux de la cure d'âmes, Adolphe Monod, écrivait : « Cette vie haletante et brisée me tue, dans cette terre qui consume ses habitants » ! Et sa fille Sara remarque :

« L'organisation de l'Eglise réformée ajoutait à la fatigue des pasteurs et compliquait leur vie. Il n'y avait qu'une seule et vaste paroisse ; les pasteurs prêchaient alternativement dans les trois temples ; les fonctions pastorales revenaient, selon leur nature, les unes au « pasteur de la semaine, les autres au « pasteur du mois ». La paroisse de chacun était tout Paris ! Que de fois Adolphe Monod a souhaité voir cette vaste Eglise partagée en circonscription ! » (3)

Il était mort (en 1856) sans avoir vu ce vœu réalisé. Mais en 1860 le Consistoire divisa la capitale en sept paroisses.

---

(1) BOURNON : *Petite histoire de Paris*, p. 267.

(2) *Annuaire protestant pour 1858*, Paris, Grassart, 3, rue de la Paix, p. 46 :

Membres laïques : MM. d'Aldebert, F. Delessert, Laffon de Ladébat, Le Roy, baron Mallet, Thierry, Gautier. — *Représentants :* MM. F. Guizot, Ernest André, Pelet de la Lozère, Comte R. de Pourtalès.

Titulaires : MM. Juillerat (12, rue de la Visitation) ; Athanase Coquerel père (16, rue Moncey) ; Martin-Paschoud ; Antoine Vermeil ; GrandPierre (43, rue de Clichy ; en 1859 : 4, rue de l'Oratoire). — *Adjoint :* Montandon. — *Auxiliaires :* Rouville, H. Paumier, Abric-Encontre, E. Castel, A. Bastide. — *Suffragants :* Ath. Coquerel fils (22, rue Tivoli) ; Guillaume Monod ; Rognon. — *Aumônier :* Etienne Coquerel. Les 5 pasteurs titulaires recevaient de l'Etat 3.000 francs de traitement.

Il y avait en outre « 10 églises de la Confession d'Augsbourg avec 21 pasteurs ; puis 11 chapelles indépendantes de diverses dénominations, 8 chapelles anglaises et américaines sous le ministère de 9 pasteurs : en tout 37 lieux de culte et 53 pasteurs » (Journal *L'Espérance*, 8 décembre 1865, p. 415.

Le 21e pasteur luthérien fut M. F. Kuhn, arrivé de Seloncourt en 1865 (*Le Témoignage*, 1866, p. 7).

(3) Lettre de 1854, dans *Ad. Monod, souvenirs* (par Sarah Monod), I, p. 342, 375.

Dans celle de l'Oratoire, une section comprit le 8e arrondissement et le quartier Saint-Georges, du 9e (1).

Les temples étaient trois églises catholiques désaffectées depuis la Révolution ou, plus exactement, les chapelles de trois couvents :

L'Oratoire, construit en 1621 pour la *Congrégation de l'Oratoire de N. S. Jésus-Christ,* magasin pour les décors du Théâtre-Français jusqu'en 1811 (2) ;

Sainte-Marie, construite en 1632 pour la *Visitation des Filles de Sainte-Marie* ;

Pentemont, rebâti en 1749 pour les *Filles du Verbe incarné,* resta magasin de fournitures militaires jusqu'en 1846, quoique promise depuis le début du siècle au Consistoire.

Sous le régime de l'édit de Nantes, le temple avait été construit hors Paris (à Charenton) ; jamais aucun édifice affecté au culte réformé n'avait été bâti dans la ville même jusqu'au jour où M. de Valcourt-Hollard (3) aménagea rue de Provence, pour l'Eglise libre naissante, la « chapelle Taitbout », inaugurée en 1840 (4).

La chapelle Saint-Lazare (1858-1865)

Près de là, dans le quartier de la Chaussée d'Antin, le Conseil presbytéral, depuis longtemps désireux d'ouvrir un quatrième lieu de culte, trouva enfin moyen de réaliser ce vœu.

La pensée qu'il était nécessaire et possible d'établir un nouveau temple dans un nouveau quartier fut pour la première fois émise dans les salons de Mme André-Rivet, amie

---

(1) Pour les élections presbytérales il y avait en 1874 : 243 électeurs inscrits dans deux sections de l'Oratoire, 201 dans celle du Saint-Esprit (Decoppet, *Paris protestant,* p. 35).

(2) Le décret du 23 février 1811 autorisait « l'ouverture de l'Eglise de l'Oratoire en faveur du culte protestant, mais *provisoirement* »... En 1831, Saint-Germain-l'Auxerrois ayant été saccagée, puis fermée, les fidèles demandèrent que l'Oratoire fût rendu au culte catholique. Les protestants auraient dû se transporter à la Rédemption... Leur demande ne fut pas agréée. Une loi d'août 1844 concéda gratuitement à la Ville de Paris, à titre de propriété, « l'Oratoire, à charge à ladite ville de conserver sa destination à cet édifice » (R. Braun, *L'Eglise de l'Oratoire,* dans : *Bulletin du Centre de Paris,* 1936).

(3) Domicilié rue Lavoisier, 6 (*Bull. h. pr.,* 1853, p. 416).

(4) *Bull. h. pr.,* 1940, p. 423. Les Luthériens avaient reçu en 1809 la chapelle des Carmes-Billettes ; en 1842, un magasin annexe de l'octroi devint l'église de la Rédemption.

de notre Société dès l'origine (1), qui demeurait, comme Mme André-Walther, 17, rue Saint-Lazare, et recevait chaque semaine les pasteurs de la capitale (2).

Une commission composée des pasteurs Juillerat, Grand-Pierre, Montandon, et de MM. Delessert, d'Aldebert et Laffon de Ladébat, décida, le 14 avril 1857, de louer, 75, rue Saint-Lazare (3), un local dans lequel seraient établis un lieu de culte et une école de garçons : ce local était en mauvais état. Il fallut faire aux frais du Conseil presbytéral, locataire du Conseil municipal, les réparations et travaux d'aménagement nécessaires (4).

C'était une chapelle de l'hôtel jadis habité par le cardinal Fesch, oncle maternel de Napoléon Ier. Jusqu'à son départ pour Rome en 1815, il faisait dire là, par ses chapelains, la messe pour lui et le personnel de sa maison (5).

La salle, de médiocre dimension, et les galeries latérales étaient, ainsi que les escaliers, remplis d'une foule de fidèles le jour de l'inauguration, 9 mai 1858 (6).

La cérémonie fut présidée par le vénérable pasteur qui, depuis une trentaine d'années, était président du Consistoire : M. Juillerat-Chasseur.

Né au Locle en 1781, consacré en 1805, à Paris depuis 1820, fondateur du journal *Les Archives du Christianisme,* il fut un des premiers membres de notre Société. Le secrétaire écrit après la mort de Juillerat (7) :

« Par le double privilège des ans et de la vertu, il était comme le lien vivant entre le présent et le passé de notre Eglise. Il nous apparaissait, sous ses beaux cheveux blancs, comme un Père du Désert, comme le digne héritier des Court et des Rabaut.

» Dans un ministère de plus de soixante années, il eut son jour d'héroïsme et de gloire. Le 12 novembre 1815, le temple de Nîmes fut assailli par une multitude furieuse. Des menaces de mort se firent entendre. M. Juillerat était en chaire. Calme et serein, il continua le service jusqu'au bout, donnant ainsi

---

(1) 1852, p. 73.

(2) Souvenirs de M. le pasteur Louis Bastide, recueillis et transmis par son fils.

(3) Avant 1770, rue des Porcherons, conduisant à l'hospice fondé au XVIe siècle.

(4) D'après les papiers de M. L. Bastide aimablement communiqués par son fils.

(5) Cf. *Espérance,* 1858, p. 157.

(6) Quelques jours auparavant, le 3 mai, une chapelle américaine avait été inaugurée « rue Neuve-de-Berri », d'où elle a été transférée, au XXe siècle, quai d'Orsay.

(7) *Bull. h. pr.,* 1867, p. 206.

l'exemple de ce courage civil qui puise un nouveau lustre dans l'accomplissement du devoir religieux.

» Son caractère offrait un rare mélange de fermeté, de modération, d'urbanité, de douceur. Orateur distingué, critique, poète à ses heures, il ne demeurait étranger à rien de ce qui peut ennoblir ou charmer l'esprit. »

Sur la chaire de la « chapelle » — bientôt dénommée « temple » — il déposa un exemplaire de la Parole de Dieu, puis prononça la prière.

Deux jeunes pasteurs auxiliaires, MM. Abric-Encontre (1) et Louis Bastide (2), firent la lecture de l'Evangile et la prédication sur ce texte (2e ép. aux Corinthiens V, 14) : « La charité du Christ nous presse. »

Le concierge du nouveau lieu de culte était M. Wenger (3).

Depuis mai 1858, le culte fut célébré tous les dimanches à 13 h. 30 ; les noms des prédicateurs (le plus souvent MM. Abric et Bastide) sont annoncés dans *Le Lien,* dont le bureau, à partir du 1er juin, sera rue N.-D.-de-Lorette, 58, chez le pasteur Athanase Coquerel fils.

J'ai l'impression qu'il subsiste dans le temple actuel du Saint-Esprit un vestige de la chapelle Saint-Lazare : la chaire du lecteur, placée jusqu'au début du xxe siècle à sa place naturelle, dans le temple, à la droite de la chaire du pasteur, faisant pendant aux fonts baptismaux. Elle représentait très heureusement la part des laïques dans le culte, la Parole de Dieu étant lue par le lecteur, qui fait aussi fonctions de chantre, dans beaucoup d'églises de campagne comme elle l'était partout autrefois, conformément aux usages réformés. On a maintenant relégué dans la sacristie la chaire qui se trouvait primitivement dans le temple du Saint-Esprit. Par la forme du siège massif à dossier cintré, et par la forme du lutrin, ce meuble ressemble tout à fait à celui qu'on voit encore dans le temple de Pentemont, datant

---

(1) Né au Vigan en 1827, d'une famille de Camisards (*Fr. prot.*, 2e éd., I, 25), M. Abric fut un des premiers membres de notre Société ; il avait hérité des papiers du pasteur du Désert Pierre Encontre (*Fr. pr.*, 2e éd., VI, 13). Il est mort en 1887 (*Bull.*, I, 74 et XXXVI, 448).

(2) Louis Bastide, né à Aulas en 1830, fut à Strasbourg condisciple d'Ath. Coquerel, fils ; en 1854, suffragant d'A. Vermeil à Sainte-Marie, auxiliaire en 1859, chargé de Vincennes.

(3) Grand-père du concierge actuel du temple du Saint-Esprit ; de famille alsacienne, il était au Havre lorsqu'on lui demanda de venir remplir ces fonctions à Paris. Il fut si heureux de cet appel qu'il conserva toujours les lettres que le pasteur lui avait adressées et on les déposa dans son cercueil.

de 1846 : il est assez vraisemblable qu'il est sorti du même atelier, ou d'un atelier de même époque, en 1858, et qu'il a été en usage à la chapelle Saint-Lazare avant d'être transporté rue Roquépine.

La situation religieuse et ecclésiastique

Lorsqu'on relit les journaux de cette époque, on est frappé de la grande vitalité du protestantisme, de l'attention qu'on lui prête au dehors. Dans la semaine qui suit l'inauguration de la chapelle, le directeur du journal bi-hebdomadaire *L'Espérance* (14 mai), M. Pédézert, parle « d'un retour de l'opinion publique en faveur du protestantisme ».

Les œuvres d'évangélisation et de mission sont en progrès.

Malheureusement, d'autre part, la vitalité se manifeste par des luttes intestines entre partisans de deux tendances théologiques : « orthodoxes » proclamant la divinité de Jésus-Christ, l'autorité souveraine des Saintes Ecritures, et voulant remettre en vigueur la Confession de foi de 1559 ; et « libéraux », désirant faire prévaloir des doctrines plus modernes. (On est ainsi amené à mieux apprécier l'importance de l'union réalisée entre la plupart des réformés en 1938.)

Le plus actif et le plus éloquent des libéraux était Athanase Coquerel fils, né en 1820, à Paris depuis 1848, un des fondateurs de notre Société en 1852, et membre du Comité (1) ; je laisse la parole au secrétaire qui le connut bien, Charles Read :

> « Avec la franchise qui le caractérisait, il accusa les doctrines qu'il se faisait honneur de personnifier. La tendance libérale devint peu à peu maîtresse du terrain dans les élections presbytérales ; la minorité se plaignit d'être sacrifiée à une majorité qu'elle contestait, et qui était, en effet, très faible numériquement. »

Si l'historien, à son grand regret, doit mentionner ces luttes, analogues à celles des gomaristes et des amyraldistes au XVIIe siècle, c'est qu'elles eurent leur écho le jour de l'inauguration du temple du Saint-Esprit, à laquelle participa Athanase Coquerel père.

« Peu d'hommes, a dit Ch. Read, ont exercé autant d'ascendant comme prédicateurs, comme catéchistes, comme

---

(1) M. de Schickler lui a consacré une notice nécrologique dans le *Bulletin* (1875, p. 383).

hommes de société (1). » En trente-huit ans, il prêcha à l'Oratoire 1.660 sermons. On l'entendit sans doute, quoique rarement, à la chapelle Saint-Lazare.

Elle devint bientôt trop petite, et d'ailleurs fut comprise dans le plan de transformations du quartier dont nous allons parler, lorsque cette partie de la rue Saint-Lazare fut démolie pour tracer le square et la place de la Trinité.

Parmi les assemblées de Sociétés religieuses en 1865, celle de la colonie agricole de Sainte-Foy se tint là le 29 avril, sous la présidence de Frédéric de Coninck. Un *Te Deum* fut célébré le dimanche 13 août, pour la fête de l'empereur (2), et un dernier service eut lieu le 3 septembre, puis commencèrent les travaux de démolition.

Des travaux de construction étaient en cours ailleurs, rue Roquépine, car, après bien des démarches, le Consistoire, grâce à de puissants appuis que nous allons dire, avait obtenu l'édification d'un véritable temple avec annexes (presbytère, écoles, etc.), sur la place alors projetée, qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Augustin.

Mais auparavant, notons quelques « à côté », dans cette année 1865.

Quelques faits divers. Choléra et conférences.

Peut-être par suite des grands terrassements, l'état sanitaire était mauvais à Paris : une épidémie de choléra était en décroissance. Le docteur Gustave Monod, frère des pasteurs Adolphe et Frédéric, rééditait d'utiles « *Conseils* » (3), publiés en 1849 et 1853. On y lisait ces lignes qu'un chrétien seul pouvait écrire :

« Il existe un puissant préservatif, indépendant de l'art du médecin ou de l'officine du pharmacien : la sécurité et la paix de l'âme, fruits de la piété ; celui qui, tout en prenant ces précautions indiquées par la science et l'expérience, se remet en paix entre les mains de Dieu, convaincu que son Père céleste veille sur lui et dirige toutes choses pour son véritable bien, est, médicalement parlant, moins exposé à prendre le choléra que celui qui n'a pas cette bienheureuse assurance. »

---

(1) *Encyclopédie des sc. rel.*, III, 414.

(2) *Espérance*, 19 mai et 11 août 1865.

(3) Dans son livre sur *La famille Monod* (1890), le Dr G. Monod (né en 1803) compte que depuis la naissance en 1794 de Frédéric, aîné des douze enfants de Jean Monod, cette famille avait déjà donné à la France 17 pasteurs.

Les circonstances défavorables n'interrompaient pas des « entretiens littéraires et scientifiques » pour le public cultivé — qui font penser aux conférences organisées avant 1914 par la revue *Foi et Vie* — ; ils avaient lieu dans un local de « cours gradués », 19 *bis*, chausée d'Antin. En avril 1865, on y entendit M. de Pressensé parler *Du sentiment religieux dans la Révolution française*, le professeur H. Hollard *De l'unité de l'espèce humaine*, M. Bersier de *Wilberforce* (la question de l'abolition de l'esclavage était à l'ordre du jour en Amérique et en Europe).

Inauguration de plusieurs temples

Au point de vue proprement protestant, 1865 fut riche en inaugurations de nouveaux lieux de culte (1).

A Neuilly, dès 1864, une école du dimanche, puis un culte, avaient été inaugurés 13, rue de Chézy. En août 1865, un premier pasteur est nommé : Th. Rives, suffragant d'Ath. Coquerel père. Le 15 octobre, celui-ci inaugure le « temple provisoire » établi par « l'Alliance évangélique de Neuilly », groupant les partisans des diverses tendances (2).

A Vaugirard, le 7 janvier 1866, les luthériens inaugurent un nouveau lieu de culte ; un de leurs coreligionnaires (dont nous allons amplement reparler), M. Baltard, directeur des travaux d'architecture, représente à la cérémonie un coreligionnaires plus notable encore, le préfet Haussmann (3).

Trois semaines plus tard, aux Batignolles, rue Dulong, le 28 janvier, inauguration d'une autre église luthérienne,

---

(1) Les *Archives du Christianisme*, le 30 août 1862, p. 191, rappellent que récemment ont été construites à Paris « des Eglises anglicanes, rue d'Aguesseau et avenue Marbeuf ; les chapelles indépendantes de la rue de Provence, de la rue Madame, de la rue des Petits-Hôtels ; l'église américaine... Nous en oublions, tellement, par la grâce de Dieu, le nombre s'en est multiplié en ces dernières années » !

La chapelle de la rue des Petits-Hôtels, construite par M. Isabelle, avait été inaugurée le 27 avril 1862 par MM. Frédéric et Guillaume Monod, de Pressensé et Duchemin (*Archives* du 30, p. 89).

(2) *Le Lien*, 21 octobre 1865.

(3) Naguère, la plaine de Grenelle renfermait des terrains presque incultes. Le pasteur Aug. Mettetal y ouvrit en 1856 un premier lieu de culte. Il fit donner le nom de la *Résurrection* à la nouvelle église (*Témoignage* du 25 janv. 1866). Ce fut le dernier édifice mis par la ville à la disposition du Consistoire luthérien. Une grande partie des cinq cents membres de cette communauté étaient des balayeurs hessois, parmi lesquels le choléra venait de faire de grands ravages.

« près de la grande voie qui se construit en ce moment », dit un compte rendu (il s'agit de la rue de Rome).

Le 12 octobre, à Batignolles encore, inauguration, par des amis du Réveil, d' « un lieu de culte qui n'a pas l'honneur de s'appeler chapelle », une salle d'évangélisation :

« Une sœur, dit le journal, dont Théodore Monod était rédacteur en chef (1), une sœur l'a élevé, après avoir auparavant élevé en ce lieu un édifice spirituel plus beau et plus durable, car il est construit pour l'éternité... D'abord abrité dans une chambre haute, d'un accès difficile, l'œuvre vient de s'installer dans un local agréable. MM. G. Monod, Armand-Delille, Casalis, Pulsford, Lepoids, Duchemin, assistaient à la cérémonie. »

Aux Batignolles encore, pour l'Ecole préparatoire de théologie, la Société centrale d'évangélisation faisait construire une bâtiment rue Nollet (2).

Dans les environs de Paris sont de même inaugurés de nouveaux lieux de culte, dans les propriétés de deux membres du Consistoire réformé.

Au Plessis-Marly, dans la région de Dourdan, le comte Robert de Pourtalès (secrétaire du Consistoire) recueillait une vingtaine d'orphelins qu'on formait aux travaux agricoles. Près de son château, le 11 juin, il fait affecter au culte réformé une ancienne chapelle. Il y avait eu là, à partir de 1601, une Eglise de fief, fondée par Philippe du Plessis-Mornay. Le temple avait été démoli à l'époque de la Révocation (3).

Après la prière et la lecture de la Bible, faites par le pasteur E. Renous (4), M. Dhombres prêcha sur ces paroles : « Vous me servirez de témoins » (Actes I, 8).

Il évoqua le souvenir de Mornay : « Publiciste, capitaine, administrateur, négociateur habile, il connut tous les genres de gloire ; mais sa plus grande gloire fut d'être un fidèle témoin de Jésus-Christ. » (La Bibliothèque du protestantisme possède la Bible qu'il employait pour le culte de famille.)

Ce même dimanche, une cérémonie analogue avait lieu

---

(1) *Archives du Christianisme,* 21 oct. 1865. La fondatrice était lady Harriett Cowper.

(2) *Bulletin trimestriel de la Société,* 1865.

(3) Article de M. Dhombres, suffragant de M. Juillerat, dans *L'Espérance* du 16 juin 1865 ; *Archives du Christianisme,* 22 juillet ; cf. *Bull. h. pr.,* 1865, p. 197 ; 1885, p. 498 ; 1901, p. 183.

(4) Agent général de la Société de l'Instruction primaire, il allait devenir pasteur à Bordeaux (*Espérance,* 2 juin).

à Jouy-en-Josas : un temple, dit notre *Bulletin* (1), « était élevé par les soins et la pieuse libéralité d'une famille dont l'opulence est une vertu, dans une gracieuse vallée où tout rappelle le souvenir d'un homme de bien : Ph. Oberkampf. » Sa fille, Mme Jules Mallet, écrit :

« Notre culte, célébré à Jouy, depuis la fin du siècle dernier, au sein de la famille Mallet, puis transféré dans un local provisoire appartenant à Mme Bartholdi-Walther, a été définitivement installé dans une chapelle d'architecture simple et gracieuse. »

Le baron Mallet, membre du Consistoire, pria M. Grand-Pierre de présider.

Il rappela que l'arche de l'alliance, transportée de lieu en lieu, n'entra dans son repos que le jour de la dédicace du temple de Jérusalem (2 Chroniq. VI, 41). L'arche protestante entre dans son repos ici. Le prédicateur commenta les paroles de saint Paul : « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'esprit de Dieu habite en vous ? » Un chœur était venu de Paris (2).

Rentrons maintenant dans la capitale où, durant cet été 1865, se poursuivaient fiévreusement de grands travaux publics.

2. Deux protestants : Un grand préfet et un grand architecte.

Le baron Haussmann. Sa famille. Ses débuts.

Les deux principaux auteurs des transformations de Paris sous le second Empire furent — le fait est trop peu connu, même des protestants — deux luthériens : le préfet Haussmann et l'architecte Baltard. Dès décembre 1850, le prince-président disait à l'Hôtel de Ville : « Paris est le cœur de la France ; mettons tous nos efforts à embellir cette grande cité, ouvrons de nouvelles rues ! » Pour accomplir ce programme, il appelle en 1853 à la préfecture de la Seine M. Haussmann.

Celui-ci apparaît à un biographe comme « une nature titanesque, une individualité hors ligne » (3).

Un autre dit : « Son œil profond, bienveillant et fin, son visage tranquille et ouvert, respirent ce caractère de franchise et de décision dont l'empreinte se retrouve dans tous

(1) 1865, p. 197.
(2) Article de M. Dhombres dans *L'Espérance* du 16 juin, p. 205.
(3) F. Mouttet : *M. Haussmann et les Parisiens*, Paris, Dentu, 1868.

ses actes ; sa structure herculéenne annonce la force nécessaire pour les accomplir. »

Parisien de Paris, *Georges-Eugène Haussmann* était né en 1809, dans une maison qu'il fera détruire pour former la petite place où commence le boulevard qui porte son nom, et où finit l'avenue Friedland (deux tiers de siècle s'écouleront avant qu'on démolisse, en 1926, les maisons qui bouchaient l'autre extrémité, du côté des grands boulevards) (1)

La famille était alsacienne (2), très attachée à l'Eglise luthérienne (3). *Nicolas,* né à Versailles en 1760, marchand de toiles, fut député à la Législative et la Convention ; commissaire à l'armée du Rhin, il fit décider la réunion de Mayence à la France (1793). Il échappa à la tourmente révolutionnaire. On trouve aux Archives de France les réponses faites en 1794 par les conventionnels (entre autres les douze protestants, dont Haussmann), à l'ordre de déclarer quelle était leur fortune au commencement de la Révolution (4).

Fonctionnaire impérial jusqu'en 1808, Nicolas Haussmann, après la Révolution de juillet, contribua à l'établissement d'une Eglise protestante à Versailles en 1833, et mourut à Chaville en 1846.

Son fils, commissaire des guerres, épousa la fille du général Dentzel, qui servit sous les ordres du fils adoptif de Napoléon Ier, le prince *Eugène* ; celui-ci fut parrain de Georges-*Eugène.* Le baptême fut probablement célébré par le pasteur Boissard, un Montbéliardais, nommé par décret du 20 janvier 1809 sur présentation du Directoire de Strasbourg ; M. Gœpp, Alsacien, fut nommé par décret du 13 avril (5). Mais l'agent du Consistoire, M. Schneider, n'a

(1) M. Bauer-Coquerel, président du Conseil d'administration de la Société concessionnaire, était, lui aussi, Alsacien de naissance ; les travaux ont donc été commencés et achevés sous l'impulsion de deux de nos coreligionnaires. Voir la publication magnifiquement imprimée et illustrée : *Le Boulevard Haussmann* (gr. in-4°, Paris, Devambez, 1927).

(2) *Jean-Michel,* né à Colmar (1749), chimiste, fonda à Rouen une fabrique d'indienne (1777), comme Oberkampf à Jouy. Associé, au Logelbach, avec ses frères, il mourut à Strasbourg en 1824. Son éloge y fut prononcé par J. J. Beck.

(3) *L. Haussmann-Schuchard,* banquier, fut membre du Consistoire luthérien de Paris, de 1812 à 1822 (Ch. Kobler : *Notes sur le Consistoire,* Paris, in-4°, 1885).

(4) 4 vendémiaire an IV ; *Bull. h. pr.,* 1931, p. 40.

(5) *Bull. h. pr.,* 1892, p. 207.

trouvé aucune trace de ce baptême dans les registres de l'Eglise des Billettes (1), inaugurée à la fin de cette année 1809. Peut-être la cérémonie eut-elle lieu au domicile des parents.

Parmi les « notables » élus membres du premier Consistoire luthérien (21 octobre 1808), à l'Hôtel de Ville, figure « le baron G. F. Dentzel, adjudant-commandant, officier de la Légion d'honneur ». Il siégea jusqu'en 1812 et mourut en 1817 (2).

Le général Dentzel était lui-même fils d'un pasteur né à Turckheim, devenu membre de la Convention, comme Nicolas Haussmann. Envoyé en mission jusqu'à Vienne, il y commanda les troupes d'occupation (3).

Ainsi, du côté maternel comme du côté paternel, le jeune Eugène Haussmann était prédisposé à servir la cause révolutionnaire et impériale. Combattant de 1830, il fut nommé en 1833 sous-préfet de Nérac. Dans la jolie ville béarnaise, il traça les « Allées d'Albret », donnant dès le début la mesure d'un génie d'administrateur urbaniste qui trouvera dans la capitale un théâtre digne de lui.

Le jeune sous-préfet rencontra à Nérac un pasteur guère plus âgé, de famille colmarienne et luthérienne comme la sienne, poète à ses heures : J.-J. Hosemann. C'est sans doute à leurs entretiens que remonte le projet de construire sur les Allées d'Albret un temple, plus tard, édifié sur les plans de l'architecte que nous retrouverons à Paris aux

---

(1) Les luthériens avaient à Paris un seul lieu de culte, et depuis peu : un décret de 1806 avait ordonné l'établissement d'un oratoire administrativement rattaché au Consistoire du Temple-Neuf à Strasbourg. En 1808, un aide de camp de Napoléon, le général Walther (dont les filles épouseront MM. André et Bartholdi) remit à l'empereur une pétition indiquant entre autres l'existence de quelques familles luthériennes (celle des Haussmann probablement) à Versailles. Une Eglise consistoriale luthérienne fut alors créée avec deux pasteurs, une chapelle désaffectée, celle des Carmes-Billettes, achetée par la ville de Paris en juillet 1808, ne fut inaugurée que le 26 novembre 1809. Cf. Aug. Weber : *L'Eglise év. luthérienne de Paris* (1808-1908), Paris, 1908.

Sur les registres on trouve le baptême d'*Alfred* Haussmann par M. Gœpp (1826), son inhumation en 1891 à l'Hay par M. Ed. Lods (Communication de M. le pasteur A. Vienney). Il s'agit d'un consul qui en 1866 publia des *Souvenirs du Cap de Bonne-Espérance*. Cf. *Bull. h. pr.*, 1867, p. 38.

(2) *Notes*, etc., par Ch. Kobler.

(3) Cf. Armand Lods, *Almanach des Egliess luthériennes*, 1927.

côtés de Haussmann, et paroissien de Hosemann : Baïtard (1).

Un grand préfet protestant

Rallié dès 1848 au prince Louis-Napoléon, préfet en 1849, il fut appelé en 1853 à la préfecture de la Seine, en 1857 au Sénat, et fait baron. Un biographe estime qu'en assainissant et embellissant la capitale, il accomplit « une œuvre non pas seulement d'utilité, mais encore de morale publique, une œuvre de christianisme et de démocratie » (2).

On a dit que, pendant dix-sept ans (jusqu'à son renvoi de la préfecture, en 1870, lors de l'arrivée au ministère de son adversaire Emile Olivier), il fut une sorte de vice-roi de Paris, « ministre absolu d'un monarque absolu, plus considérable, qu'aucun membre du cabinet » (3). Un tableau du peintre Yvon le représente se penchant vers l'empereur, qu'il domine de sa haute taille.

Il loua près du faubourg Saint-Honoré (12, rue Boissy-d'Anglas), un hôtel datant de 1755, jadis donné en 1802 par Napoléon Ier à Junot (et qui fut démoli en 1911 (4). C'est là qu'il vécut jusqu'à quatre-vingt-deux ans, et mourut le 11 janvier 1891. Le 15, les obsèques furent présidées, à la

---

(1) J.-J. Hosemann, enfant du « Réveil », avait reçu à Paris, vers 1824, à l'Oratoire, « ses premières impressions un peu fortes » (dit M. F. Kuhn dans un article nécrologique (*Témoignage* du 2 oct. 1886). Etudiant en théologie à Strasbourg, puis à Montauban, appelé en 1830 à Paris par M. Wilks, aussitôt après sa consécration, il y travailla dans les « chapelles libres », puis fut pasteur réformé à Nérac de 1831 à 1842, directeur de *L'Espérance*, puis pasteur luthérien dans la grande banlieue parisienne (1845), enfin aux Billettes (1854-1880).

En 1831, Hosemann a publié des *Poésies évangéliques* dont plusieurs ont passé en 1841 dans un recueil de cantiques, et de là, en 1939, dans *Louange et prière* (n° 147 : « Le Sauveur est ressuscité » ; 160 : « Levons-nous ! » ; 194 : « Ta Parole, Seigneur », etc.). J.-J. Hosemann est mort en 1886.

C'était un ami des Monod. Lorsqu'en 1835 la santé d'Edouard Babut exigea un séjour dans le Midi, sa femme, née Adèle Monod, l'emmena à Nérac auprès de Hosemann (G. Monod : *La Famille Monod*, p. 190).

Un portrait de J.-J. Hosemann âgé est reproduit dans le livre de M. Aug. Weber : *L'Eglise év. luthérienne de Paris*, planche V.

(2) M. de Toulgoët, dans *L'Etendard*, 1867.

(3) Henri Martin : *Hist. de France depuis* 1789, t. VI, p. 162.

La Société d'histoire se souvient avec reconnaissance que M. Haussmann fit aboutir un projet formé par l'un de ses fondateurs, chef du contentieux de la ville de Paris en 1857, directeur du Service des travaux historiques en 1867, Charles Read : l'organisation d'un « musée municipal » qui s'appelle aujourd'hui Carnavalet (*Bull. h. pr.*, 1899, p. 9).

(4) Aujourd'hui Bureaux des Assurances mutuelles A. M.

maison mortuaire, en l'église de la Rédemption et au cimetière du Père-Lachaise, par le pasteur Ed. Lods (1).

Un grand architecte protestant : Baltard

Un des principaux collaborateurs de Haussmann fut un autre luthérien, un autre Parisien, un peu plus âgé : Victor Baltard, né en 1805, fils d'un architecte assez connu luimême.

Ce fut probablement un des derniers enfants baptisés dans la chapelle de l'ambassade de Suède par le seul pasteur de la Confession d'Augsbourg alors en fonctions à Paris, le vieux Ch.-C. Gambs, né à Strasbourg en 1759, chapelain depuis 1784 en France (2) où, durant la Terreur, il avait célébré le culte le décadi. Le roi de Suède, avant d'entrer dans la quatrième coalition, lui ordonna de quitter Paris, et Gambs prit, le 19 octobre 1806 (3), congé de son troupeau, composé de « citoyens paisibles, laborieux, estimés de tous, prospérant sous les auspices de la probité, du travail et de l'économie ». (Cette appréciation formulée sur ses paroissiens en général s'applique en particulier aux familles Haussmann et Baltard.)

Baltard fut un architecte de grand talent (4). La ville de Paris, qu'il a ornée de tant de monuments publics, a conservé sa mémoire en donnant son nom à la rue qui traverse les Halles ; les dix pavillons passent pour son œuvre la plus originale, conçue après un voyage d'études dans les principales capitales d'Europe. Dès 1836, il avait pris part à l'achèvement de Notre-Dame de Lorette ; en 1840, il fut un des fondateurs de la Société centrale des architectes. Un *Dictionnaire des contemporains* disait déjà : « La plupart de ses travaux accusent autant de goût que de science ; de l'érudition archéologique et une grande habileté de praticien » (5).

Inspecteur des beaux-arts de la ville de Paris, il a restauré ou décoré nombre d'églises : Saint-Germain-des-Prés, Saint-Séverin, Saint-Eustache, etc. ; directeur du service

---

(1) Registres de l'Eglise de la Rédemption. Services funèbres, 1891.

(2) Cf. Arm. Lods, *Bull. h. pr.*, 1892, p. 144.

(3) *Sermon* sur Actes XX, 32 ; 27 p. publiées en 1806 par MM. Treuttel et Würtz (membres du premier Consistoire luthérien en 1808).

(4) *Eloge* prononcé à l'Institut par Ch. Garnier, 1874 ! notice dans les *Annales de la Soc. centrale des architectes*, id. ; article de P. Sédille dans la *Gazette des Beaux-Arts*, id.

(5) Vapereau, 3e édition, 1865 (l'année où il construisait Saint-Augustin et le temple du Saint-Esprit.

d'architecture pendant dix ans (1860-1870), membre de l'Institut (1863), il a fait construire des édifices consacrés à tous les cultes reconnus par l'Etat : catholique, luthérien (la Résurrection), réformé (le Saint-Esprit), israélite (deux synagogues), et la maison consistoriale de l'Oratoire.

« Tout en appartenant, dit Ch. Lucas, à la religion réformée (nous rectifions : à l'Eglise *luthérienne*), il a toujours su faire grande place dans ses études aux représentations symboliques du catholicisme. Parmi les nouvelles églises à construire dans Paris, il choisit celle qui devait être consacrée à saint Augustin, et dans l'érection de cette église sur un terrain trapézoïdal, il s'efforça de marier la construction en fer à la construction en pierre, d'obtenir malgré l'exiguïté de l'espace mis à sa disposition un dôme monumental élargissant une vaste nef et accompagné d'absides formant les bras de la croix, enfin de rappeler, dans le portail, servant de frontispice au nouveau temple, les données fondamentales du culte catholique. »

En 1851, il avait obtenu au concours la construction du temple de l'Eglise réformée à Nérac, inauguré en 1858, comme nous l'avons rappelé ci-dessus. Une dizaine d'années plus tard, il fut amené à s'occuper de la construction de deux temples dans la capitale (1). Il habita rue de l'Aqueduc, à l'extrémité de cette longue rue Lafayette qui fut une des dernières créations du baron Haussmann, puis rue Garancière, 10, où il mourut.

Le service funèbre, en janvier 1874, fut présidé, comme plus tard celui de l'ancien préfet) par le pasteur Edouard Lods.

3. — La transformation d'un quartier.

La transformation de Paris fut exécutée en trois phases. La deuxième, de 1858 à 1869, comprit le VIIIe arrondissement (2). On le pourvut de lieux de culte. Pour les catholiques fut d'abord bâtie, en 1851, une petite chapelle en planches, sur l'emplacement actuel de la rue de Laborde, n° 11 (3). En 1860, on voulut édifier un monument plus digne d'un beau quartier neuf.

Il en fut de même pour les protestants.

(1) Le *Bulletin* de décembre renfermera de nouveaux détails d'après une brochure envoyée après notre Assemblée par le petit-fils de Baltar, le professeur L. Arnould.

(2) Le corps législatif réélu en 1863 n'autorisa pas sans difficulté un emprunt de 250 millions pour continuer les grands travaux à Paris suivant le plan de Haussmann.

(3) A l'est de la caserne actuelle. Sur ce nom de Laborde, voir *Bull. h. pr.*, 1940, p. 416.

Les obstacles à surmonter

Les démarches du Conseil presbytéral aboutirent en 1862 ; il eût désiré que le temple s'élevât sur la place même au Nord de laquelle on était en train de construire l'église Saint-Augustin, donc sur l'emplacement actuel du magasin F. Potin ; l'entourage de l'impératrice, fervente catholique et même bigote, s'y opposa.

Un terrain fut acquis par le Conseil municipal dans une petite rue latérale, la rue Roquépine, en face d'une chapelle construite dès cette année 1862 par l'Eglise méthodiste (1). L'adjudication des travaux s'éleva, terrain compris, à un million deux cent mille francs (2) ; elle eut lieu sur l'ordre exprès du baron Haussannm. Le jour de l'inauguration, M. GrandPierre dira : « C'est à la puissante et féconde initiative de M. le Sénateur préfet de la Seine que les chrétiens réformés de Paris sont redevables de cette nouvelle église. »

Il avait été question de pourvoir le temple d'un beau clocher. Mais les mêmes puissances occultes s'y opposèrent. Tout, dans l'aspect extérieur du nouvel édifice, devait « rappeler le moins possible sa destination » (3).

C'est pourquoi Baltard, contre son dessein primitif, dut dessiner une façade plutôt semblable à celle d'un palais de justice ou d'un hôtel de ville. A défaut de clocher, il y eut du moins un campanile ; le fronton triangulaire du portail et la forme du campanile rappellent ce qu'on voit à Notre-Dame de Lorette, où l'architecture avait débuté un quart de siècle auparavant.

Outre le lieu de culte et la loge du concierge, l'immeuble comprit un presbytère, des salles d'école pour garçons et filles, des logements pour les instituteurs et institutrices, des salles de réunion pour le Conseil presbytéral et le diaconat. Le tout, à l'angle des rues d'Astorg et Roquépine, fut construit en trois ans (1863-1865), donc plus rapidement que

---

(1) Cette chapelle, œuvre de M. de Valcourt (comme la chapelle Taitbout), avait été inaugurée le 17 octobre 1862 en anglais, le 18 en français par MM. Hocart, Fréd. Monod, Guiton, Audebez et Pulsford (*Archives du Christ.*, 30 oct., p. 238). Le même architecte construira en 1876 la chapelle du Luxembourg.

(2) Renseignements fournis par M. le past. Bastide d'après les papiers de son père.

(3) N. Weiss, *l'Art et le protestantisme* (*Bull. h. pr.* 1900, p. 128).

l'église catholique qui s'édifiait au Nord de la place voisine et ne fut terminée qu'en 1868 (1).

Les contemporains, pour la plupart, ignoraient les raisons indiquées ci-dessus, contraignant l'architecte à adopter un plan et un aspect malaisés à rendre agréables. Tel d'entre eux ne ménagea pas les critiques :

« Il est difficile d'imaginer un édifice d'un extérieur moins religieux. Evidemment M. Baltard a été mal inspiré en cette circonstance. Il est vrai qu'en voulant placer dans le même espace de terrain des écoles et des logements d'instituteurs, on était réduit à faire une maison semblable à toute autre maison et ne s'en distinguant que par un clocheton peu gracieux » (2).

L'auteur de ces critiques ignorait qu'au contraire le campanile était un trait caractéristique témoignant d'un progrès dans l'esprit de tolérance. L'édit de Nantes, en 1599, avait bien, en général, permis (et encore, dans un article secret, 54e), « d'assembler le peuple au son des cloches, ès baillages où l'exercice se pratique publiquement », mais, aussitôt, des arrêts particuliers avaient déclaré que « les temples ne devraient avoir ni forme d'église, ni clocher » (3). Quelques temples, cependant, avaient été pourvus de clochers ou de clochetons : ainsi celui de Charenton. Mais tous furent démolis en 1685. Plusieurs cloches, rebaptisées, servirent au culte catholique. Le baptême des cloches fait l'objet d'une cérémonie réglementée par la liturgie romaine. En 1865, précisément, ce fut l'occasion d'un acte de largeur : l'empereur et l'impératrice habitaient souvent le château de Saint-Cloud. Une nouvelle église étant construite dans le village, et pourvue d'une cloche, la femme du maire, quoique protestante, fut invitée à remplacer, lors du baptême, la marraine, qui était l'impératrice (4).

Au XIXe siècle, la première cloche qu'on ait osé placer sur un temple paraît avoir été celle du Petit-Temple, à Nîmes, en 1802 (5). Après les révolutions de 1830 et 1848, et sous le second empire, on construisit nombre d'édifices consacrés au culte protestant ; quelques-uns avec campaniles,

---

(1) Les dossiers des Archives de France qui auraient pu renfermer quelque document relatif à la construction du temple du Saint-Esprit (F19 10.686, 10.788, 10.159) n'ont fourni aucun renseignement à M. H. Patry, qui a bien voulu les compulser.

(2) *Ami de la jeunesse et des familles*, mars 1866, p. 54.

(3) *Bull. h. pr.*, 1891, p. 591 et suiv. ; H. Gelin, *Les cloches protestantes.*

(4) *Protestant libéral*, 14 sept. 1865.

(5) *Bull. h. p.*, 1891, p. 660.

clochetons ou clochers, mais à Paris même M. de Valcourt n'en avait pas mis, en 1840, à la chapelle Taitbout (dont la situation, il est vrai, en arrière des maisons, ne s'y prêtait pas), ni, en 1862, à la chapelle Roquépine.

En ce qui concerne les appréciations contemporaines, voici celle de M. Etienne Coquerel, co-directeur du *Lien* avec son frère Athanase :



TEMPLE DE CHARENTON (1623-1685)

« L'édifice est élégant, construit dans le style néo-grec que la ville de Paris a beaucoup suivi depuis quelque temps, et qui jouit peut-être de trop de faveur. La table de communion, le siège du lecteur (1), les fonts de baptême, sont suffisamment ornés, sans l'être trop.

» On avait eu des craintes assez vives avant la dédicace, au sujet de la sonorité ; ses craintes sont aujourd'hui dissipées. Mais ce temple est beaucoup trop petit : il ne peut recevoir plus de 700 personnes. Il aurait fallu deux fois autant de places. »

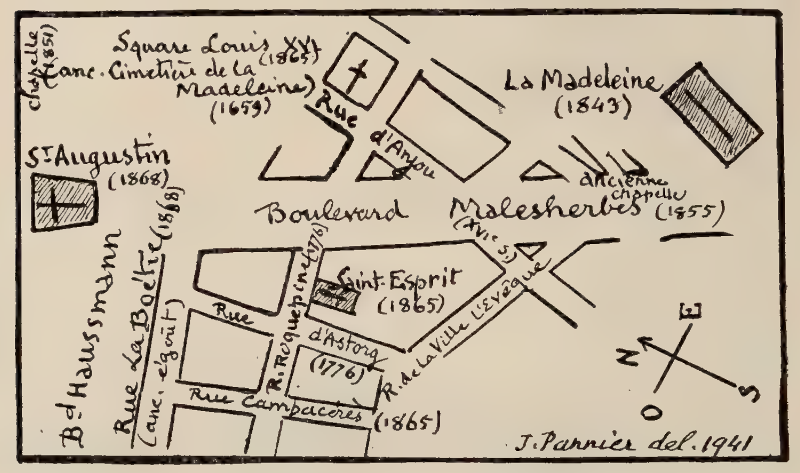
Lorsque arriva la date de l'inauguration, une partie des bancs manquait encore ; mais les belles orgues purent être

(1) Maintenant dans la sacristie.

jouées dès ce premier jour. La chaire était à la place qu'elle occupa jusqu'au moment du xxe siècle, où on l'a transportée de ce côté : elle était contre le mur du fond de l'abside en cul-de-four, avec un abat-voix.

Les souvenirs protestants de ce quartier

Avant de relater la cérémonie de dédicace, il peut être intéressant de dire quelques mots du quartier. Si des voies nouvelles y étaient percées à cette époque (boulevards Haussmann et Malesherbes, rue de la Boétie, etc.), d'autres étaient des chemins fort anciens.



ANCIEN BOURG DE LA VILLE-L'ÉVÊQUE
(Quartiers du VIIIe arrondissement)

Sans remonter au temps de Henri IV où la campagne commençait à la porte Saint-Honoré (vers la place du Théâtre-Français), je rappelle que la surface du VIIIe arrondissement ne fut comprise dans l'enceinte de Paris qu'en 1784. Cinquante ans auparavant, sur le plan de Turgot (1734), la dernière rue bordée de maisons, au Nord de la capitale, est celle de la Ville-l'Evêque (1), longeant un ancien domaine rurale des évêques de Paris.

Entre la rue d'Anjou (2) (ainsi nommée dès le xvie siècle en l'honneur du duc d'Anjou, le futur Henri III) et une voie non dénommée (depuis 1865 : Cambacérès), il n'y a que des champs, des potagers, des pépinières.

(1) 15, rue de la Ville-l'Evêque habita le banquier Bartholdi.
(2) Benjamin Constant mourut le 8 déc. 1830 au n° 15.

Un protestant, intendant des Jardins du roi Louis XIII, Boyceau de la Barauderie (1), avait planté la Pépinière royale dans le vaste espace qui s'étend entre les Champs-Elysées, les rue de Berri et de la Boétie.

Un « Chemin vert » (rue de Penthièvre) longeait un égout du XVe siècle, recouvert de dalles au XVIIIe, que remplace depuis 1868 la rue de la Boétie (2). (Le nom de ce contemporain de Calvin, auteur du *Contre Un*, est bien à propos dans le voisinage du temple calviniste.)

Rue de l'Arcade (1775), entre les nos 15 et 18, l'ancien chemin d'Argenteuil était traversé depuis 1651 par une arcade faisant communiquer les propriétés des religieuses Bénédictines de la Ville-l'Evêque. Sur l'emplacement du n° 22 de la rue de Castellane se trouvait l'hôtel de Soyécourt, contsruit en 1770 : les ancêtres de ces gentilshommes picards étaient des huguenots qui, au XVIIe siècle, faisaient prêcher dans leur château de Contre (3) et fréquentaient le temple de Charenton (4).

L'église du bourg de la Ville-l'Evêque était une petite chapelle dédiée à sainte Madeleine, à laquelle aboutissait la rue de la Madeleine (aujourd'hui Boissy d'Anglas) (5). L'édifice actuel, commencé en 1764, n'a été terminé qu'en 1843 ; beaucoup de sculptures et autres décorations intérieures sont du baron de Triqueti, ainsi que les admirables portes de bronze, hautes d'une dizaine de mètres, qui illustrent huit des commandements du Décalogue. C'était un membre de notre Comité ; ses obsèques eurent lieu au temple du Saint-Esprit. « Il était, dit ce jour-là M. Ch. Frossard, « de la lignée des grands artistes de la Renaissance (6). »

De la rue de la Madeleine (ouverte vers 1650) il ne reste

---

(1) J. Pannier, *Eglise réf. de Paris sous Louis XIII*, p. 363.

(2) Mis de Rochegude et M. Dumolin, *Guide à travers le vieux Paris*, Paris, Champion, 1923, p. 259 et suivantes.

(3) Soyécourt est dans l'arrondissement de Péronne, Contre dans celui d'Amiens ; le culte y fut interdit en 1665 (*Bull. h. pr.*, VIII, 441 ; XIII, 124). On a récemment vendu à Paris un manuscrit de 80 pages, daté de 1660 : Serment et déposition faits sur les Saints Evangiles par des gentilshommes de Picardie, de la noblesse et antiquité de MM. *de Belleforière de Soyecourt*, vivant vertueusement et noblement, n'étant redevables d'aucune insupportable somme de deniers et n'ayant jamais exercé aucun art vile et mécanique ; suivi de *l'inventaire détaillé de leurs preuves de Noblesse.*

(4) *France prot.*, 2e éd., VI, 783.

(5) Boulevard Malesherbes, 8, aujourd'hui magasins Burberrys.

(6) Il était né en 1802. Voir *Bull. h. pr.*, 1874, p. 287.

guère aujourd'hui que la maison basse (n° 24) où commence la cité Berryer. Elle reçut en 1865 le nom du comte Boissy d'Anglas, protestant vivarois grand ami du pasteur Rabaut-Saint-Etienne. Il fut président de la Convention et membre de la Chambre des pairs. En cette même année, le nom de square Louis-XVI fut attribué à l'emplacement du cimetière de la Madeleine, établi en 1659 (entrée 48, rue d'Anjou). Là ont été inhumés beaucoup de protestants : les uns, soldats suisses tués le 10 août 1792 en défendant les Tuileries, les autres, victimes du tribunal révolutionnaire : tel Rabaut-Saint-Etienne, qui avait un jour présidé l'Assemblée nationale et fut guillotiné (place de la Concorde, du côté des Tuileries) le 5 décembre 1793. Ses ossements sont sans doute parmi ceux qui ont été déposés dans les galeries de chaque côté de l'entrée de la Chapelle expiatoire (1826), sur l'emplacement de l'ancien cimetière.

Le boulevard Malesherbes, tracé en 1855, rappelle aux esprits tolérants le ministre d'Etat qui prépara l'édit de 1787 avec Rabaut, en des entretiens qui eurent lieu probablement dans sa propriété de la rue des Martyrs (aujourd'hui cité Malesherbes).

La rue d'Astorg, quant à sa partie méridionale, jusqu'à la rue Roquépine, date de 1774 ; quatre ans plus tard, elle fut prolongée jusqu'à la rue de la Boétie. Ce nom, et celui de Roquépine, évoquent quelques souvenirs protestants. La famille méridionale d'Astorg, à laquelle appartenaient quelques-uns des terrains sur lesquels fut percée la rue, était divisée en plusieurs branches.

Louis d'Astorg d'Aubarède (1) était marquis de Roquépine. Un d'Astorg, baron de Montbartier, avait été capitoul de Toulouse, adhéra à la Réforme et posséda à Genève une maison qui devint en 1542 la demeure de Calvin (2). A la fin du XVIIe siècle, Anne d'Astorg était femme de J.-H. Pouguet de Faillac, réfugié à Zurich en 1698 (3).

Je ne sais s'il faut rapprocher Roquépine de Roquebine, nom d'un officier protestant des armées de Louis XIV qui fonda en 1661 l'Eglise de Mulhouse (4).

---

(1) Un village des Hautes-Pyrénées se nomme Aubarède ; deux hameaux de Roquépine sont dans le Gers et la Dordogne ; Montbartier est en Tarn-et-Garonne. Une famille Aubarède d'Astorg fut anoblie en 1678 (*Dictionnaire de la Noblesse française*, 1895, t. I, p. 301). Bridel et depuis 1858 Eug. Bersier.

(2) *Bull. h. pr.*, 1940, p. 431.

(3) *Bull. h. pr.*, 1892, p. 649.

(4) *France prot.*, 1re éd., VIII, 523.



ÉGLISE DU SAINT-ESPRIT, L'INTÉRIEUR EN 1865

8

D'après d'autres indications, les d'Astorg seraient d'Auvergne. Jean, écuyer, fit hommage au roi comme duc d'Auvergne en 1669 ; sa fille Marie fut reçue en 1698 à Saint-Cyr (serait-ce comme « nouvelle catholique » ?). La devise d'Astorg est : « Nihil me pavet » (rien ne m'effraie).

Les circonstances ecclésiastiques en 1865

C'est donc rue d'Astorg, au coin de la rue Roquépine, que va être inauguré en 1865 un nouveau temple.

Les questions théologiques et ecclésiastiques troublaient fort, à cette époque, les protestants. Les familles mêmes étaient divisées. Chez les Monod par exemple, Adolphe était resté dans l'Eglise établie, ainsi que Guillaume (d'abord son suffragant, puis titularisé le 11 janvier 1865). Frédéric s'en était séparé, et présidait la Commission synodale des Eglises libres.

Du 22 au 24 janvier 1865 eurent lieu les élections pour six membres du Conseil presbytéral. James Mallet (trésorier), Laffon de Labédat, Théod. Vernes, Alf. André, le général de Chabaud-Latour, furent réélus. Il manqua quelques voix à M. Guizot, candidat « orthodoxe », né en 1787 (l'année de l'édit de tolérance), donc âgé de soixante-dix-huit ans (1). M. G. de Félice, dans une brochure de circonstance, demandait « si de pieuses croyances franchement exprimées, la supériorité du génie, la droiture de la conscience, l'intégrité de la vie, sont devenues des titres d'exclusion chez les descendants de la grande race des huguenots ». Au second tour, M. Guizot fut élu (2).

Fin avril, les conférences pastorales se réunirent : celles des Eglises indépendantes dans la chapelle Taitbout, sous la présidence d'Edm. de Pressensé ; celles des Eglises unies à l'Etat, dans la nouvelle maison presbytérale de l'Oratoire, sous la présidence du pasteur luthérien Vallette. On discuta deux ordres du jour, l'un (orthodoxe) signé, entre autres, par Abric-Encontre : « Peut-il y avoir une religion

---

(1) De 1802 à 1811 il habita rue de la Ville-l'Evêque, 2 ; après 1812, rue de Surène, 23. A titre de centenaire littéraire en 1941, notons qu'en 1841 quelques pages écrites par lui sur *Calvin* paraissaient dans une *Histoire des protestants célèbres*, publiée par « une Société des gens de lettres ».

(2) Vers cette époque, au Val Richer, il se donnait « le paternel plaisir de raconter l'histoire de France à ses petits-enfants « (Lettre de déc. 1869 « aux éditeurs de *l'Histoire de France, etc.* », publiée en 1882 (libr. Hachette).

et des ministres de la religion sans la foi au surnaturel ? » ; l'autre (libéral) signé entre autres par Ath. Coquerel : « Déterminer les caractères essentiels auxquels on reconnaît le vrai chrétien ». Aux conférences générales, même agitation à propos d'un ordre du jour de M. de Pressensé relatif à « la résurrection de Jésus-Christ dans son lien avec la doctrine et l'apologétique chrétienne ».

En mai, aux assemblées annuelles, le comte Delaborde présida celle des Missions, M. Pédézert celle de la Société Centrale, M. Guizot celles de l'Instruction primaire et des Traités religieux.

Telle était l'atmosphère chargée d'électricité au milieu de laquelle délibérait le Conseil presbytéral préparant l'inauguration du nouveau temple dans l'automne 1865.

D'autre part, il se heurtait contre les tendances cléricales qui dominaient parfois au Conseil municipal. Ainsi, quel nom allait-on donner à la nouvelle église ? Plusieurs furent proposés, entre autres celui de *Saint-Paul* (1), mais tous furent repoussés par le Conseil municipal. Le Conseil presbytéra choisit alors, dans sa séance du 27 octobre, « le Saint-Esprit », titre qui fut accepté.

Ce choix était heureux, puisque, d'après la Confession de foi des Eglises réformées de France (article IV) — trait essentiel de la doctrine calviniste —, c'est « le témoignage et persuasion intérieure du Saint-Esprit » qui nous fait reconnaître les livres canoniques des Saintes Ecritures comme « la règle très certaine de notre foi ».

Depuis plusieurs semaines, on faisait déjà rue d'Astorg l'école du dimanche, et pendant la semaine une école de garçons et une école de filles étaient en pleine activité (2).

---

(1) D'après les papiers de M. L. Bastide, communiqués par son fils.
(2) *L'Espérance,* 3 novembre 1865.

4. — La cérémonie de dédicace.

Il s'agissait maintenant de désigner les pasteurs qui officieraient le jour de la dédicace, le 3 décembre.

Le pasteur Juillerat, président, était maintenant trop âgé (il mourut l'année suivante) et trop souffrant pour pouvoir remplir la place qu'il avait occupée sept ans plus tôt, lors de l'inauguration de la chapelle Saint-Lazare. Le Conseil presbytéral, pour essayer de satisfaire les deux partis, orthodoxe et libéral, s'adressa aux deux vieux pasteurs de l'Oratoire, Athanase Coquerel père, âgé de soixante-dix ans, exerçant son ministère depuis trente-cinq ans, et GrandPierre, âgé de soixante-sept ans, à l'Oratoire depuis vingt-trois ans.

Le grand jour arrivé, le 3 décembre, bien avant le moment fixé — deux heures —, une foule qu'on peut évaluer à un millier de personnes se pressait dans le temple et, sans pouvoir entrer, aux abords.

Nous empruntons à l'*Espérance* du 8 ce compte rendu :

« Ce n'est pas sans émotion que nous avons entendu les sons de la cloche annonçant, de sa voix argentine, que la maison de Dieu venait de s'ouvrir. L'attitude recueillie des assistants, l'ordre parfait avec lequel, malgré l'encombrement, ceux qui sont parvenus à pénétrer dans le temple ont su trouver leur place, montraient assez qu'un sentiment sérieux était dans toutes les âmes.

» Au premier rang de l'auditoire on remarquait M. A. Blanche, conseiller d'Etat, secrétaire général de la Préfecture de la Seine (1), délégué par M. le Préfet lui-même pour le représenter. Près de lui se trouvait M. Sayous, sous-directeur des cultes non-catholiques (2) et plusieurs autres membres du Conseil central des Eglises. Autour de la chaire étaient assis la plupart des pasteurs de l'Eglise réformée de Paris, plusieurs de leurs collègues de la Confession d'Augsbourg (3), des pasteurs des Eglises indé-

---

(1) Depuis novembre 1865. En qualité de commissaire du gouvernement, il défendra bientôt devant le Corps législatif l'administration de M. Haussmann.

(2) D'une famille venue du Béarn à Genève au milieu du XVIIIe siècle, il était au ministère depuis 1852, sous-directeur depuis 1859 ; un des premiers membres de notre Société (*Bull.*, 1852, p. 140 ; 1870, p. 144), il faisait partie du Comité depuis 1858.

(3) Il y avait à Paris une dizaine de pasteurs luthériens

Depuis 1857 le Consistoire était présidé par le pasteur de Saint-Marcel, Louis Meyer (il mourut en 1867) ; F. Kuhn venait d'arriver comme auxiliaire ; Eugène Berger et Albert Matter étaient pasteurs à la

pendantes (1) et des ministres du saint Evangile. MM. les membres du Consistoire et du Conseil presbytéral, ainsi qu'un grand nombre de MM. les membres du Diaconat occupaient des places réservées. »

Etaient aussi présents le ministre des Etats-Unis M. Bigelow, et M. Monnin-Japy, membre du Conseil municipal ; M. Ballu, artichecte de la ville, qui a, selon le *Lien*, « construit le temple », ou, plus exactement, surveillé la construction d'après les plans de Baltard : élève d'Hippolyte Lebas, grand prix d'architecture, il commençait les travaux de construction de la Trinité et avait donc sa part de responsabilité dans la démolition de la chapelle Saint-Lazare.

La Maison des Missions avait alors pour directeur M. E. Casalis, qui avait fort à faire avec le secrétariat des colonies à Downing Street, pour protéger les Bassoutos contre les Boers (2).

Ce public de choix assista à une cérémonie au cours de laquelle se firent entendre deux prédicateurs fort différents : GrandPierre et Coquerel.

Le *Bulletin* a parlé de GrandPierre (3) à propos d'un autre lieu de culte où il prêchait depuis 1831, la chapelle Taitbout. Il avait quitté l'Eglise libre pour l'Eglise réformée en 1842. Rédacteur en chef de l'*Espérance*, il y a publié le discours dont nous donnerons quelques extraits (4).

Il lut le psaume XIX (« Les cieux racontent la gloire de Dieu »), une partie du chapitre I de saint Jean, et la Con-

---

Rédemption avec Charles Pfender pour vicaire ; V. Hagen était auxiliaire au faubourg Saint-Antoine ; L. Vallette et J.-J. Hosemann (l'ancien pasteur de Nérac), aux Billettes ; V. Goguel à Montmartre (cf. Aug. Weber, *L'Eglise év. luthérienne de Paris* (1808-1908), Paris, 1908.

Le « journal de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg », *le Témoignage*, fut fondé à la fin de 1865. Le premier article, daté du 24 décembre, est de M. Aug. Mettetal.

(1) Les pasteurs de la Chapelle Taitbout étaient depuis 1855 MM. Bridel et depuis 1858 Eug. Bersier.

Après l'incendie de 1854 les cultes avaient eu lieu dans un gymnase, rue de l'Arcade (*Une Eglise séparée de l'Etat*, Paris, 1890, p. 42). L'Eglise du Nord avait été fondée en 1849 par les pasteurs Frédéric Monod et Armand-Delille, et M. Agénor de Gasparin.

R. Hollard venait de se mettre à l'œuvre (1864) au faubourg Saint-Antoine avant de passer (1867) dans l'église du Luxembourg.

(2) *Archives du Christianisme*, 21 octobre 1865.

(3) 1940, p. 418. Cf. 1874, art. nécrologique par J. Bonnet.

(4) M. de Pressensé, à qui M. GrandPierre avait fait faire sa première communion en 1840, était devenu suffragant en 1847 à la chapelle Taitbout où il fut pasteur jusqu'en 1871.

fession des péchés. Puis M. GrandPierre, après avoir déposé la Bible dans la chaire, demanda à Dieu « que cette Parole divine soit et demeure à jamais la base de l'enseignement religieux aussi longtemps que demeureront debout les murs de cet édifice... »

« Que le Saint-Esprit, répondant aux prières de l'Eglise et des fidèles, y opère puissamment et sans interruption le réveil, la conversion et la sanctification des âmes. »

Après cette allocution de nature à satisfaire les plus « orthodoxes », Athanase Coquerel père monta en chaire.

Né à Paris en 1795, élevé en Angleterre dans un milieu unitarien, puis étudiant à Montauban ; il avait prêché à l'Oratoire pour la première fois lors du tricentenaire de la Réformation, le 2 novembre 1817, mais avait été d'abord pasteur en Hollande jusqu'en 1830, où Cuvier l'avait fait nommer pasteur adjoint, à Sainte-Marie.

En 1832, après la mort de Marron, il devint pasteur à l'Oratoire. En 1848, on désira que, parmi les membres de l'Assemblée constituante, figurât un pasteur (comme en 1940 le président de la Fédération protestante, le pasteur Marc Boegner, a été appelé à siéger au Conseil national). Le Musée du protestantisme français possède une statuette faisant partie d'une collection de portraits de députés. Coquerel est en robe. Il fonda trois journaux : *Le Protestant, Le Libre examen* et *Le Lien.* Il mourut un an après l'inauguration du temple du Saint-Esprit, le 2 janvier 1868.

« Le parti libéral, dit alors la *Revue chrétienne* (4 février), a fait une perte considérable. Un ministère de 38 ans dans l'Eglise de Paris, une parole brillante, une caractère des plus honorables, lui avaient acquis une grande popularité. » Et le journal luthérien *Le Témoignage* (18 janvier : « Par sa prédication éloquente, il a jeté sur le protestantisme français un éclat inconnu depuis Louis XIV. » Il était membre du Comité de l'histoire du protestantisme et appuya fortement, en 1865, la création de sa bibliothèque (1).

Le 3 novembre, M. Juillerat avait écrit à M. Coquerel que le service de dédicace se composerait de deux parties ; « le Conseil a exprimé le vœu que le choix vous fût offert comme au plus ancien pasteur de la paroisse » ; sur la demande de quelques fidèles, M. Coquerel avait choisi la prédica-

---

(1) *Bull. h. p.*, 1868, p. 96.

tion (1). Il la fit avec son éloquence et sa franchise coutumières. En voici le résumé (2).

« Le texte de ce premier sermon prêché ici était ces paroles de Paul (Ephés. IV, 3) : « Ayez soin de conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix. »

M. Coquerel démontra avec beaucoup de clarté que l'unité des croyances et des opinions est un rêve chimérique, parce que les aptitudes sont aussi diverses parmi les hommes que les traits de la physionomie. Vouloir soumettre des êtres pensants à la même mesure, c'est vouloir l'impossible à moins qu'on institue un juge suprême, un pape chargé de décréter la vérité, et de l'imposer, avec défense de l'examiner. Mais tel n'est pas le cas pour l'Eglise protestante, qui repose sur le libre examen. Puis donc qu'il est impossible de se rencontrer exactement sur les idées, efforçons-nous de nous unir par les sentiments. Si nous croyons de diverses manières, nous pouvons agir de la même façon ; divisés par la pensée, nous serons unis par la vie. Ainsi n'auront pas lieu les exclusions, ainsi les divisions seront évitées au sein de l'Eglise d'abord, ensuite au sein de la famille. »

En rendant compte de la cérémonie, le journal du protestantisme libéral saisit cette occasion de critiquer l'autre parti ; déclarant que M. GrandPierre n'était pas seul chargé de faire la dédicace, comme le dit *L'Espérance*, et qu'il a commis des erreurs historiques. Ceci était vrai, mais peu grave : le prédicateur avait dit que le premier temple accordé aux protestants parisiens est l'Oratoire, alors que c'était Saint-Louis-du-Louvre (3). Il avait dit que les temples avaient été abattus « il y a moins d'un siècle », alors que la destruction générale date de 1685 ; que « les protestants, il y a 60 ans, n'osaient pas célébrer publiquement leur culte », alors qu'il existait librement dans la chapelle de Hollande. (Ath. Coquerel, qui a débuté comme suffragant de Marron, dernier chapelain, savait que celui-ci a, comme premier pasteur, organisé un culte dès le 7 juin 1788 et fait la dédicace de Saint-Louis le 22 mai 1791.)

Le Lien déclarait « très regrettable » que notre histoire fût défigurée en chaire » par M. GrandPierre ; trois quarts

(1) *Le Lien*, 16 déc. 1865.

(2) D'après le *Protestant libéral* (7 décembre), journal fondé l'année précédente et dont le gérant était M. Carenou. Le compte rendu est du secrétaire de la rédaction M. Ad. Michel. L'un des principaux collaborateurs était M. Etienne Coquerel (34, rue de Berlin).

(3) Dans la cour, vers le monument de Gambetta. Cf. *Bull. h. pr.*, 1889, p. 358.

de siècle plus tard, nous ne jugeons pas moins « regrettable » que l'écho des malheureuses divisions de l'Eglise à cette époque aient eu leur écho dans la cérémonie même et dans les comptes rendus immédiats.

Au sortir du temple, un assistant entendit ce dialogue (1) :

« Eh bien ! nous avons eu les deux tendances aujourd'hui ! — Oui ; mais dans l'une il y avait quelque chose, et dans l'autre il n'y avait rien ! — Si on avait toujours prêché comme ça, on n'aurait pas assassiné Servet ! — C'est possible ; mais si on avait toujours prêché comme ça, on n'aurait jamais converti personne ! Et qui plus est, si l'on avait toujours prêché comme ça, nous n'aurions pas assisté aujourd'hui à la dédicace d'un nouveau temple, car il y a longtemps que le protestantisme serait mort ! »

Le fait qu'on avait vu une chaire occupée tour à tour par deux pasteurs représentant des doctrines théologiques différentes, et même opposées, étonna et même scandalisa quelques personnes, en France et à l'étranger. A Londres, un journal dissident, *The Patriot,* publia un article désapprouvant ce qu'il appelle « une hypocrisie organisée » et concluant : « cette trêve ne peut durer » (the truce cannot last). Athanase Coquerel fils adjurait, au contraire, les protestants français de « poursuivre cette tradition nationale, progressive, émanée des Calvin, des Duplessis-Mornay, mais amendée déjà par les Amyrault, les Cappel, et transmise à notre génération, épurée, agrandie, par les Rabaut-Saint-Etienne et les Samuel Vincent » (2).

Une nouvelle Société biblique

La coexistence de ces deux tendances au sein du protestantisme avait eu pour conséquence (pendant qu'on construisait le temple du Saint-Esprit) une scission parmi les membres de la Société biblique, et c'est à côté du temple, 22, rue d'Astorg, que fut établi le siège de la société sécessionniste, dont le pasteur F. Vermeil fut agent général et dont l'*Almanach du Sire protestant* expliquait ainsi l'origine, quelques années plus tard :

« En 1864 quelques membres du Comité de la Société bi-

(1) *Archives du Christianisme* du 9 (le rédacteur en chef était le pasteur Théodore Monod).
(2) *Le Lien,* 30 déc. 1865.

blique de Paris fondée en 1818 ayant donné leur démission, à cause des tendances qui y prévalaient relativement à l'admission des traductions nouvelles de la Bible, créèrent une Société biblique de France, semblable en tout à l'ancienne, si ce n'est qu'elle est beaucoup plus réservée à l'égard des nouveaux essais des traductions des livres saints. »

Le siège de la Société biblique protestante de Paris resta 5, rue des Beaux-Arts, avec M. O. Douen pour agent général, jusqu'au jour où son président, le baron F. de Schickler, l'installa (en 1885) dans le même immeuble que la Bibliothèque du protestantisme français.



SCEAU DE LA SOCIÉTÉ BIBLIQUE DE FRANCE (1864)

III

Epilogue

I. — Le synode général de 1872.

Laissant à d'autres le soin de retracer l'histoire du l'Eglise du Saint-Esprit après la dédicace de son nouveau temple, je rappellerai seulement qu'un des événements les plus importants au point de vue de l'histoire générale des Eglises réformées s'est déroulé en ce lieu : la session du premier synode national qui ait pu se réunir officiellement depuis 1659, après deux siècles d'intervalle, en 1872.

La session s'ouvrit le jeudi 6 juin 1872, à midi.

Je laisse la parole à l'historien du synode, M. le pasteur Bersier (1) :

« L'édifice avait été, par les soins de l'administration, décoré avec goût. Le mur intérieur est revêtu dans tout son pourtour d'une tenture en drap ponceau frangé d'une crépine d'or ; les ouvertures sont ornées de portières en velours rouge foncé ; dans le fond un dais de même étoffe surmonté d'une croix s'avance et couvre la chaire et l'estrade où siège le bureau. La tribune est au pied du bureau. Sur la chaire, une grande Bible ouverte...

» Les membres du Synode se groupent d'après leur tendance doctrinale ; sur le premier banc de la droite, MM. Guizot, Mettetal, de Chabaud-La-Tour, P. Juillerat, Bastie ; vis-à-vis d'eux, à gauche, MM. Ath. et Et. Coquerel, Pécaut, Steeg, Clamageran, Fontanès, Colani. »

Ce n'est pas le lieu de parler des séances du synode. Rappelons seulement celle du 22 juin 1872 où fut proposée par 32 membres la résolution suivante :

« Le Synode général des Eglises réformées de France (2), réuni à Paris, s'inspirant de l'exemple de nos pères, qui, dans les anciens synodes, ont toujours encouragé l'œuvre historique, témoigne sa vive sympathie à la Société de l'histoire du protestantisme français pour l'œuvre de restauration filiale qu'elle

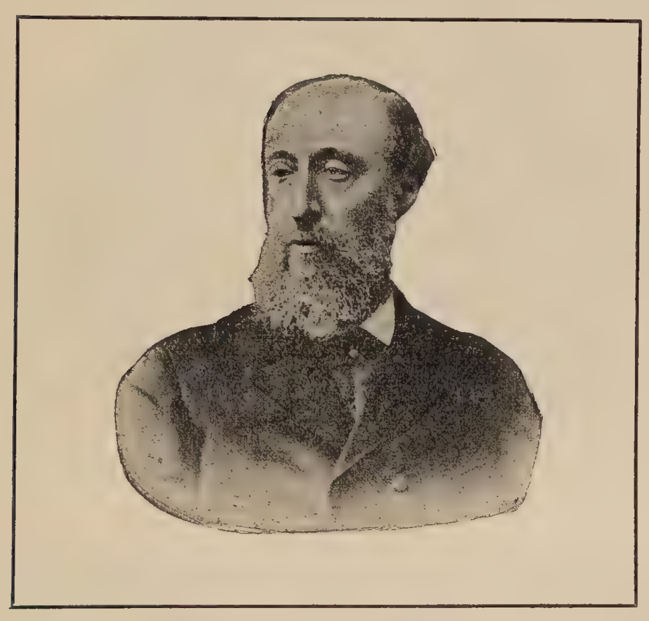
(1) *Histoire du Synode général*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872, p. 16. Cf. la publication officielle : *XXX*e *Synode général*, procès-verbaux, Paris, in-4°, 1872.

(2) Ce pluriel est conforme à la tradition des XVIe et XVIIe siècles.

poursuit depuis vingt ans, et qui lui donne de si justes titres à la reconnaissance des Eglises de notre patrie » (1).

M. de Richemond appuie cette proposition, qui est adoptée à l'unanimité, après que M. Cambefort eût déclaré ce témoignage platonique insuffisant. Il demande que le Synode provoque des souscriptions en faveur de la Société. Plusieurs voix s'écrient : « L'un n'empêche pas l'autre. »

2. — La Société d'histoire en 1865 et 1871.



BARON FERNAND DE SCHICKLER
nommé Président de la Société en 1865

Il nous reste, dans cette Assemblée de la Société d'histoire, à mentionner quelques faits la concernant en deux années critiques à divers égards, 1865 et 1871. En 1865, à l'Assemblée tenue à l'Oratoire trois mois après la dédicace du temple du Saint-Esprit, le président honoraire, M. Guizot, disait :

« La foi en Dieu, la foi dans la présence constante et l'action

(1) *Bull. h. pr.*, rapport 1870-1873, p. 36, etc.

surnaturelle de Dieu dans les affaires humaines est seule invincible et rend invincibles ceux qui en sont possédés. Soyons attentifs à ces leçons de notre histoire, gardons tout entier cet héritage de nos pères, recueillons tous les témoignages de leur persévérance et de leur foi. Et en travaillant à remettre leurs souvenirs en lumière et en honneur, veillons sur nous-mêmes pour mettre à profit leurs exemples comme leurs conquêtes ; apprenons d'eux à être constants et croyants, afin de mériter à notre tour, et de conserver, ce bien immense de la liberté religieuse qui leur faisait défaut, et qu'ils ont si chèrement acheté pour nous le léguer » (1).

Sages conseils, encore utiles à méditer après trois quarts de siècle !

Pour notre Société comme pour l'Eglise du Saint-Esprit, 1865 était une date importante, marquant l'entrée dans une nouvelle période. La création d'une Bibliothèque est décidée, dans le mois qui précède l'inauguration de ce temple, le 10 novembre, par le Comité (2). Avec la livraison mensuelle du 15 janvier 1866 s'ouvre une II[e] série du *Bulletin*, désormais rédigé par J. Bonnet. Une table des quatorze premières années sera publiée. Le Comité rédige une circulaire que signent Fernand Schickler, récemment appelé à la présidence, et Eugène Haag, vice-président (son frère Emile, avec lui rédacteur de *La France protestante*, venait de mourir ; l'oraison funèbre avait été prononcée par un autre signataire de la circulaire : Ath. Coquerel fils (3) qui, à l'assemblée de mai, avait parlé des galériens). Le nouveau président avait exposé les principes qu'il a fidèlement suivis pour le plus grand bien de la Société :

« Son œuvre est une œuvre de paix ; sur le terrain historique qui s'étend devant nous, les protestants français peuvent tous marcher en se donnant la main... Dès le premier éveil de la Réforme ils verront le protestantisme grandir, soutenu par les aspirations individuelles, un par le fond...

» Pour ectte œuvre de foi et de paix nous vous demandons votre assistance. Aidez-nous à élargir notre cercle d'action. »

---

(1) *Bull. h. pr.*, 1866, p. 165.

(2) « Nous voulons fonder une bibliothèque », disait M. Guizot à l'assemblée qu'il présidait le 10 avril 1866. Les premiers dons sont relatés dans la *Notice sur la Société en* 1874, p. 114 : bibliothèque de Fréd. Monod en 1867, collection Ath. Coquerel père en 1868. Un local est loué, le Comité y siège en juin de cette année, 21, place Vendôme ; l'ouverture au public a lieu le 5 février 1869 (*Bull.* 1869, p. 112).

(3) *Le Lien*, 27 mai 1865.

Cet appel fut alors écouté. Puisse notre Assemblée, aujourd'hui, devenir à son tour le point de départ d'un essor nouveau, par l'enrôlement de nouveaux membres.

A celle de 1865, le professeur Ch. Waddington avait annoncé que le *Bulletin* ne serait plus un simple recueil de documents, mais renfermerait chaque mois des articles plus attrayants. Avec la livraison du 15 janvier 1866 s'est ouverte la IIe série. Enrichi depuis lors de rubriques (1)



JULES BONNET
devenu directeur du *Bulletin historique* en 1865

nouvelles, il mérite de vous compter parmi ses lecteurs. M. Waddington exposait un programme qui est toujours le nôtre :

« Nous avons à cœur de servir la science et la foi, de travailler à l'édification de nos Eglises et à la gloire de notre pays, en cultivant une branche importante de notre histoire nationale. Dieu veuille seconder nos efforts. Pleins du souvenir des vertus de nos pères, de leur mâle courage, et de leur piété ardente et héroïque, apprenons d'eux à regarder toujours en haut, et à por-

(1) *Notice sur la Société,* Paris, 1874, p. 92.

ter virilement à notre tour la part d'épreuves réservée à notre génération » (1).

Les épreuves réservées à cette génération, elles allaient arriver plus tôt qu'on ne le prévoyait. Le décret du 13 juillet 1870, reconnaissant d'utilité publique notre Société, fut un des derniers signés par l'empereur avant la guerre.
Un an plus tard, exactement, le 13 juillet 1871, le Comité écrivait aux membres :

« La société ne voit, dans les épreuves infligées à notre chère patrie, qu'un motif de persévérer dans l'œuvre de restauration historique et religieuse qu'elle poursuit. Cette œuvre lui semble aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Quelle histoire en effet, mieux que celle des huguenots français, peut montrer à la France par quelles vertus un peuple se relève et puise, dans l'excès de ses malheurs, le secret d'une vie nouvelle » (2).

Le passé de notre Société, disons mieux : le passé *de nos Eglises,* leur persistance à travers tant de tourmentes, sont de sûrs garants de leur avenir. A leur vie collective s'applique aussi bien ce que déclare à un individu fidèle le prophète Jérémie — et ce nom signifie précisément : « Celui qui jette de solides fondements » (XVII, 8) :

« *Celui qui se confie en l'Eternel, et dont l'Eternel est l'espérance, est comme un arbre planté au bord d'un ruisseau et qui étend ses racines le long d'une eau courante. Lorsque vient la grande chaleur, il n'en souffre point, et son feuillage reste vert. Il ne craint rien dans les années de sécheresse, et ne cesse pas de porter du fruit.* »

3. — Situation financière actuelle.

Nous chanterons maintenant un cantique composé il y a une centaine d'années par l'historien Merle d'Aubigné : n° 291, versets 1 et 5.
Pendant ce temps, on recueillera vos dons pour la Société, qui est riche en documents, mais pauvre en argent.
Notre excellent trésorier, sans lequel je ne sais comment la Société pourrait subsister, M. Julien Monod, aurait dû vous présenter les comptes de l'exercice 1940 tels qu'ils

(1) *Bull. h. pr.*, 1865, p. 71.
(2) Rapport 1870-1873, p. 18.

ont été approuvés par le Comité. Il a préféré me laisser le soin de vous dire seulement trois chiffres :

Dépenses	96.658 fr. 58
Recettes	95.271 fr. 93
Excédent des dépenses	1.386 fr. 65

Les *Amis de la Société,* auxquels nous devons beaucoup de reconnaissance, nous ont aidés une fois de plus, en sorte que nous avons terminé l'année *sans déficit.* Comme le disait l'avare de Molière que je citais tout à l'heure, il faut, hélas ! *avoir toujours* « *ce mot à la bouche : de l'argent ! toujours parler d'argent !* » Donnez-en donc, mesdames et messieurs, pour que cette Société, qui est vôtre, entre libre de soucis dans son 4e quart de siècle (1) !



M. Abel Lefranc prononça l'allocution suivante :

Le 4e Centenaire de l'Institution chrétienne de Calvin

Dans l'histoire de la Réforme française aussi bien que dans celle de notre littérature, l'année 1541 marque une date mémorable entre toutes. Ce fut, en effet, au cours de cette année-là que parut à Genève, en un petit volume in-8° d'environ 850 pages, qui ne porte ni nom de lieu ni nom d'imprimeur, la première traduction française de l'*Institution chrétienne* de Jean Calvin. Le livre ne fut pas seulement reçu avec une insigne ferveur par les coreligionnaires de l'auteur, il ne tarda pas à s'imposer à l'admiration universelle, comme l'un des plus parfaits chefs-d'œuvre dont notre langue puisse s'enorgueillir.

Le futur chef de la Réforme avait écrit sa traduction sur la seconde édition, sensiblement augmentée et comprenant 17 chapitres, de l'ouvrage latin qu'il avait publié à Bâle en 1539, sous le titre de *Institutio religionis christianæ,* trois ans après la première édition qui parut dans la même ville, où il résidait, en 1536. Cette nouvelle œuvre, qui allait faire de lui l'un des plus illustres écrivains des lettres françaises, était due à un jeune homme de trente-deux ans, enfant de l' « ardente et colérique » Picardie, né le 10 juillet 1509, dans

(1) Le compte des chèques postaux de la *Société d'histoire est : Paris* 407-83 ; celui des *Amis de la Société* (*R. Audap*) : *Paris* 1927-12.

une vieille cité de cette province, qu'on appelait au moyen âge Noyon-la-Sainte. Il était le fils de Gérard Cauvin, notaire et promoteur du chapitre, greffier de l'Officialité, procureur fiscal du comté, véritable factotum du clergé noyonnais, et de Jeanne Lefranc sa femme. Grâce à une

A TRESHAVLT, TRES-
PVISSANT, ET TRESIL-
lustre Prince, FRANCOYS Roy de France treschrestien, son Prince & souuerain Seigneur,

Iean Caluin paix & salut en Dieu.



V COMMENCEment que ie m'appliquay a escrire ce present liure : ie ne pensoye rien moins, ô Tresnoble Roy, que d'escrire choses qui fussent presentées a ta Maiesté. Seulement mon propos estoit, d'enseigner quelques rudimens : par lesquelz, ceux qui seroient touchez d'aucune bonne affection de Dieu, feussent instruictz a vraie pieté. Et principalement

1re PAGE DE L' « ÉPITRE AU ROI » DÉDIANT A FRANÇOIS Ier
L'INSTITUTION CHRÉTIENNE
L'édition originale (1541) mesure 11 cm.×18

découverte de M. le pasteur Pannier, on sait que le volume sortait des presses de l'imprimeur genevois, Michel Du Bois.

Certes, en translatant l'*Institution chrétienne* dans sa langue maternelle, le jeune Réformateur ne visait nullement à la gloire littéraire. Son unique but était d'exposer et de répandre l'ensemble des doctrines religieuses qu'il considérait comme les fondements de la foi nouvelle, et en même temps de défendre, par l'immortelle Epître adressée au roi François Ier, ses coreligionnaires persécutés. Il se trouva — sans qu'il l'eût cherché apparemment — qu'il fonda, grâce à ce livre, l'éloquence française, au sens classique du mot, c'est-à-dire le genre littéraire dont nous som-

mes peut-être le plus fiers, que les autres peuples se plaisent à reconnaître comme notre apanage, et qui caractérise le mieux ce qu'on pourrait appeler le génie de notre nation.

Cette magnifique création, dont nous sommes redevables à Calvin, est d'autant plus extraordinaire que, dans l'enseignement d'alors, la langue de Cicéron seule était admise. Classes et cours, on le sait, se faisaient presque exclusivement en latin. C'est donc surtout au foyer paternel, et d'abord sur les genoux de leur mère ou de leur nourrice, que Marot, Rabelais, Calvin et Ronsard ont acquis la connaissance de l'idiome vulgaire qui devait leur conférer l'immortalité. Notre langue ne s'enseignait alors nulle part en France. Notons, toutefois, que le jeune Noyonnais avait eu l'heur de connaître, durant ses années d'études, les enseignements de deux maîtres, les plus remarquables de l'époque, qui, tout en parlant latin, formèrent son esprit aux meilleures disciplines : Mathurin Cordier et Melchior Wolmar. Après cela, il convient d'observer que l'éducation d'humaniste dont bénéficia Calvin, et sa solide culture de juriste, ont dû contribuer puissamment à développer en lui les qualités qui le sacrèrent, un peu plus tard, orateur et écrivain. Comment ne pas signaler, en outre, l'influence qu'un commerce assidu avec les philosophes anciens et les théologiens dut exercer assez naturellement sur la pensée de notre auteur, en l'habituant à construire des démonstrations bien équilibrées dans le domaine des choses morales et spirituelles, jusque-là réservé à la langue latine ?

(L'orateur lit ici plusieurs fragments de l'*Institution* de 1541, notamment un passage qui figure dans les dernières pages et commençant par ces mots : « Mais la souveraine consolation est quand nous endurons persécution pour justice... » On trouvera cet admirable développement dans la réédition de 1911, t. II, p. 805-806, chap. XVII, *De la Vie chrétienne* (1).

Ne manquons pas de réagir, une fois de plus, contre l'erreur trop répandue qui représente le style de Calvin comme empreint de tristesse. Combien étrange un tel préjugé ! Qu'il suffise d'évoquer, à côté de tant de pages de l'*Institution chrétienne*, le *Traité des Reliques*, les *Excuses* à M. de Falais et aux Nicodémites, les traités contre les Libertins, nombre de ses préfaces et lettres françaises, pour

(1) Ce chapitre a été réédité, d'après le tirage à part (exemplaire unique), que possède la Bibliothèque nationale, par M. Pannier, dans les publications de la Société calviniste (Paris, Fischbacher).

qu'une assertion si fausse s'évanouisse aussitôt (1). Ne voit-on pas transparaître, à chaque instant, dans son style, les indices du voisinage de la vie ? On y admire surtout une aisance familière, des rappels constants à la réalité concrète, des comparaisons pleines de relief, des images frappantes empruntées au monde extérieur et à l'ambiance quotidienne, sans parler des allusions sévères ou humoristiques qui communiquent à cette prose incomparable une variété et un intérêt qui ne se démentent jamais.

En somme : brièveté, clarté, ordre et méthode, tels sont les mérites que l'on s'est accordé à reconnaître au style de Calvin. Mais il faut y ajouter encore le mouvement qu'il excelle à introduire dans les développements les plus austères. Son sens aigu de la réalité, qui s'affirme, à chaque page, par des métaphores, des locutions hardies, des proverbes familiers, exclut la monotonie. L'écrivain, chez lui, va droit au fait, sans nulle concession à la rhétorique, et sans sacrifier à l'abus des digressions, ni à celui des citations inutiles, si fréquentes chez la plupart de ses contemporains. En aucun cas, le lecteur ne risque de perdre de vue l'objet de ses démonstrations. Son vocabulaire charme le lettré par sa justesse et son exactitude, sa syntaxe par une netteté continue qui ne connaît pas de défaillance. Il évite avec un soin visible cette multiplication des incidentes qui apparaît comme un fléau véritable chez tant d'écrivains de son temps. Autre don non moins saisissant : il sait tenir, d'instinct, le plus grand compte de l'harmonie et de la cadence souhaitées par l'oreille. Aucune prose ne se prête mieux que la sienne à la lecture à haute voix. C'est que chacune de ses pages permet d'évoquer l'orateur-né qu'a été le Réformateur. Toute l'histoire de son activité politique et religieuse prouve, assurément, que personne ne l'a dépassé dans l'art de convaincre et de persuader par la puissance de la parole vivante. Celle-ci reste présente, si j'ose dire, dans tout ce qu'il a écrit.

---

(1) A la séance du Comité qui a suivi l'Assemblée, M. le pasteur Beuzart a fait observer que « triste », au XVIIe siècle, n'avait pas exactement le même sens qu'aujourd'hui. Dans son *Dictionnaire de la langue française,* Littré, au mot *Triste,* donne (3°) l'acception : *Sévère,* et cite précisément le passage de Bossuet (*Histoire des Variations,* etc. IX) ; puis ce vers de Racine (*Britannicus* I, 2) :

Ah ! quittez d'un censeur la triste diligence...

M. Beuzart conclut : *triste,* à cette époque, signifie simplement *grave.* (Le mot latin *tristis* avait d'ailleurs déjà ce sens : *austère.* Pour signifier : « Scipion était plus grave, plus austère, que Lélius », Cicéron écrivait : « In Scipione vita *tristior* ») [N. D. L. R.].

Chacun de ces grands ancêtres du XVIe siècle a travaillé à sa manière à la poursuite de l'idéal. N'oublions pas que ces hommes ont pensé, écrit et agi au milieu de luttes ardentes. Soyons leur d'autant plus reconnaissants de tout ce qu'ils ont apporté à l'œuvre de la civilisation générale et à la vie spirituelle de l'humanité. Ils ont du même coup servi et honoré cette noble patrie française qui s'est faite, suivant une parole mémorable, si juste, « au prix de mille ans d'héroïsme et de patience, par le labeur des uns, la bravoure et l'intelligence des autres, et par les souffrances de tous ». N'est-ce pas dire, par là même, Mesdames et Messieurs, que, malgré toutes les tristesses de la crise immense qu'elle traverse, notre patrie ne saurait périr.

***

L'assemblée chanta alors un cantique composé par Charles Cuvier (1846).

Allocution de M. André Dumas (1)

Victor Hugo et le Protestantisme

ctor Hugo eut un tel sens du mystère, el appétit du divin, il a donné dans sa t dans son œuvre une telle place aux problèmes qui vraiment comptent, que n voulait rechercher en quelle mesure ensée se rapproche de la pensée protnte, il faudrait une longue étude. Le qui m'échoit est beaucoup plus mo-. M. Jacques Pannier m'a simplement ndé quelques notes sur l'attitude du l poète à l'égard du protestantisme et protestants.

ppelons d'abord ceci. Tandis que Laine, élevé par une mère pieuse, pouvait :

eu de mon berceau, sois le Dieu de ma [tombe

r Hugo était le troisième fils de parents s'étaient mariés civilement. Son père servi en Vendée sous le nom de capi- Brutus ; sa mère, orpheline de bonne e, avait été recueillie par une tante ie des philosophes du siècle finissant. Quand ils s'épousèrent, le 15 novembre 1797, les prêtres étaient cachés ou en fuite. Ils ne se donnèrent pas la peine d'en chercher un. Victor vint au monde le 26 février 1802. Ses biographes parlent longuement de sa naissance ; aucun d'eux n'a parlé de baptême.

L'enfant eut trois maîtres, qui tous avaient jeté la soutane aux orties : le père Larivière, qui, au temps heureux des Feuillantines, lui donna ses premières leçons ; M. Cordier, directeur de la pension où son père le mit en 1814 ; M. Maugras, qui professait la philosophie au lycée Louis-le-Grand où la pension Cordier conduisait ses élèves. En 1811, pendant le séjour à Madrid où le général Hugo avait suivi le roi Joseph, Victor, entré au Collège des Nobles, aurait pu recevoir quelque enseignement confessionnel. Mais sa mère préférait confier ses fils à leur conscience qu'au catéchisme. Pour les faire dispenser de servir la messe, elle déclara qu'ils étaient protes-

(1) Le *Bulletin* a publié en 1939, p. 99, le portrait d'A. Dumas et l'indication des distinctions qui venaient de lui être conférées (cf. 1935, p. 461).

tants. Ainsi, le jeune Victor passa pendant un an pour appartenir à la religion réformée.

Dans son enfance, il eut pourtant un excellent maître, qui éveilla son âme, l'incita aux longues méditations et dont il ne se lassait pas d'entendre la voix. Ce fut le jardin calme, profond, mystérieux des Feuillantines. C'est là qu'il apprit à lire au grand livre de la nature, qu'il fut, dit-il, pénétré de ces bruits, ces parfums,

Qui font sortir de l'âme et monter jusqu'à Dieu
L'espérance, l'amour, la prière et l'extase.

Et ce fut toujours dans la beauté des choses qu'il trouva la meilleure preuve de Dieu :

Gloire à Dieu seul ! Son nom rayonne en ses [ouvrages !

Deux livres surtout — deux vrais livres — enchantèrent la jeunesse pensive de Victor Hugo. Le premier fut la Bible, découverte un jour dans le grenier des Feuillantines. La grandeur simple des vieux récits le transporta. Il devait toute sa vie rester un lecteur assidu des Ecritures que peu d'hommes ont connues mieux que lui.

Le second livre fut le *Génie du Christianisme,* qui lui montra dans le catholicisme la religion la plus favorable aux arts et à la poésie. Il fut ainsi conquis au sentiment religieux par le sentiment esthétique. Désormais, plein d'admiration pour nos vieilles églises, il aura l'amour passionné du gothique. Charles Nodier pourra lui dire, un jour qu'il s'attarde à visiter une cathédrale : « Vous êtes possédé par le démon Ogive. »

Quand, en août 1818, Victor Hugo quitte la pension Cordier, il a déjà écrit beaucoup de vers et obtenu de premiers succès académiques. Dorénavant, il ne sera plus que poète. Toute la jeunesse qui l'entoure est monarchiste et catholique, deux mots alors inséparables. Acquis aux sentiments en vogue, il célébrera, dans ses *Odes,* le trône et l'autel. En compagnie d'amis tous croyants, il fonde le *Conservateur littéraire,* qui professe que tous les hommes de talent sont religieux. Mais est-il destiné à rester longtemps royaliste, ce poète qui déclare aimer la Monarchie parce qu'après la Révolution et l'Empire, elle est un régime de liberté ? Et n'a-t-il pas, dans un de ses articles du *Conservateur,* osé parler de la *déplorable* révocation de l'Edit de Nantes ?

En tous cas, ce catholique ne pratique pas beaucoup sa religion. En juillet 1821, il reçoit la visite d'un jeune prêtre dont il a remarqué la présence à Saint-Sulpice, le jour de l'enterrement de sa mère. C'est le duc de Rohan, qui est entré au séminaire après la mort subite de sa femme. Au cours d'un entretien, le poète avoue qu'il n'a jamais fait sa première communion. Un confesseur est trouvé dans la personne de Lamennais, qui justement — le monde est petit — habite à ce moment l'ancienne maison des Feuillantines. Dialogues émouvants, où les deux interlocuteurs se découvrent le même amour du peuple, où Lamennais confie son drame intime. Poussé par l'abbé Carron, il s'est fait prêtre avec l'espoir de conquérir la foi, mais la grâce n'est pas venue. Il donne des âmes à Dieu sans être sûr de lui faire accepter la sienne.

Victor Hugo fait ses Pâques, ce qui ne l'empêchera pas, le 14 décembre, d'écrire à sa fiancée : « Je fais peu de cas de l'esprit de convention, des croyances communes, des convictions traditionnelles ; c'est que je crois qu'un homme prudent doit tout examiner avec sa raison avant de rien accueillir. » Décidément, ce néophyte garde un esprit indépendant, et il n'est pas le seul parmi les fondateurs du très catholique *Conservateur.* Bientôt Alfred de Vigny sera assez libéré de l'Eglise pour épouser au temple de Pau Mlle Lydia Bunbury, une protestante.

1827. La politique rétrograde, la bigoterie étroite de Charles X ont écarté du trône ses meilleurs soutiens, Chateaubriand, Lamartine, Royer-Collard, Lamennais, Cousin. Gagné aux idées libérales, Victor Hugo, dans sa retentissante préface de *Cromwell,* écrite au lendemain d'une série de représentations de Shakespeare, réclame la liberté de l'art contre le despotisme des règles. Le théâtre classique honorait les

ux de la Grèce et de Rome, auxquels Cor-
le et Racine ne croyaient pas. Voulant
oser à cette tragédie païenne un art mo-
ne, qui reflète la pensée des hommes de
temps, Victor Hugo doit fatalement
cevoir un drame chrétien, et chrétien,
ce moment, est synonyme de catho-
e. Mais une question se pose. Si l'on
ure les forces qui déterminèrent l'éclo-
du Romantisme, ne s'apercevra-t-on
contrairement à l'opinion généralement
ise, que ce sont les influences protes-
es qui prédominent ? Le classicisme
tait l'antiquité grecque et latine. Le Ro-
tisme, pour régénérer notre génie na-
al, veut l'enrichir de l'apport des litté-
ures étrangères qui l'ont précédé dans
upture avec les vieilles traditions. Or,
sont ces précurseurs qu'admire Victor
o ? ce sont des Anglais comme Milton,
sworth, Walter Scott, Shelley ; des Alle-
ds comme Klopstock, Wieland, Gœthe,
iller, tous ou presque tous protestants.
France, il est vrai, Chateaubriand est
olique, mais Mme de Staël, autre grande
iatrice, est petite-fille de pasteur et a
l'éducation d'une mère calviniste, et
t dans le génie septentrional, libéré par
éforme, qu'elle trouve un accent médi-
et grave qui manque à la poésie du
i. D'ailleurs, Chateaubriand lui-même,
t l'âme inquiète se reflète en ce maladif
é, sensible et tourmenté comme *Emile*
a Nouvelle Héloïse, a grandi sous l'in-
nce de Jean-Jacques, qui repoussait les
mes, mais rendait hommage à Dieu, au
ist, à l'Evangile ; et Rousseau, le véri-
e père du Romantisme, se loua toujours
re protestant.

uand les fameuses Ordonnances susci-
les journées de juillet, la révolution
tique et sociale qui s'accomplit est sa-
avec joie par le poète qui vient d'opé-
une révolution littéraire. Il a vu les
es d'une monarchie soutenue par ce que
ennais appelle le « parti de l'enfer »,
éjà sa religiosité se mêle d'un certain
cléricalisme nettement visible dans
e-Dame de Paris. Ce qu'il souhaite
s, c'est une *réforme* de l'Eglise dont
l'autorité lui paraît suspecte. Dès 1830, il note des pensées comme celle-ci : « L'Eglise affirme, la raison nie. Entre le *oui* du prêtre et le *non* de l'homme, il n'y a que Dieu qui puisse placer son mot. » En 1831, dans la préface des *Feuilles d'automne,* nous lisons ces lignes que tout lecteur non prévenu pourrait croire tombées d'une plume protestante : « Voyez le XVIe siècle. C'est une immense époque pour la société humaine... C'est le passage de l'unité religieuse à la liberté de conscience, de l'orthodoxie au schisme, de la discipline à l'examen. »

Les quatre derniers recueils parus avant l'exil sont l'œuvre d'un poète épris de justice, fraternel à toutes les misères, qui ne s'attache point aux dogmes, mais ne cesse de proclamer sa foi en Dieu, son amour du Christ, sa certitude que l'âme est immortelle. En 1848, plantant sur la place Royale l'arbre de la liberté, il dira publiquement : « Le premier arbre de la liberté a été planté, il y a dix-huit cents ans, par Dieu même sur le Golgotha. Le premier arbre de la liberté, c'est cette croix sur laquelle Jésus-Christ s'est offert en sacrifice pour la liberté, l'égalité et la fraternité du genre humain. La signification de cet arbre n'a point changé depuis dix-huit siècles. »

Mais que pense-t-il des protestants ? En 1827, il admire que le moment même où Colomb découvrait un monde fut celui où Luther en détruisait un autre. La même année, il publie une lettre d'un jeune genevois, Ymbert Gallois, dont il partage toutes les émotions. Gallois, perdu dans le grand Paris, pense à Rousseau : « O ville de boue et de fumée ! Que cette âme tendre a dû souffrir ici ! » Et il regrette sa chambre austère de Genève. En même temps, loin de la blâmer, il voit dans l'abondance des sectes protestantes un signe de bonne foi et de vitalité, une preuve que les âmes ont besoin d'espoir, que la matière ne les a pas desséchées.

Ce qui, dans nos temples, pourrait déplaire à l'artiste, c'est leur froideur, leur nudité ; mais, dans le *Rhin,* il s'est expliqué à ce sujet. En octobre 1840, il est à Worms. Après avoir visité la cathédrale aux fres-

ques byzantines, aux forêts d'arabesques, aux colonnes sculpturales, vastes poèmes de pierre, il voit une pauvre église luthérienne, blanche, anguleuse et morose. A peine a-t-il écrit ces mots qu'il voudrait les effacer. Simple opinion, dit-il, sur deux ouvrages d'art. « Gardez-vous d'y voir un jugement entre deux religions. Le catholicisme est nécessaire à la société, le protestantisme est utile à la civilisation. Et puis, insulter Luther à Worms, ce serait une double profanation. Cest à Worms surtout que ce grand homme a été grand. Jamais l'ironie ne sortira de ma bouche en présence de ces penseurs et de ces sages qui ont souffert pour ce qu'ils ont cru le bien, le vrai. Leur œuvre est sainte pour l'univers et sacrée, pour moi. »

Après l'apparition des *Chants du Crépuscule,* Alexandre Vinet publia un article qui mêlait aux justes louanges de strictes réserves. Hugo remercia le *Semeur* pour cette étude « loyale et sincère », souhaitant que de pareils articles fussent moins rares dans la presse. « Ce sont là, disait-il, des exemples de critique toute digne et austère. »

Le 18 mai 1846, Victor Hugo passe la soirée chez M. Guizot, près duquel il aperçoit sa vieille mère assise au coin de la cheminée, en guimpe et coiffe noires, et il écrit : « On croit voir au milieu de ce salon de velours et d'or une apparition des Cévennes. M. Guizot lui disait un jour : « Vous rappelez-vous, ma mère, le temps où votre grand'-mère vous parlait des dragons qui la poursuivaient dans la montagne et des balles qui venaient trouer ses jupes ? »

En 1849, quand Victor Hugo quitta l'ancienne place des Vosges — ainsi dénommée par la Convention en l'honneur du département ayant le mieux acquitté ses impôts — il s'installa 37, rue de la Tour-d'Auvergne, dans la maison même qu'habitait Adolphe Monod. Leurs deux cabinets de travail, superposés, donnaient sur le même jardin. Les mêmes chants d'oiseaux les réveillaient. Les relations du poète et du pasteur, qui avaient exactement le même âge, furent assez cordiales pour que Victor Hugo, partant pour l'exil, laissât à son voisin des caisses de livres et lui en offrît même quelques-uns en affectueux souvenir.

C'est avec la protestante Hélène d[e] Mecklembourg que Victor Hugo eut les rap[-]ports les plus émus et les plus suivis. L[e] 30 mai 1837, son mariage avec le princ[e] héritier Ferdinand d'Orléans avait été cé[-]lébré à Fontainebleau, selon les rites de[s] deux religions. Le 10 juin, lors d'une grand[e] fête à Versailles, Hugo fut présenté à l[a] jeune princesse, qui, petite-fille d'un an[-]cien ami de Gœthe et de Schiller, adorai[t] la poésie et les poètes. « M. Hugo, dit-elle[,] j'ai lu tous vos livres ; j'ai visité « votre [»] *Notre-Dame* ; je sais beaucoup de vos ver[s] par cœur. J'aime surtout la pièce qui com[-]mence ainsi :

> C'était une humble église au cintre surbaiss[é,]
> L'église où nous entrâmes. »

Le poète, qui boudait le roi, devint un fa[-]milier de la cour. Leurs Altesses vinren[t] un dimanche, par surprise, assister à l'un[e] de ses réceptions de la place Royale. Victo[r] Hugo fut à ce point ravi par la grâce blond[e] d'Hélène de Mecklembourg qu'on a pu sup[-]poser que c'est elle qu'il avait peinte sou[s] les traits de Marie de Neubourg, la mélan[-]colique reine de *Ruy Blas*. La jeune prin[-]cesse n'était pas née pour le bonheur. E[n] 1842, un stupide accident la rendit veuv[e.] La révolution de 1848 l'obligea de quitte[r] la France. Mais Victor Hugo, demeuré so[n] respectueux et tendre ami, adressa enco[re] en 1855 des vers touchants à sa sœu[r] d'exil :

> Elle accepte, stoïque et simple, l'âpre ennui

Le 9 septembre 1843, Victor Hugo, qui r[e-]vient d'Espagne, visite les environs de R[o-]chefort. Journée torride. Il entre dans un[e] auberge, demande à boire, prend un journ[al] et pousse un cri. Il vient d'apprendre [la] mort tragique de sa fille, noyée en Sei[ne] avec son mari, Charles Vacquerie. Le poè[te] douloureux va connaître tous les sentimen[ts] qui peuvent bouleverser son cœur de père[:] désespoir, révolte, abattement, résignatio[n,] espérance aux éternels revoirs. Sa maiso[n] de la place Royale devient silencieuse [et] triste. Il reste immobile, des heures enti[ères]

avec ses trois enfants sur les genoux. ant un an, il n'écrit plus de vers. Le nage fait à Villequier pour le premier ersaire de la mort de Léopoldine lui re les stances immortelles que, depuis ècle, se répètent les pères en deuil. il les garde longtemps secrètes. Celui ne restait jamais six mois sans rien aire demeure muet pendant dix ans.

5 août 1853, Victor Hugo débarque à y. Les strophes vengeresses que, tout l de passion, il devait d'abord écrire, rapidement terminées. Les *Châtiments* ssent en novembre. Ce qui le préoc- maintenant, c'est l'insondable pro- e de l'au-delà. C'est que tout contribue re passer en lui le grand frisson de le souvenir de sa fille dont la mort et l'ont deux fois séparé, sa Marine- sse, lourd cube blanc, froid comme ombeau, éternellement battu par les le spectacle continuel du ciel sans es et de la mer, dont le sourd gronde- accompagne toutes ses rêveries. Dans le, au bord de l'infini, il se découvre d'un saint Jean à Pathmos. Plein de eur qui fit pâlir Dante, de l'angoisse étreignait Pascal, il étudie toutes les sophies, et, penché sur un gouffre ru- nt, il croit surprendre la voix du mys- Les vastes poèmes qu'il écrit alors : *La fin de Satan, Ce que dit la bouche bre,* marquent l'immense effort du Son- pour déchiffrer la grande énigme de ers.

is discuter la religion de Victor Hugo, lons seulement qu'il met tout son es- dans la bonté de Dieu. Si nourri qu'il le la Bible, il ne peut concevoir le Dieu ur de Moïse qui, lui, ne croyant pas à future, supposait des châtiments ter- s frappant plusieurs générations. Il ne it pas davantage qu'un Dieu bon e condamner sa créature aux peines elles. Si Dieu punit, c'est par amour, nous purifier, nous préparer à l'éter- lumière. Tous élus ! Satan lui-même pardonné. Et la conviction du poète se ne en des formules saisissantes comme -ci :

Bénir le ciel, c'est bien ; bénir l'enfer, c'est [mieux.
Dieu serait le puni s'il ne pardonnait pas.

Victor Hugo ne se contenta pas de prêter l'oreille aux rugissements du gouffre. En septembre 1853, Mme de Girardin, venue à Jersey, l'initia au mystère des tables tournantes. On questionna Moïse, Eschyle, Platon, Galilée, Luther, en qui le poète saluait l'apôtre du libre examen. Mais il est évident que Luther ne fit pas d'autre réponse que celle que, sans le savoir, Victor Hugo lui avait soufflée lui-même.

Son séjour aux îles le plaça au centre d'une population protestante. Si le protestantisme anglican, papisme sans pape, l'attira peu, il admira toute la vie spirituelle que représentaient d'innombrables sectes, méthodistes ou autres, qui marquaient leur mépris du démon en refusant d'écrire Satan avec un grand S.

Quand il arrive à Guernesey, le 31 octobre 1855, Victor Hugo semble dire adieu au gouffre d'ombre et aux tables. En 1856, il publie les *Contemplations,* mémoires d'une âme, son œuvre de poésie la plus touchante et la plus intime. Pour rendre le poète à la simplicité de l'Evangile, pour faire jaillir de son cœur brisé les sentiments les plus chrétiens et les plus vrais, il suffit du souvenir de Léopoldine. Ici, nous entrons dans le sanctuaire. Plus de littérature, plus de métaphysique. Rien qu'un humble titre : *Pauca meae* ; rien que la douleur d'un père qui, sans chercher à comprendre, s'incline sous la volonté de Dieu. Jamais le poète ne s'est élevé plus haut ; jamais il n'atteint mieux le grand art simple que lorsqu'il oublie d'être artiste.

En 1859 paraît la première série de la *Légende des Siècles.* Hugo s'y montre protestant par sa parfaite connaissance des Ecritures. Un critique a remarqué que l'œuvre hugolienne contient le texte presque intégral de l'essentiel de l'Evangile. Même, dans *Première rencontre du Christ avec le tombeau,* il a su insérer le verset de saint Jean : « Et Jésus pleura. » L'extraordinaire, c'est que, sachant tout le pouvoir d'un mot précis, il s'attache plus au détail

qu'au fait connu. Ainsi, dans *Dieu invisible au philosophe,* tous les noms cités sont exactement empruntés au *Livre des Nombres,* mais l'ânesse de Balaam devient un âne. Mais quelle puissance, quelle évocation des nuits bibliques dans les strophes radieuses de *Booz endormi* !

Booz ne savait point qu'une femme était là,
Et Ruth ne savait point ce que Dieu voulait
[d'elle,
Un frais parfum sortait des touffes d'asphodèle;
Les souffles de la nuit flottaient sur Galgala.

L'ombre était nuptiale, auguste et solennelle ;
Les anges y volaient sans doute obscurément,
Car on voyait passer dans la nuit, par moment,
Quelque chose de bleu qui paraissait une aile.

Dans la *Fin de Satan,* tout le second livre, *Le Christ,* est écrit en marge des Evangiles, dont Victor Hugo s'est efforcé de garder la douce et calme poésie. Un vers bien venu, si simple qu'on ne saurait dire comment il est fait, suffit à nous donner une vision subite de Jésus. Celui-ci, par exemple :

Il avait les cheveux partagés sur le front.

Ou encore :

Madeleine croira que c'est le jardinier.

La Fin de Satan est souvent prise à tort pour une œuvre de vieillesse, parce que le poète, pour se survivre, avait résolu de laisser des ouvrages manuscrits dont la publication s'échelonnerait pendant plus de cinquante ans après sa mort. Ecrite en pleine force, elle apporte quelques-uns des plus beaux poèmes de Victor Hugo, deux surtout, l'adorable *Cantique de Bethphagé,* transcrit des *Psaumes,* et *Deux différentes manières d'aimer.* La Madeleine, sachant les dangers que court le Christ, va supplier sa mère de le cacher :

Une femme se hâte en une rue étroite ;
Elle regarde à gauche, elle regarde à droite,
Et marche. S'il faisait moins sombre au firma-
[ment,
On pourrait à ses doigts distinguer vaguement
Le cercle délicat des bagues disparues.
Son pied blanc n'est pas fait pour le pavé des
[rues ;
Elle porte un long voile aux plis égyptiens
Plein de rayons nouveaux et de parfums an-
[ciens...

Victor Hugo, pendant l'exil, prit souv
la parole au bord des tombes, et, plus il
séparait de l'Eglise et repoussait tout int
médiaire entre l'âme et Dieu, plus il v
lait proclamer avec force sa foi en l'imm
talité. « Oui, Dieu », disait-il à l'enterrem
de Jean Bousquet. « Jamais une tombe
doit se fermer sans que ce mot vivant y s
tombé. » Dans un discours écrit pour
obsèques de George Sand : « Ici-bas com
là-haut, la réapparition suit la dispa
tion. » A la mort de Quinet, fils d'une p
testante, il affirme « cette *réalité céleste*
est une délivrance ».

Adversaire résolu de la peine de mort,
déclarait que la vie est sacrée, qu'elle n'
partient qu'à Dieu. De quel droit avanço
nous son heure ? De quel droit toucho
nous à la tombe, au peut-être ? Mais s
intervention la plus ardente fut en fav
d'un protestant, l'héroïque John Brov
puritain austère, fervent abolitionniste an
ricain, que la haine des esclavagistes
condamner.

En 1862, deux membres de l'Eglise
formée de Genève, MM. Bost et James Fa
le consultèrent sur l'abolition de la pe
de mort. De la longue réponse qui leur
faite, nous pouvons détacher ces mot
« Quand donc ceux qui lisent la Bible co
prendront-ils la vie sauve de Caïn ? qua
donc ceux qui lisent l'Evangile compr
dront-ils le gibet du Christ ? » Grâce
cette lettre, tirée à des milliers d'exempl
res, l'échafaud disparut de la républic
genevoise.

Un ami de Victor Hugo fut Paul Stapf
qui fit tout un séjour à Guernesey. Il aim
se confier à lui et lui avoua un jour q
ne restait jamais quatre heures sans pri
« Etre impuissant, c'est une force. C'
dans son impuissance que l'homme a tr
vé le point d'appui, la prière. Prier, p
lui, c'était se taire, c'était mettre l'inf
d'en bas, l'âme, en contact avec l'infini d
haut. La prière, c'est le pont qui pern
à l'âme de franchir l'abîme qui nous sép
de Dieu. » Dans ses entretiens avec Stapf
le poète parlait aussi de la conscience,
devoir. « La conscience, disait-il, je

pas d'autre preuve de l'existence de 'Vous est-il arrivé de faire une chose uelque chose en vous désapprouvait ? elque chose n'était pas vous, puisqu'il désapprouvait ; ce quelque chose, Quelqu'un, et je l'appelle Dieu. J'ai nt agi en contradiction avec cette mais je savais ce que j'aurais dû faire que je ne le fisse pas. » Idée que Hugo a résumée dans un beau vers :

nscience en moi, c'est Dieu que j'ai pour [juge.

icien catholique du *Conservateur lit*e avait entendu l'impératif catégorique ant, fils d'une presbytérienne d'une piété.

or Hugo, qui, dans *Le Pape,* a consaut un passage à Jean Huss, aima la t des idées de la Réforme, et peutût-il été complètement acquis à une ne un peu plus réformée. Le seul ree qu'il adresse aux protestants, c'est ngratitude envers Voltaire, et sur ce che — dans les *Travailleurs de la mer* is ses discours — il est plusieurs fois ı. « Genève, disait-il, enchérit sur Il y a *crescendo* dans la malédiction. Sirven, tant de pages éloquentes sur agonnades n'y font rien. Les protesle poursuivent d'une haine ortho- » Ailleurs : « Calas réhabilité, La vengé, Sirven sauvé, les mœurs adoula conscience humaine délivrée, voilà re de Voltaire. » Ailleurs encore : nbattre le pharisianisme, démasquer osture, terrasser les tyrannies, protés faibles, les pauvres et les souffrants, pour les persécutés et les opprimés ; la guerre de Jésus-Christ ; et qui est me qui a fait cette guerre, c'est Vol- » J'avoue que le reproche me touche, ucuns peuvent croire que le protesme français s'honorerait si quelque au Musée du Désert, par exemple, un illon, une plaque, un simple nom grar une pierre, rendait l'hommage que devons au défenseur des consciences , à l'avocat des huguenots Jean Calas ul Sirven.

Victor Hugo, après l'exil, eut la douleur de perdre ses deux fils, Charles et François-Victor, qui furent tous deux enterrés civilement, mais sur l'une et l'autre tombe fut affirmée l'immortalité de l'âme. Louis Blanc cita deux vers de son illustre ami :

C'est un prolongement étrange que la tombe,
On y monte, étonné d'avoir cru qu'on y tombe.

Le 26 avril 1876, Victor Hugo prit lui-même la parole aux obsèques de Mme Louis Blanc, que présidait le pasteur Auguste Dide. Ayant fait allusion aux malheurs de la France, il termina ainsi : « Prenons conseil du grand lieu où nous sommes ; une fécondation profonde est dans tout, même dans la mort. La mort est une autre naissance. Oui, demandons aux choses sublimes qui nous entourent de nous donner pour la patrie ce que la patrie réclame ; demandons-le aussi bien à ce tombeau qui est sous nos pieds qu'à ce soleil qui est sur nos têtes ; car ce qui sort du soleil, c'est la lumière et ce qui sort du tombeau, c'est la paix. »

Sa foi profonde, le poète la proclama en toutes circonstances. En 1871, candidat à la députation, il reçoit la visite du délégué d'on ne sait quel comité révolutionnaire.

« Enfin, dit l'homme, expliquez-vous. Etes-vous avec nous ou avec les bondieuzards ?

— Je suis avec ma conscience.

— Il est fort possible alors que vous ne soyez pas nommé.

— Ce sera comme vous voudrez.

— Voyons ! il n'y a pas de milieu. Il faut choisir entre nous et le bon Dieu.

— Eh bien ! je choisis Dieu. »

Victor Hugo mourut le 22 mai 1885. Vous connaissez ses dernières volontés. « Je donne cinquante mille francs aux pauvres. Je désire être porté au cimetière dans leur corbillard. Je refuse l'oraison de toutes les Eglises ; je demande une prière à toutes les âmes. » En 1854, avant sa mort, Lamennais, l'auteur des *Paroles d'un croyant,* avait exprimé à peu près les mêmes vœux.

Quelques heures avant sa fin, Victor Hugo articula son dernier vers :

C'est ici le combat du jour et de la nuit.

Vers souvent mal compris. Pour le poète, la vie n'est pas le jour, la mort n'est pas la nuit. Non, ce qu'il a voulu dire, c'est exactement le contraire. Nous n'avons qu'à ouvrir ses livres, pour rencontrer des vers comme ceux-ci :

Ne dites pas : mourir, dites : naître. Croyez !...
Le cercueil, ce berceau de la naissance énorme...
Les immenses rayons de la tombe entr'ouverte...

Après la nuit, le jour. Après les ténèbres, la lumière. *Post tenebras lux*. Ce sont les mêmes mots dont la Société de l'histoire du Protestantisme a fait sa devise. Victor Hugo aurait pu les signer. Sans être protestant, il a écrit des vers que tous les protestants peuvent redire, d'humbles vers où il a versé son cœur, où, dans les pauvres mots de tout le monde, il a traduit l'éternelle plainte de la faiblesse humaine.:

Maintenant que Paris, ses pavés et ses marbres,
Et sa brume et ses toits sont bien loin de nos [yeux ;
Maintenant que je suis sous les branches [arb
Et que je puis songer à la beauté des cie
Maintenant que du deuil qui m'a fait l' [obsc
Je sors pâle et vainqueur,
Et que je sens la paix de la grande nature
Qui m'entre dans le cœur,

Je viens à vous, Seigneur, père auquel il
Je vous porte, apaisé, [croi
Les morceaux de ce cœur tout plein de v
Que vous avez brisé. [gl

Je viens à vous, Seigneur, confessant que v [

Bon, clément, indulgent et doux, ô Dieu viva
Je conviens que vous seul savez ce que v [fa
Et que l'homme n'est rien qu'un jonc [tremble au v

Je dis que le tombeau qui sur les morts
Ouvre le firmament ; [fe
Et que ce qu'ici-bas nous prenons pour le te
Est le commencement.

André DUMAS

*
* *

Après l'Assemblée a eu lieu dans la grande sacristie une exposition de documents relatifs aux faits qui y ont été rappelés : un des sept rarissimes exemplaires de l'*Institution chrétienne* de 1541 ; la reproduction d'un portrait de Calvin à cette époque ; des portraits de Guizot, Adolphe et Frédéric Monod, Ath. Coquerel père, Ath. Coquerel fils, Juillerat, GrandPierre, etc.

ÉTUDES HISTORIQUES

La maison des Nouvelles Catholiques à ALENÇON

1685-1792 (*suite*) (1)

Dernière période. — Dissolution.

Nous n'avons aucun autre état des pensionnaires de la maison des Nouvelles Catholiques depuis celui de 1747. Adressés semestriellement au ministre par l'intermédiaire de l'Intendant, ils ne revenaient plus à Alençon.

Mais les dossiers de dénonciations et d'arrestations pendant la période qui suivit immédiatement la réforme des Etablissements montrent que les vides opérés par le décret ministériel du 30 août 1747 furent assez rapidement comblés. Les années 1748 et 1749 virent se multiplier les internements par lettres de cachet, d'une part des enfants admis à la pension du Roi à cause de l'insuffisance de ressources des parents, d'autre part de ceux dont les familles réputées plus fortunées furent astreintes à assurer l'entretien.

Le 7 août 1748, l'Intendant Lévignen adresse à St-Florentin un « *Etat de plusieurs enfants nés de pères et de mères protestants et élevés dans la même religion, qu'il paraît convenable de faire mettre dans les maisons des Nouveaux et Nouvelles Catholiques d'Alençon aux frais de leurs parents.* » Il comprend 4 garçons et 5 filles. Michel Poupart, directeur des Nx Cath., y joint les renseignements qu'il a recueillis sur les familles avec l'aide du curé doyen de Damigny. Tous les enfants de cette liste ne furent pas enfermés ; signalons parmi les filles :

Jeanne-Louise Loppé, née en 1741, fille de René L., marchand et fabricant de dentelles à Alençon. — Elle fut jugée trop jeune par St Florentin qui décida de la laisser à ses

(1) Voir *Bulletin* 1940, p. 371.

parents pour quelque temps encore (elle n'avait que 7 ans), avec « *ordre du Roi à ceux-ci de la garder avec soin chez eux et défense expresse de la faire disparaître, sous peine d'emprisonnement jusqu'à ce qu'ils l'aient représentée.* » Elle fut effectivement internée par lettre de cachet le 30 mai 1754 (73). — Un cas singulier se produisit dans cette même famille deux ans après. En 1750, la plus jeune des enfants, Louise-Marie, née en 1743, se rendit un jour spontanément (? ? ?) à la maison de l'Union chrétienne, disant qu'elle voulait se faire catholique. Au lieu de renvoyer cette petite fille de 7 ans à sa famille, la supérieure l'accueillit et la garda, malgré les supplications des parents. Le père envoya un placet à la Cour ; d'où correspondance entre l'Intendant et S[t] Florentin. Ce dernier, finalement, résolut de mettre la famille en face de cette alternative : ou bien le père consentira à laisser l'enfant aux Nouvelles Catholiques, où celle-ci sera élevée aux frais du roi ; ou bien il devra promettre, « *sous peine d'emprisonnement* », de l'envoyer « *tous les jours* » pour son instruction à la maison de l'Union chrétienne, et de lui faire suivre régulièrement, ainsi qu'à tous ses autres frères et sœurs, les offices religieux catholiques. René Loppé comprit que la résistance était impossible ; sommé de comparaître devant l'Intendant, il se soumit et consentit à laisser son enfant au couvent « jusqu'à ce qu'elle ait atteint l'âge prescrit par le Règlement » (74).

Jeanne-Marie d'Occaigne et sa sœur *Madeleine* étaient filles de Jacques du Plessis d'Occagne, marchand de dentelles à Alençon, et de Marie-Marthe Leconte. La première, née en 1741, parut trop jeune à S[t] Florentin qui la laissa provisoirement à sa famille comme Jeanne-Louise Loppé et ne fit signer l'ordre du roi pour son internement que le 3 juin 1751, c'est-à-dire quand elle eut atteint l'âge de dix ans. Les parents furent astreints à payer sa pension. Quant à Madeleine d'Occagne, la sœur aînée de Charlotte, c'était une fille de 21 ans qui, d'après l'Etat de l'Intendant, « *avait marqué envie de se rendre catholique et avait été, pour cette raison, enfermée pendant deux mois par ses parents* »

(73) Papiers Loppé (Fonds La Sicotière). — Arch. dép. de l'Orne, C. 619.

(75) En septembre 1748 (Arch. de l'Orne, C. 619).

enfant ne sera admis avant l'âge de 12 ans ; mais on sait se prévaloir du Règlement ou passer outre suivant les circonstances.

Un frère de ces deux enfants Loppé, René-Antoine, était aussi signalé par l'Intendant, en 1748, et fut l'objet de poursuites.

qui « *l'avait fait témoigner plusieurs fois à la supérieure* » si l'on en croit l'évêque de Sées. Mais l'Intendant, renseignements pris, se ravise et écrit à son sujet au ministre : « *Cette fille est dans un âge à ne pouvoir espérer qu'elle reçoive docilement les instructions ; nous n'avons pu découvrir si elle désire de se faire catholique, quoique nous ayons chargé différentes personnes de sonder ses sentiments. D'ailleurs son père, qui a plusieurs enfants, n'est pas en état de payer sa pension, ne jouissant que d'un bien fort modique* (75). Elle entra cependant à l'Union chrétienne ; nous ne pouvons préciser à quelle date ; mais le 12 février 1757, S[t] Florentin envoie à Lévignen l'ordre du roi pour « *laisser sortir du couvent* (sic) *des N[elles] Cath. Madeleine Duplessis d'Occagne en exigeant du père le paiement de la pension qui restait due par la famille* (76). »

Marie-Anne de Boisnormand, fille de Nicolas, s[r] de Courdemanche de Boisnormand, domiciliée à Ray, près de Laigle, et de Marie Creste (cette dernière originaire d'Authon (Eure-et-Loir), et nièce de Marie-Anne de Courdemanche, femme de Jacques Chantepie de la Saussaie) ; dénoncée par l'Intendant à l'instigation de l'Evêque de Sées, elle fut enfermée par lettre de cachet le 22 août 1748, aux frais de ses parents qui durent payer pour elle une pension de 120 livres. L'ordre du Roi la dit âgée alors de 12 ans, mais, d'après les différentes pièces relatives à sa Profession, il résulte qu'elle serait née en 1732. L'année suivante, 1749, son père fit une démarche, sans résultats, pour la faire

(75) En septembre 1748. Arch. de l'Orne, C. 619.

(76) Cet ordre est du 12 février 1757, avons-nous dit. Le 26 novembre de la même année, Saint Florentin écrit à l'Intendant une lettre sévère pour lui reprocher de n'avoir pas encore répondu à ce sujet ; nous y lisons des phrases comme celles-ci : « Vous n'avez rien fait de ce qui vous a été prescrit d'une manière si expresse. Vous ne pourriez alléguer pour prétexte d'une inaction si singulière que l'oubli ; mais il ne peut être proposé pour excuse lorsqu'il s'agit d'une exécution d'ordre du Roy. C'est avec peine que je me trouve dans la nécessité d'exciter votre attention. » Lévignen répondit le jour même de la réception de la lettre ; le brouillon de sa réplique figure au dossier ; après s'être justifié du retard, il ajoute : « C'est la seule lettre que j'aie reçue dans ce genre depuis 32 ans que le soin de la généralité m'est confié ; permettez-moi de vous observer, Monsieur, que personne n'a plus d'exactitude que j'en ai pour l'exécution des ordres du Roi et que je ne crois pas avoir mérité de reproches à cet égard ; la droiture en tous genres dont je fais profession est connue de tout le monde... » Il avait d'abord écrit : *la lettre meslée d'aigreur,* puis : « *la lettre dans laquelle je remarque une aigreur à laquelle je n'ai pas été accoustumé.* » Ces deux expressions ont été successivement barrées dans le texte. (Arch. de l'Orne, C. 626).

transférer chez un marchand de dentelles, catholique, à Paris, en vue de son apprentissage. Le 22 août 1751, elle fit son abjuration et demanda à faire profession religieuse, « *ayant vocation,* dit-elle, *pour la maison des Nouvelles Catholiques qui est très édifiante et où je crois plus qu'en nulle autre pouvoir faire mon salut en procurant celui des autres.* » Par ordre formel du Roi, malgré sa résistance et à la suite de longs pourparlers, le père dut lui constituer pour sa dot à la communauté une rente annuelle de 150 livres et payer 200 livres pour son trousseau (77). L'acte de profession comme sœur de chœur aux Nouvelles Catholiques eut lieu le 22 juillet 1754 ; la constitution de rente par acte notarié le 3 novembre 1755 (78).

A la même époque (1748 à 1750) sont notées deux autres arrestations que nous voulons encore mentionner.

Celle d'une jeune fille de 18 à 20 ans qui vivait en pension à Bellême, chez Jean Chapeau, un ancien chirurgien qui avait dû renoncer à sa profession pour entreprendre un modeste commerce de drap et qui était resté l'un des plus fidèles représentants de la foi protestante dans la région ; cette jeune fille était connue sous le nom de Suzanne Duchemin et intriguait fort la population par son abstention systématique de toute relation avec les catholiques de la ville. Le bruit se répandit qu'elle était persécutée par Chapeau et qu'elle voulait se convertir. Alerté par l'évêque de Sées, l'Intendant fit faire une enquête sur les lieux. On découvrit qu'elle s'appelait, de son vrai nom, Suzanne Duhamel ; que ses parents, habitant Condé-sur-Noireau, jouissaient d'une certaine aisance, et qu'elle n'était nullement désireuse de changer de religion comme le voulait la rumeur publique. Sur le Conseil de l'Intendant, l'ordre d'arrestation fut lancé le 10 décembre 1748 et exécuté le surlendemain. Jean Chapeau, s'il y avait fait obstacle, était passible d'emprisonnement. — Encore une entorse au fameux règlement de l'année précédente interdisant, dans son premier article, l'internement de pensionnaires au-dessus de 16 ans.

---

(77) Le père, chargé d'une famille de 7 enfants, ne put s'engager pour une somme supérieure ; il venait de subir de grosses pertes d'argent. L'intervention du Marquis de Laigle, qui s'intéressait particulièrement à lui, rendit la transaction plus facile. — Le dossier de cette affaire ne comprend pas moins de 12 pièces dont un très curieux « *Mémoire des hardes et linges nécessaires à Mlle M.-Anne de Courdemanche* », établi par la supérieure dans tous les moindres détails, et s'évaluant à 362 livres 8 sols (Arch. de l'Orne, C. 624).

(78) Arch. de l'Orne, H. 5099. — H. 9104.

« Une fille de Mr de Couterne, seigneur du lieu, âgée de 8 à 10 ans » qui fut dénoncée par le subdélégué de Falaise dans les termes suivants : « *Mr de Couterne est un gentilhomme né dans la religion protestante qu'il professe ; il jouit de* 7 *à* 8.000 *livres de rente et demeure à sa terre de Couterne, élection de Falaise, où il prend soin de l'éducation de sa fille qu'il élève dans sa religion. On peut la faire mettre à ses frais dans la maison des Nouvelles Catholiques.* »

L'internement eut lieu par lettre de cachet le 9 novembre 1748. — Gabriel-Charles de Frotté, Sgr de Couterne, fils de Gabriel II et de Madeleine Ardesoif, représentait la branche aînée de la famille de Frotté. C'est de cette jeune fille qu'il est question dans l'entretien mémorable qu'eut avec son frère Charles-Gabriel de Frotté, en 1781, le jeune Louis de Frotté, futur chef de la chouannerie normande, quand, avant de rejoindre son régiment, il fit une tournée de visites dans sa famille et s'arrêta chez son cousin à Couterne. Après avoir rappelé les persécutions dont ses ancêtres avaient été victimes dans le courant du siècle, Ch.-Gabriel de Frotté ajoute : « *Pour éviter d'être enfermé j'ai été habillé en fille et caché jusqu'à* 14 *ans. Votre cousine a été comme moi cachée longtemps et lorsque les rigueurs qu'on exerçait sur les Réformés commençaient à s'adoucir, un ordre arbitraire de l'Intendant qui nous haïssait l'arracha d'ici. Je voulus en vain la défendre.. Je fus forcé moi-même de prendre la fuite ; vous le savez, puisque c'est chez vos parents* (79) *que je trouvai un asile.* » Il avait été interné aux Nouveaux Catholiques, à 8 ans, en 1706.

Donnons, entre beaucoup de cas analogues, un exemple de la ténacité avec laquelle l'Intendant, poussé par Saint-Florentin, savait poursuivre ses desseins d'extirpation des derniers vestiges de foi protestante dans le cœur des Nouvelles Catholiques. En 1739, après enquête auprès du curé, *Anne-Marie Lecomte,* fille de Michel-Pierre et Anne-Madeleine Menou de Bellesme, est enlevée à ses parents et enfer-

---

(79) *Chez vos parents :* A la Rimbelière, à Damigny, près d'Alençon où vivait une autre branche de la famille Frotté, celle dont Louis était issu. — (*Mémoires de Louis de Frotté* — citées par L. de la Sicotière dans son remarquable ouvrage : *Louis de Frotté et les insurrections normandes.*) Le propriétaire actuel du château de Couterne, acheté et en partie reconstruit par Jean de Frotté, le secrétaire de Marguerite de Navarre, ancêtre de la famille, M. le marquis R. de Frotté, descend en ligne directe du père de la jeune fille incarcérée aux N^lles Catholiques en 1748.

mée à l'Union Chrétienne. Elle est alors âgée de 10 ans ; neuf ans plus tard, elle a si bien subi l'empreinte de la maison qu'elle manifeste l'intention de faire profession religieuse et demande au Roi de transformer la pension qui lui est faite en constitution de dot, ce qui lui est accordé. La cérémonie de vesture et prise d'habits a lieu le 19 juillet 1748 et la présence du curé de Bellesme y est spécialement mentionnée. Cependant, après deux ans de noviciat, la jeune fille, suivant l'expression même dont on se sert, « *a perdu sa vocation religieuse* » ; elle demande à sortir, ce qui lui est accordé d'autant plus volontiers qu'elle pouvait « *être pour la maison un objet de scandale* ». Où ira-t-elle ? Ses parents sont restés fidèles protestants et elle achèverait de se perdre au milieu d'eux ! Lévignen, ne sachant trop que faire, se décide à la confier, provisoirement, dit-il, aux bons soins de son curé, le sieur Révei, de Saint-Sauveur-de-Bellême. Celui-ci ne consent qu'à contre-cœur ; après six mois, il adresse une réclamation à l'intendant, faisant comprendre sa lourde responsabilité de garder dans son presbytère une jeune fille de 21 ans. Il propose donc de la placer en apprentissage loin de chez elle et suggère le nom d'une maîtresse couturière de Caen qui l'accepterait à raison d'une pension de 160 livres par an. Après bien des pourparlers, le marché est conclu, la jeune fille ira à Caen chez cette catholique qui s'engage par écrit à envoyer à la Cour tous les six mois un certificat du curé de la paroisse, constatant que Marie Lecomte remplit exactement ses devoirs de catholicité. Saint-Florentin avait conduit ce cas particulier, jour par jour, jusque dans ses moindres détails. Quelle prodigieuse activité chez ce ministre s'il suivait avec une aussi méticuleuse attention tous les fils de l'immense trame tissée dans le royaume contre les religionnaires !

Signalons enfin deux sœurs, filles de Jacques de Frotté de la Rimbelière, Marie-Anne et Julie-Thérèse, qui furent enfermées aux Nouvelles Catholiques en 1767, contre la volonté de leur père, mais avec l'assentiment de leur mère, ancienne catholique, Anne Lepître, qui s'était jointe à l'évêque de Sées pour demander leur internement en vue de les soustraire à l'influence de leur père. L'Intendant trouva une occasion favorable de les faire entrer sans bruit et l'on n'eut pas à user des ordres du Roi qui avaient été lancés.

La plus jeune, Julie-Thérèse, sortit de l'établissement en 1771. Quant à Marie-Anne, qui avait 17 ans lors de son admission, elle sollicita et obtint la transformation de sa

pension en constitution de dot ; novice en 1771, elle fut admise comme sœur de chœur dans la communauté le 6 juillet 1773, à 23 ans.

Jacques de Frotté, le père de ces jeunes filles, était le plus jeune des 3 fils de Samuel de F. de la Rimbelière et de Suzanne de Cléray ; il vivait, dans la propriété de sa mère à Cléray, dans le voisinage de Sées, très modestement, si nous en croyons les rapports du subdélégué : « *Il est certain,* dit celui-ci, *que le Sieur de Frotté, gentilhomme demeurant dans cette ville, est protestant et protestant entêté. Il est de famille protestante, et sans le zèle que la dame sa femme a pour la religion catholique et le salut de ses enfants, il les aurait tous élevés dans les principes du protestantisme qu'il leur inspire tant qu'il peut. Ses enfants sont au nombre de cinq, deux garçons et trois filles. Deux de celles-ci sont à la pension du Roy dans la maison des Nouvelles Catholiques* (80)... *Il est constant que l'état mince de la fortune du père ne lui permet pas de payer une pension... Son peu d'aisance se découvre même par ses vêtements et ceux de ses enfants qui sont en fort mauvais ordre* (81)... »



En 1755, la Maison des Nouveaux Catholiques, rue du Bercail, fut supprimée après une enquête ordonnée par le Conseil d'Etat. Il fut prouvé, d'une part, que le nombre des pensionnaires était insignifiant et ne justifiait pas l'allocation de mille livres faite au directeur pour l'entretien de l'Etablissement ; d'autre part, que celui-ci avait peu à peu transformé l'institution en une sorte de pensionnat ouvert, moyennant finance, aux jeunes gens de la ville. L'éducation religieuse des garçons Nouveaux Catholiques fut confiée à la supérieure des Nouvelles Catholiques.

La Maison de l'Union Chrétienne devenait, de ce chef, un établissement mixte et le demeura jusqu'à la Révolution, malgré les sérieux inconvénients signalés à plusieurs reprises par l'intendant Jullien. La supérieure loua un petit immeuble en face de celui de l'Union Chrétienne et y logea les garçons, dont l'instruction religieuse fut assurée par l'aumônier de la Maison. Le résultat ne fut pas heureux ; abandonnés à eux-mêmes la plus grande partie de la jour-

---

(80) Cette lettre était écrite en mars 1767 ; les deux jeunes filles étaient enfermées depuis janvier. Il s'agissait de faire admettre le plus jeune de leurs frères avec pension du Roi aux Nouveaux Catholiques.

(81) Arch. de l'Orne, C. 628.

née, les pensionnaires, désœuvrés, vagabondaient en ville, y causant même parfois du scandale ; ils n'apprenaient rien en dehors du catéchisme et contractaient une habitude déplorable d'oisiveté.

La Maison des Nouveaux Catholiques, qu'avait occupée le directeur défaillant, M. Poupart, fut désaffectée et donnée en usufruit à la supérieure de l'Union Chrétienne. Celle-ci sut en tirer profit ; après l'avoir aménagée intérieurement et l'avoir divisée en plusieurs logements, elle en obtint un revenu bien supérieur à la dépense occasionnée par la location, rue de la Juiverie, des quelques chambres destinées aux garçons.

*
* *

En 1776, sur la demande de la supérieure, V. de Launay-Ruel, la pension annuelle des Nouveaux et Nouvelles Catholiques fut portée de 120 à 150 livres.

A partir de 1780, la correspondance avec l'intendant Jullien concernant les affaires religieuses de la Généralité est signée par le comte de Vergennes (82). Si quelques internements par ordre du roi sont encore signalés — et cela jusqu'à la veille de la Révolution (83), on s'aperçoit de l'accentuation progressive, en haut lieu, d'un esprit d'apaisement, précurseur de celui qui inspirera l'édit de 1787 (84).

C'est ainsi que, le 30 avril 1782, Vergennes écrit à l'Intendant pour lui témoigner sa surprise du maintien de certains enfants à l'Union Chrétienne. Il s'étonne que « *des enfants qui sont dans la Maison depuis* 1766, 1770, 1772... *n'aient pas encore une connaissance suffisante des principes de notre religion* » et réclame des éclaircissements. Comme on tarde à les lui envoyer, trois mois plus tard, le 22 juillet, il revient à la charge avec insistance. Lorsqu'il les a enfin reçus, il envoie aussitôt les ordres nécessaires pour la sortie de huit enfants, 5 garçons et 3 filles (16 août 1782) et, en vue de prévenir de pareils abus, il édicte un nouveau règlement conçu en ces termes :

---

(82) Le comte Gravier de Vergennes (1717-1787) était, depuis 1777, ministre des affaires étrangères du roi Louis XVI.

(83) Le dernier ordre du roi est daté *du* 24 *avril* 1789 : « S. M. a bien voulu donner l'ordre que je vous envoie pour faire garder Elizabeth-Rose Lombard dans la maison des N[lles] Catholiques. Elle n'y restera que quelques années d'après le règlement. »

(84) Le ministre Villedeuil écrivait à Jullien le 9 avril cette phrase significative : « *Je vous observe que S. M. se porte difficilement à autoriser les enfants à quitter leurs pères et mères dès que ces derniers consentent à ne pas les gêner dans le choix et les exercices de la Religion.* »

« Voici la règle générale qu'il faudra suivre à l'avenir :
Les enfans entrés aux Nouvelles Catholiques pourront y être gardés jusqu'à l'âge de seize ans.
Ils seront obligés d'en sortir à cet âge lorsqu'ils y auront été trois années auparavant. Si ces trois années ne sont pas révolues lorsqu'ils atteindront l'âge de seize ans, ils resteront pour les compléter.
Tous ceux qui entreront à l'âge de seize ans ou après ne pourront rester que deux ans, parce que ce temps doit suffire pour l'instruction des personnes qui sont à l'âge de raison.
Après la sortie, la pension continuera à être payée pendant deux ans pour l'apprentissage ; à l'expiration de ces deux ans, ce sera chose terminée et le nom sera retranché de l'Etat.
Je vous prie de faire part de cet arrangement aux Nouvelles Catholiques pour qu'elles aient soin de s'y conformer. Je veillerai à ce qu'on ne s'en écarte pas dans mes bureaux.

Je suis, Monsieur,...

Signé : DE VERGENNES (85). »

*
* *

La période révolutionnaire trouva l'Union Chrétienne d'Alençon en pleine prospérité.

En ressources matérielles, sa situation, comme nous l'avons exposé plus haut, était assez florissante pour lui permettre de placer en rentes sur la Caisse du Clergé de France et sur l'abbaye de Saint-Martin de Sées une somme de 17.500 livres de 1782 à 1788.

Comme activité, si le nombre des pensionnaires aux frais du roi, tant garçons que filles, avait notablement baissé, était même réduit, croyons-nous, à quelques unités, en revanche, celui des pensionnaires libres confiés par leurs parents contre redevance s'était accru et des « petites écoles », c'est-à-dire des écoles où l'on donnait aux enfants de la ville une éducation élémentaire, avaient été adjointes à l'Etablissement, sans doute pour utiliser les talents de quelques-unes des 24 religieuses qui constituaient la communauté en 1790, celles qui étaient particulièrement douées pour l'enseignement.

Le décret de l'Assemblée Nationale du 2 novembre 1789 sur la reprise des biens du clergé par l'Etat, celui de février 1790 sur la vente de ces biens devenus biens nationaux, furent de la part de la Communauté, qui se sentait menacée, l'occasion de plusieurs démarches qui, grâce à

(85) Arch. de l'Orne, C. 631.
(86) Henriette de Prémeslé.

l'habile et active initiative de la supérieure, furent couronnées de succès et retardèrent pour quelque temps le dénouement.

En mars 1790, l'évêque de Sées écrit à toutes les communautés de femmes de son diocèse pour demander l'état du nombre des religieuses qui s'y trouvent, leur âge et l'objet de leur institution, « *conformément à la lettre qui lui a été adressée par le président du Comité ecclésiastique de l'Assemblée Nationale le* 12 *mars* 1790 ».

La supérieure de l'Union Chrétienne répond aussitôt (24 mars) et fait remarquer que les membres de sa communauté ne peuvent être considérées comme « *religieuses* », puisqu'elles ne sont « *ni cloîtrées, ni liées par des vœux solennels* ».

Cependant, elle envoie l'état de sa Maison au président du Comité ecclésiastique, « *ne craignant point les excès,* dit-elle, *quand il s'agit de vous témoigner toute l'étendue de ma soumission* ». Et elle définit comme suit l'objet de la Communauté : *l'instruction gratuite des filles du dehors et une éducation particulière pour les pensionnaires. Le nombre des religieuses présentes est de* 24 (87).

Le registre des délibérations du Conseil général de la commune d'Alençon renferme le procès-verbal de séance ci-dessous que nous croyons devoir transcrire littéralement, pour montrer la bienveillance dont ce Conseil, formé en grande partie des notables bourgeois de la ville, était animé à l'égard de l'Union Chrétienne (88).

« A l'assemblée du Conseil général de la Commune (88), tenue le six décembre mil sept cent quatre-vingt-dix, présidée par Mr le Conte, maire et où étaient présents MM. Laveille, Duparc-Le Sage, Quillet, Brisard, Devaux, Bidon, Bouvier, Boislambert, Dauteville, Rousigny, Dupont chirurgien, Duval docteur, de la Drourie, Solard, la Friche, l'abbé Nory, Chevet avocat, Chevrel md, Lindet Fréminou, Courdemanche, Clogenson, Boislévêque,

---

(87) Arch. des Comités ecclés. aux Arch. nationales : Dxix c. 9, n° 132. Des *notes* en 4 pages de papier gr. format, au dossier d'Alençon sans précision de date, semblent bien la copie ou le brouillon du mémoire envoyé à Paris. Elles concernent surtout l'histoire de la fondation de l'œuvre en insistant sur certains passages des Lettres patentes de 1679.

(88) On sait que le Conseil Général de la Commune était constitué par l'adjonction au Corps municipal (directement élu par les citoyens) d'un nombre double de notables de la ville. — Le Bureau municipal, dont le maire et le procureur faisaient partie de droit se composait du tiers des officiers municipaux.

Dugas, Dupont apothicaire, Godfroy, La Chenaye, Launay-le Creux, Desroches procureur, Keralio et Bienvenu...

Le Conseil Général, informé qu'il a été fait des soumissions au secrétariat du district pour l'acquisition des biens dépendans de la maison de l'Union de cette ville (89), ouï le rapport des commissaires sur l'Etat de cette maison et ce requérant, le procureur de la Commune, attendu que par les lettres patentes de 1679, la d[e] maison n'a été établie que pour l'instruction des Nouvelles Catholiques et pour servir après l'extirpation de l'hérésie de maison de retraite pour les orphelins des deux sexes, et que, par les décrets de l'Assemblée nationale, les séminaires, hôpitaux, collèges, maisons d'éducation et de retraite sont conservés et exceptés de la vente des Biens nationaux (90), délibère qu'il sera fait à la requête du Procureur de la Commune, une opposition formelle à toute enchère et vente des dits Biens, sur le mode de laquelle opposition MM. du district seront préalablement consultés par le dit Procureur (91) à laquelle fin il sera adressé un mémoire détaillé à l'appui duquel seront joints les titres communs à la dite maison. »

Le procureur de la commune, Manoury, dès le 14 décembre, demande la remise d'une copie certifiée de cette délibération au secrétariat du district et le Bureau municipal (92), le même jour, fait droit à cette requête.

Le directoire du district, composé de MM. Lindet, Druet, Pichon, demande aux officiers municipaux de justifier, par représentation des titres, que l'Union Chrétienne, est dans le cas de l'ajournement porté par le décret du 23 octobre, faute de quoi il sera procédé à la vente des biens dans un délai de huit jours.

Dès le 19 décembre, les dames de l'Union Chrétienne font parvenir au directoire du district la copie de l'acte capitulaire suivant :

« L'an 1790, le 19 de décembre, la Communauté de l'Union chrétienne d'Alençon assemblée capitulairement et extraordinairement au son de la cloche dans le lieu ordinaire et accoutumé et où se sont trouvées : sœur Henriette Pichon de Pre-

(89) Il s'agissait de la ferme de Guéramé. — Le fait que des propositions d'achat avaient déjà été adressées au secrétariat du district prouve qu'une partie, tout au moins, de l'opinion public assimilait les biens de la Communauté aux biens du clergé devenus biens nationaux.

(90) Art. 1[er] du titre 1[er] du décret du 28 octobre 1790.

(91) C'est au directoire du district qu'il appartenait, en tant que pouvoir exécutif, de formuler un arrêté en cette matière ; voir la suite.

(92) Composé du maire Le Comte, Laveille, Dauteville et Rousigny.

meslé, supérieure, sœur Marie-Jacqueline de Bérenger, 1re assistante, sœur Madeleine-Angélique de Tragin, 2e assistante, sœur Anne Judel, dépositaire, sœur Marguerite-Allix Grandchamp, sœur Marie Courdemanche de Boisnormand, sœur Marguerite Bucy, sœur Marie Clogenson Létang, sœur Marthe Coutel de La Tremblais, sœur Jeanne Malitourne, sœur Renée-Aimée Dumontis, sœur Marie Granger de Préfontaine, sœur Marie Marchand du Cassel, sœur Agathe Fortier, sœur Châteauthierry du Breuil...

La Communauté, considérant qu'elle ne forme qu'une congrégation séculière destinée à l'enseignement public et sa maison à servir de retraite aux personnels du sexe qui ont besoin d'être instruites dans les principes de la Religion ;

Que les biens attachés à ces sortes d'établissements sont formellement exceptés de ceux déclarés nationaux et desquels la vente est ordonnée par les décrets de l'Assemblée nationale, suivant qu'il résulte notamment du troisième des articles ajournés à l'article 1er du titre 1er des lettres patentes du 5 novembre dernier aux décrets des 23 et 28 octobre précédent, que, cependant la Communauté a été informée qu'il serait fait des soumissions pour l'acquisition de la ferme de Guéramé à elles appartenant et que le soumissionnaire proposait d'en demander l'adjudication.

Que, d'un autre côté, le fermier de la de terre, supposant qu'elle fait partie des biens déclarés nationaux, paroit vouloir se refuser au paiement de ses fermages aux mains des administrateurs particuliers de cette dite maison et communauté, décide :

1° de former en tant que besoin en son nom opposition (........) (93) qui pourrait être tentée, faire de tout ou partie des biens attachés à la dite maison, ainsi qu'à l'acceptation des soumissions faites et à faire par qui que ce soit aux fins des acquisitions, et pour ce, employer les voies les plus décentes et qui seront concertées entre MM. du Directoire du District et celle qui va être ci-après députée.

2° De requérir et supplier MM. les administrateurs de ce District d'après le motif d'opposition à vente et vue l'exception constatée des biens de la dite Communauté, à toucher, comme par le passé, les revenus de ces mêmes biens échus et à échoir, et en cas de refus par les fermiers et locataires de payer les sommes dont ils seront débiteurs, à les y contraindre par toute voie, sans qu'ils puissent se prévaloir contre la demande qui leur en sera faite des décrets qui obligent les fermiers des biens ecclésiastiques à verser les deniers de leur fermage dans les caisses des districts.

3° Pour mettre la présente en exécution, la Communauté nomme et députe la mère de Prémeslé supérieure de la dite

(93) Les mots et pointillés entre parenthèses correspondent à une déchirure du papier.

communauté, à laquelle elle donne pouvoir de dire, faire et requérir tout ce que besoin sera. — Arrêté les dits jour et an que dessus et ont, les délibérantes, signé après lecture faite.

Le Directoire du district répondit, comme il l'avait fait à la demande du Conseil général, en requérant la communication des titres de fondation et autres de l'Union Chrétienne.

Ces titres, les Lettres patentes de 1679, furent fournies, d'une part, au Conseil général de la commune qui les utilisa pour un mémoire envoyé au district, d'autre part, au Directoire lui-même ; ce dernier, après en avoir pris connaissance, promulgua le décret suivant qui donnait pleine et entière satisfaction à la communauté :

« Le Directoire du district d'Alençon a, de nouveau, pris communication de la présente, vu aussi les pièces justificatives jointes et produites (94) (......) de l'Union chrétienne de la dite ville d'Alençon, considérant que les Lettres patentes du (mois d'octobre 1679 ; registrées par le parlement) de Normandie le 10 avril 1682 et autres (......) deux maisons, savoir l'une pour les garçons, l'autre pour les filles sous le titre de l'exaltation de la Sainte Croix et connues sous le nom de l'Union chrétienne, ne pourront être changées en maisons de profession religieuse, mais demeureront toujours en état séculier et que ceux qui y seront reçus y vivront suivant les règles et statuts qui y seront données par le sieur évêque de Sées ; et en cas qu'il plût à Dieu que les hérésies vinssent à cesser, que les dites deux maisons et biens en dépendant seront employés à retirer des garçons et des filles orphelins, sans pouvoir être converties à aucun autre usage pour quelque cause ou occasion que ce soit (95).

Le Directoire estime que l'Etablissement de l'Union chrétienne à Alençon ne peut être considéré comme une maison religieuse, mais comme une maison de retraite destinée aux orphelins et aux orphelines, qu'elle est dans le cas de l'ajournement prononcé par l'article 1er du titre 1er du décret des 23 et 28 octobre 1790, qu'en conséquence, les biens dépendant du dit établissement ne peuvent être réputés quant à présent bien nationaux et que les dames de l'Union chrétienne doivent être autorisées à les administrer et à en toucher le revenu comme par le passé.

Et afin que les dits biens ne puissent être employés à d'autres usages que ceux auxquels ils sont destinés, le Directoire pense

(94) Les parties entre parenthèses correspondent à une déchirure du papier.

(95) C'est la reproduction textuelle des Lettres patentes ; elle est soulignée dans le Décret.

qu'il sera bon de commettre la municipalité d'Alençon pour surveiller l'exécution des règles et statuts de la d[e] maison.

A Alençon ce 3 janvier 1791.

Signé avec paraphes par : Lindet, Pichon, de Launay, Druet.

Le seul argument allégué par la communauté, le seul dont fasse état le Directoire du district, est fondé, on le voit, sur la teneur même des Lettres patentes de 1679. Qui n'en voit l'insuffisance ? Il aurait dû s'y ajouter le résultat d'une enquête prouvant que l'Etablissement, tel qu'il fonctionnait en 1790, était demeuré fidèle au programme que lui assignait son fondateur. L'essentiel, ce n'était pas de savoir comment Louis XIV avait compris le rôle et le caractère des Maisons de Nouveaux et Nouvelles Catholiques, mais ce qu'était devenue la Maison d'Alençon après plus d'un siècle d'existence. Une recherche s'imposait ; un Directoire moins complaisant l'eût ordonnée. C'était le devoir de son Procureur de la requérir.

Qu'aurait-elle constaté ?

D'abord la présence dans la Communauté de 24 religieuses professes, sœurs de chœur ou sœurs de travail, admises selon les règles conventuelles, à la suite d'un noviciat de 2 à 3 ans, d'un examen par un représentant de l'Evêché, d'une solennelle prise de voile, d'une constitution de dot, le plus souvent notariée, au profit de la maison. Or les Lettres patentes de fondation disent expressément que « *la Maison ne pourra jamais être changée en maison de profession religieuse* ». Il suffisait de se faire montrer les Registres de l'Union chrétienne — ces registres qui ont été conservés et que nous avons pu compulser — pour acquérir la preuve qu'une soixantaine au moins de pensionnaires y avaient pris le voile en suivant la filière des cérémonies rituelles. L'acte capitulaire de 1790 déclare que la Communauté « *n'est qu'une congrégation séculière* ». Mais, en réalité, la vie des Religieuses de l'Union chrétienne ne différait en rien quant aux pratiques dévotieuses et à l'abdication de toute volonté entre les mains de la Supérieure à celle que menaient les religieuses des autres couvents de la ville (96).

D'autre part, les Lettres patentes prévoient que l'hérésie

(96) Il n'y avait pas, il est vrai, prononciation de vœux proprement dite, mais la pratique des devoirs qu'ils impliquent était contenue dans les Règles de la Communauté que toute sœur s'engageait à observer en faisant Profession.

peut disparaître et qu'alors la mission essentielle de l'Etablissement, qui est d'amener à la foi catholique les enfants des Religionnaires, n'aura plus d'objet. Alors, disent-elles — et il faut ici rappeler le texte formel, d'une précision absolue, — « *la maison et les biens en dépendant seront employés à retirer* (97) *des garçons et des filles orphelins, sans pouvoir être convertie à aucun autre usage, pour quelque cause ou occasion que ce soit.* » En 1790, il ne restait dans la Généralité que fort peu de religionnaires ; le cas de cette jeune fille, Rose Lombard, envoyée à l'Union chrétienne en 1788, constituait un fait exceptionnel, Louis XVI, bien que fervent catholique, répugnant à exercer sur ses sujets une contrainte quelconque pour cause religieuse. La maison des Nouvelles Catholiques subsistait, sa communauté dirigeante étant même plus nombreuse que jamais ; elle recevait encore mille livres de pension royale pour son entretien ; mais elle avait perdu sa raison d'être. — Pour se conformer à la volonté si clairement exprimée de son fondateur, son devoir n'était-il pas d'employer son personnel, ses revenus considérables et ses grands immeubles de la rue Juiverie et de la rue du Bercail, à quelque œuvre sociale de charité, à un asile pour orphelins indigents, par exemple, suivant le désir des Lettres patentes ? Elle avait préféré se transformer en pensionnat pour jeunes filles de la bourgeoisie et de la noblesse. Fort bien ; elle augmentait ainsi ses revenus, au lieu de les dépenser. Mais alors, qu'elle n'allègue pas pour sa défense un texte de son acte de fondation qui la condamne !

Reconnaissons, pour conclure, que l'Union chrétienne jouissait à Alençon d'une certaine popularité qu'elle s'était acquise en ouvrant des écoles élémentaires gratuites pour les enfants pauvres du quartier. Cette popularité, assez bien méritée du reste, créait autour d'elle une atmosphère de bienveillance qui, sans aucun doute, influença les officiers municipaux et les membres du directoire du District dans leurs décisions. Heureux se montrèrent-ils, les uns et les autres de pouvoir couvrir leur sentence favorable du programme tracé à la maison naissante par son fondateur ; la question de savoir si ce programme était observé leur parut négligeable, elle était pourtant urgente et commandait le débat.

***

(97) *Retirer* dans le sens de recevoir, hospitaliser.

Les dernières pièces du dossier de l'Union chrétienne sont relatives à la démarche faite par la Communauté auprès du directoire du département pour demander le remboursement par la nation de la somme de 8.000 livres qu'elle avait prêtée à l'abbaye de S[t]-Martin de Sées, en 1788, les religieux de cette abbaye ayant été dispersés et la vente de leurs biens annoncée (10 mars 1791).

Le directoire se fait représenter les pièces ; on lui communique bien l'acte capitulaire par lequel les religieuses de S[t]-Martin décident de faire cet emprunt à l'Union chrétienne ; mais aucun autre acte n'ayant pu être fourni constatant que la somme avait été réellement versée, le directoire refuse, jusqu'à représentation de pièces probantes, de donner suite à la requête de l'Union chrétienne (12 janvier 1792) (98).

Quelques mois plus tard, en octobre 1792, la Communauté était dissoute, les Religieuses expulsées et leurs biens et revenus confisqués comme bien nationaux par suite de la mise en vigueur des décrets de l'Assemblée législative des 17 et 18 août 1792 (99).

B. ROBERT.

---

(98) Le directoire départemental qui eut à s'occuper de cette affaire était composé de MM. Chartier, Le Meunier, Richer, Broc et Le Pelletier.

(99) « A partir du 1[er] octobre prochain, toutes les maisons encore actuellement occupées par des religieuses ou par des religieux seront évacuées par les dits religieux et religieuses et seront mises en vente à la diligence dse corps administratifs. » (17 août 1792.)

« Sont supprimées les corporations religieuses et congrégations séculières d'hommes et de femmes, ecclésiastiques ou laïques, même celles vouées au service des hôpitaux et au soulagement des malades sous quelque dénomination qu'elles existent. Les biens des congrégations religieuses et séculières supprimées seront vendus comme biens nationaux. » (18 août 1792.)

VARIÉTÉS

Ramus

M. l'abbé Carrière a trouvé dans quelques textes inédits du Parlement de Paris (1) des précisions sur le rôle que joua Ramus pendant « vingt ans et plus », à partir de 1544, comme principal du Collège de Presles (la biographie écrite par l'un des premiers membres de notre Société, Ch. Waddington (2) serait à compléter). Jusqu'en 1564, il se serait offensé d'être « assimilé aux huguenots ». Et cependant il faisait remonter son évolution au colloque de 1561. En 1563, après les troubles, il a pu revenir de la bibliothèque de Fontainebleau (3) dans son collège. En 1568, il participe à la sainte Cène à Heidelberg. Un ancien boursier de Presles, qui lui succéda comme principal après la Saint-Barthélemy, s'appelle Claude *Serain* (4). Serait-il originaire du village de ce nom, au nord de Saint-Quentin, donc à la lisière du Vermandois, pays natal de Ramus (5), ou du Serain, hameau de Semblançay, en Touraine ?

Le dernier titulaire de la chaire de Ramus

A propos de la mort de M. Bergson en janvier 1941, on peut remarquer ici qu'il a occupé au Collège de France la chaire de Ramus dénommée depuis sa création « chaire de philosophie grecque et latine ». Après quelques années, M. Bergson demanda qu'elle fût désormais intitulée « chaire de philosophie moderne », ce qui fut accordé.

Le savant historien du Collège de France, M. Abel Lefranc, lorsqu'il avait accepté, en 1939, de président l'inauguration d'un médaillon de Ramus à Cuts, n'avait pas manqué d'en informer M. Bergson.

---

(1) Arch. nat., X^{1a} 1604, fol. 165 ; 1605, fol. 138, 320, etc. ; *Revue d'hist. de l'Eglise de France*, XXVI, p. 238.

(2) *Bull.*, 1855, p. 167.

(3) Où il s'était réfugié après l'édit de 1562 (*Fr. prot.*, 1re éd., VI, 332 ; *Bull. h. pr.*, 1939).

(4) Arch. nat., M186, n° 66 (Conseil privé, 3 oct. 1572).

(5) Ramus est appelé *Veromandius* p. ex. par Banosius, *Vita*, etc. (Bib. nat., D. 21.349).

Les maisons de Calvin à Genève (1)

A propos de la maison que Calvin occupait à Genève durant son premier séjour, on lit, après les événements de Pâques 1538, la mention ci-après dans les registres du Conseil, à la date du 24 avril (2) :

« Touchant les meubles appartenant az laz ville, lesquieulx l'on avoyt presté à Farel et Calvinus, az esté résoluz que Jehan Bordon et Pierre Tissot doyvent aller retyré lesdits meubles et d'yceulx rendre compte. »

Lorsqu'en 1541 Calvin finit par consentir à revenir à Genève, on lit dans les registres, lundi 29 juillet (3) :

« Logis de Me Calvin, prédicant, lequel doybt arryvé l'un de ces jours. Et az esté advisé que il luy soit ballié pour son logis la mayson que possède Me Jacques Bernard, prédicant, et audit Bernard luy soyt pourvisez de laz mayson de laz chantrerie, et ung gardin, ou d'une aultre mayson qu'il verraz az luy estre plus commode (4). »

Cette combinaison n'aboutit pas. Le 4 septembre, le Conseil désigne un autre logis (5).

« Az esté ordonné que laz mayson de laz chantrerie estant devant S. Pierre est bien propice pour le logys de Me Calvin, et que il luy soyt pourveuz de quelque curtil. »

Cette seconde combinaison ne réussit pas mieux. C'est alors, le 9 septembre, qu'est désignée la maison où Calvin habitera décidément vingt-trois ans, jusqu'à sa mort.

« Pource que l'on az entendu que Me Calvin, prédicant, est arryvé az Neufzchatel, et doybt arryver icy az soyer, resoluz que il luy soyt préparé laz mayson du sr de Freyneville, et de cella fère charge az esté donnée aux sieurs Jaques des Ars et Jehan Chaultemps. »

J. PANNIER.

---

(1) *Bull.*, 1940, p. 430.

(2) Tome 32, fol. 36 v°. *Opera Calvini*, XXI, col. 227.

(3) Tome 35, fol. 297. *Opera*, XXI, col. 281. Cf. *Bulletin de la Société calviniste de France*, mai 1941 : *Une année de la vie de Calvin :* 1541, par J. Pannier.

(4) Fin décembre ce pasteur sera transféré hors Genève (*Opera*, XXI, 289). Dès le 6 février il avait écrit à Calvin pour le prier instamment de venir à Genève (*Opera*, XI, 148) ; le 29 septembre, il signe avec Calvin une lettre au Sénat de Neuchâtel (*ib.*, 294). La réponse (d'Ulm) est du 1er mars (*ib.*, 166).

(5) Registres cités, fol. 309 v°, 316 v°. *Opera*, XXI, 282.

Laurent de Normandie 1548

Place Saint-Pierre

Chanterie De Trie

Puits

Ch. de Jonvilliers 1550

Calvin 1542

Spifame 1559

Fresneville 1539
Calvin 1541 et 1543
Bèze 1564
L. Tronchin

Gruet, Bonivard, Michel Cop 1545

Nicolas des Gallars 1544

Rue des Chanoines

Budé 1547

Colladon 1550

Grande Rue

D'après le plan dressé par Th. Heyer, archiviste, et reproduit par le doyen Doumergue (J. Calvin, III, p. 369).

Quartier de Genève habité par Calvin et ses amis

Calvin sur la scène

En 1938, lors du tricentenaire de l'arrivée de Calvin à Strasbourg, fut représentée au théâtre de cette ville une pièce de M. J. Prudhommeaux : *Le Duel de Calvin* (c'est une évocation, en vers, de la journée où Farel retint Calvin à Genève en juillet 1536). Elle a été reprise à Paris, avec grand succès, sur la scène de l'œuvre protestante de la rue de Naples (Union chrétienne de jeunes filles), les 25 et 26 janvier, sous le titre : *Dans le soir roux qui tombe.*

Un réfugié ancêtre de Vinet

A la Société d'histoire vaudoise et d'archéologie, dans sa séance de février, à Lausanne, M. Adrien Besson, d'Apples, a donné connaissance d'un document attestant la présence à Apples, comme réfugié agrégé « régent », en 1691, de Paul Vinet, un ancêtre d'Alexandre.

L'huissier du cabinet de Napoléon à Sainte-Hélène

La *Revue des Deux-Mondes* a publié en 1941 le « journal » de Noverraz, huissier du cabinet de Napoléon à Longwood. Jean-Abram Noverraz, né aux Granges-sur-Riex (Vaud) vers 1790, était protestant comme toute sa famille.

Arrivé à Paris en 1809, il était devenu aux Tuileries, en 1811, courrier de cabinet. A l'île d'Elbe, il fut « chasseur », à Longwood valet de chambre ; il épousa là en 1819 la femme de chambre de Mme de Montholon ; la cérémonie eut lieu dans le parloir de celle-ci.

L'empereur l'appelait son « ours fidèle » et disait : « Il ne faudrait pas jouer avec ce bon Suisse. Si j'avais le malheur de dire qu'il faut se défaire du gouverneur, il serait homme à le tuer sous mes yeux. » Après la mort de l'empereur, Noverraz s'était retiré dans son pays d'origine, près de Lausanne. Les 135.000 francs que Napoléon lui avait laissés par son testament lui assuraient une honnête aisance ; en 1840 il fut adjoint, avec le premier valet de chambre Marchand, à la « mission des cendres », qui ramena le corps de Napoléon de Sainte-Hélène en France. Il a marqué au verso des cartes d'un petit atlas les incidents du voyage et le détail de l'ouverture du tombeau.

La page capitale du « journal » de cet homme sans culture est naturellement la description de la reconnaissance

du corps de l'empereur le 15 octobre, après les prières dites par l'abbé Coquereau.

Noverraz mourut en 1849, à Lausanne, léguant ses biens à un neveu qu'il chargeait de confier au musée cantonal de Lausanne les souvenirs destinés par Napoléon à son fils. Noverraz n'avait pu, comme il en avait reçu la mission, les remettre lui-même au duc de Reichstadt.

A la grande chancellerie

Un membre de notre Comité, le général Brécard, vient d'être nommé Grand chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur. Le général est président d'honneur de la Commission des aumôniers militaires protestants. C'est, sauf erreur, la première fois qu'un protestant est promu à cette haute dignité. Le maréchal Molitor (1848-1849) était allié à une famille protestante ; sa fille avait épousé Auguste Monnier et était devenue protestante (après une rencontre avec Daniel Le Grand, l'industriel qui faisait « oberliner » la duchesse d'Orléans). Leur fils Edouard, élève à la pension Keller, allait le dimanche chez son grand-père. « Tous les quinze jours, raconte le doyen Henri Monnier (fils d'Edouard), le maréchal Molitor faisait sortir son petit-fils. Il le faisait déjeuner en face de lui, dans ses appartements de la Légion d'honneur, à sa petite table de campagne, où le repas était apporté tout servi, un repas toujours le même, invariablement terminé par une crème (1). »

Centenaires

Sully

A l'occasion du tricentenaire de la mort de Sully, notre Société a organisé au Musée social, en mai, trois conférences sous la présidence d'honneur de M. G. Hanotaux, de l'Académie française, ancien ministre des Affaires étrangères ; le doyen des historiens français avait envoyé un message résumant admirablement la vie du conseiller et ami de Henri IV.

Son œuvre politique et militaire fut exposée par M. le professeur A. Paul, membre de notre Comité ; son œuvre économique par M. Ch. Rist, sous la présidence de M. André

---

(1) *Edouard Monnier*, par H. Monnier (1904), p. 45. Un Molitor était premier diacre, chargé de catéchismes généraux dans l'Eglise des réfugiés, à Lausanne, en 1698 (*Bull.*, IX, 266).

Siegfried, tous deux membres de l'Institut et professeurs à l'Ecole libre des sciences politiques ; sa vie religieuse et son rôle ecclésiastique par M. le pasteur Pannier, président de notre Société, sous la présidence de M. R. de Billy, ambassadeur de France.

Un public nombreux et choisi a suivi ces conférences avec un intérêt croissant, les 18, 25 et 29 mai.

Pendant dix jours, une *Exposition Sully et son temps* a été organisée dans la salle de notre Musée-Bibliothèque. Tableaux, estampes, statuettes, médailles, plans, autographes, ont été admirés par les visiteurs quotidiens, notamment par les membres de la Société *Le Génie français,* venus sous la conduite de M. Vitta.

Le portrait représenté ci-contre est celui que peignit Pourbus le jeune (mort en 1622), et qui se trouve au château de Villebon (1).

Vesoul

Le 17 mai 1841 il fut décidé à Vesoul qu'un culte mensuel serait célébré. Il commença le 5 septembre et l' « oratoire » fut rattaché au Consitoire d'Héricourt. On se réunit d'abord chez un teinturier, L. Tournier, marié à Catherine Lods, de Clairegoutte, puis à la justice de paix. Frédéric Lods, président du Consistoire, parla des protestants de Vesoul à Rod. Cuvier. Celui-ci obtint de la duchesse d'Orléans une subvention pour achat des vases sacrés (2).

On peut rappeler à ce propos que dès 1522 le chevalier Nicolas d'Esch, de Metz, correspondant de Farel, séjournait à Vesoul ; après la Révocation, des protestants y furent incarcérés, p. ex. en mars 1686 Pierre Mauru, conduit ensuite aux galères ; après la Révolution, des biens d'Eglise y furent mis en vente, p. ex. en 1797 la cure d'Etobon (3).

24 mars 1841

Fondation à Paris d'un Comité de la paix, au sein de la Société de la Morale chrétienne.

---

(1) Le cliché a été aimablement prêté par M. L. Martin, président du syndicat d'initiative de Sully, et auteur de plusieurs intéressantes monographies.

(2) Cf. Ch. Mathiot, *Centenaire de la paroisse de Vesoul,* dans l'*Ami Chrétien des familles,* 1941, et tirage à part.

(3) *Bull. h. p.,* 1876, p. 451 ; 1879, p. 116 ; 1897, p. 573.

Lettres de Monluc

Notre Bibliothèque possède une lettre de Monluc à Charles IX (1569) que M. Courteault avait préparée avec dix-neuf autres plus anciennes (depuis 1557) et que publie *l'Annuaire-Bulletin* de la Société de l'Histoire de France pour 1939. Au pape Pie IV de Toulouse, en 1562, il affirme son dévouement à la cause catholique.

Sociétés savantes

Au Comité des travaux historiques, section de géographie, en 1939, notre collègue du Comité, M. Dartigue-Peyrou a lu une étude sur l'intendant du Berry (1764) et de Bordeaux (1776), Dupré de Saint-Maur (1).

Dans la section de philologie et d'histoire, M. le pasteur Serfass a fait une communication sur la Bible au Maroc (2). M. l'abbé Corraze a parlé de Jacques Colomiès (1490-1570) qui imprima à Toulouse le *Liber de Concordatis* (1527), le *Concordat glosé* (1528), les *Articles de la foi* (1530), *Hugoneorum hæreticorum Tolosæ conjuratorum profligatio a Georgio Bosqueto jurisconsulto* (1563), livre rare, car il fut brûlé par arrêt du Parlement, quoique imprimé sur ordre des capitouls.

M. Appolis, professeur à Montpellier fit une communication sur *Protestants et catholiques au diocèse de Lodève* (1672-1680), complétant ses précédentes études sur leur situation en 1659 (*Bull. phil. et hist.*, 1936-37, p. 93). Entre autres abjurations il note, en 1673, celles de *Joseph Dumas*, ancien pasteur à Lacabarède, diocèse de Castres, et d'un enfant de 13 ans qui l'a suivi. Le pasteur *Scipion Besombes* réside à Clermont. « Le mouvement de conversion n'affecte guère l'extrémité sud-est du Lodévois. » Le temple de Saint-André, encore autorisé par les commissaires de l'édit en 1661, est près des murailles (cf. *Bull. hist. prot.*, 1913, p. 36). « La plupart des protestants, gens aisés, sont profondément attachés à leurs croyances. »

M. Masson, conservateur de la bibliothèque de Bordeaux, signale que *l'Album* du centenaire de Montaigne (1933) et, dans son *Etat des études sur Montaigne*, M. Plattard, ont omis de signaler deux des livres portant sa signature que

(1) *Bulletin* de la section, t. LIV, Paris, 1940, p. 69 à 86.
(2) *Ibid.*, années 1938 et 1939, p. XIV, 121-135, 147-166.

possède la bibliothèque municipale de Bordeaux : la *Bible* grecque in-folio de Bâle de 1549, et les œuvres de *Saint-Justin* imprimées à Paris, in-folio, en 1551, par Robert Estienne.

Etudiants protestants et catholiques à Montauban vers 1645

Un mémoire rédigé par les pères jésuites du collège mixte de Montauban, qui se trouve à la Bibliothèque de l'Institut dans la collection Godefroy (T. XV, fol. 294) a été publié par M. l'abbé Carrière dans la *Revue d'histoire de l'Eglise de France* (1940, p. 63). Il y avait des maîtres protestants dans les classes inférieures seulement, quoique les élèves fussent « en majorité calvinistes » ; un jour d'août, vers 1645, quelque tumulte se produisit dans la cour. Deux pasteurs interviennent : « Charles le vieil » et « Charles le jeune » : il s'agit donc de *Pierre* (1580-1651, pasteur à Montauban depuis 1625) et de *Paul* (né vers 1590, pasteur à Montauban depuis 1645). L'appartement de Paul Charles avait des fenêtres « regardant sur la basse cour du collège ». Deux écoliers sont nommés : Daniel de Bia et Jean du Pré, ainsi qu'un fils de Paul Charles, donc Jean, né vers 1632. Les Bia étaient en effet des Montalbanais (2), ainsi que les Du Pré du Juau (3).

Les Jésuites adressent alors une requête demandant la séparation. « Depuis qu'il a plu au roy de les mettre dans Montauban, le collège des religionnaires en est de beaucoup diminué, mais il ne faut pas en attendre une plus grande diminution. » ..... « Il serait très avantageux d'ôter l'académie de Montauban, à condition de la transférer en un autre lieu comme Saumur, qui est au cœur de la France, ou telle autre ville »

Le secrétaire d'Etat Phelipeaux écrit à l'intendant de Montauban qu' « il n'est pas à propos de toucher en aucune façon audit collège. » (4).

---

(1) *France prot.*, 2e éd., t. IV, col. 50, 52, 55.

(2) *Bull. h. p.*, V, 259 ; VI, 424 ; XXXIV, 479 ; XXXVIII, 636.

(3) *France prot.*, 2e éd., t. V, col. 905.

(4) Collection Godefroy, XV, fol. 300. La Vrillière ajoute : « Pour le temple de Saint-Antonin que les catholiques ne veulent pas souffrir estre baty au lieu choisi par les habitans, vous accommoderez cette affaire à la satisfaction des uns et des autres en sorte que nous n'en entendions plus parler. »

Inauguration d'une plaque sur la maison où est né le 20 août 1610 J. de Gassion

Le 20 avril, à sa sortie du château de Pau où il est à nouveau frénétiquement acclamé, le Chef de l'Etat s'est rendu à la maison natale du Maréchal de Gassion située à proximité.

En face de cette demeure historique, abondamment pavoisée, il est reçu par M. Raymond Ritter, secrétaire de l'Académie de Béarn, membre de notre Société, et les descendants de la famille de Gassion : MM. Pierre et Gilles de Bellaing, Mlles Françoise et Jacqueline de la Saille de Guerre, et la propriétaire de la maison natale de Gassion, Mme Daguerre de Hureaux.

Un officier fait tomber le voile qui recouvre la plaque de marbre blanc ; M. Ritter s'exprime en ces termes :

« Monsieur le Maréchal,

« A côté du palais même où naquit le prince qui a refait la France, le vainqueur de Fontaine-Française et d'Amiens, voici le berceau de Jean de Gassion, le cavalier épique de Rocroy, le grand capitaine dont Arras, Aire et Béthune n'ont pas oublié le nom.

« Soldat de fortune, lancé nu-pieds à 16 ans sur la route du plus noble destin, maréchal de France à 34 ans, mortellement blessé à 38 ans, au siège de Lens, pour avoir voulu, comme un simple cadet, entraîner ses hommes en arrachant lui-même un pieu d'un ouvrage ennemi, ce héros demeure pour nous la figure toujours vivante des suprêmes vertus militaires. Mais, si nous nous souvenons que Richelieu l'appelait : « la Guerre », et l'un de ses adversaires : « le Lion de France » ; si nous répétons avec Michelet : « Sa vie passa comme un boulet de fer, n'ayant molli jamais », nous aimons également nous rappeler que sa fin inspira à un bourgeois de Lille ce beau cri : « Le père des paysans de Flandre est mort ! »

« Cet hommage d'un vaincu au chef qui, après avoir rompu les escadrons et forcé les remparts a posé ses armes pour tendre aux humbles et aux pacifiques des mains généreuses, atteste que Jean de Gassion était bien de la même race qu'Henri IV et Bosquet, et digne de la France de Roland et de Jeanne d'Arc, de la vôtre, Monsieur le Maréchal, et de son patrimoine chevaleresque et de sa tradition chrétienne et humaine.

« Permettez-nous enfin d'admirer que Gassion, après le Béarnais, ait été l'un des constructeurs de nos marches du nord, et que son sang ait rougi la terre où vous avez vu le jour et où votre épée a, elle aussi, brillé. Et, venu dans notre vieille province de laboureurs et de soldats, dans notre cité si fière d'avoir nourri deux rois et trois maréchaux, apporter le salut de la nation, l'éclat de votre gloire, le message de votre mission en ce lieu plein de grandeur et que votre visite nous rendra désormais plus sacré encore, soyez remercié d'avoir ainsi gravé dans nos yeux, nos esprits et nos cœurs, le plus clair symbole de l'unité française. »

Le Maréchal répond :

« Je regrette de ne pas connaître mieux le Maréchal Gassion. Je ne le connais que par l'oraison funèbre du Grand Condé, par Bossuet. La victoire de Rocroi a été d'autant plus méritoire que l'infanterie espagnole était particulièrement dangereuse et qu'elle formait des carrés très difficiles à enfoncer. »

Le Maréchal poursuit par cette citation de Bossuet :

« Reste cette redoutable infanterie de l'armée espagnole dont les gros bataillons serrés étaient semblables à des tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches, restaient inébranlables au milieu du désastre, croisaient leurs feux de toutes parts. »

« Voyez comme dans une seule phrase Bossuet a su tout dire. Ne croyez pas que je l'ai apprise pour aujourd'hui. Il y a longtemps que je la sais par cœur ».

Sur J. de Gassion, promu, il y a trois cents ans (10 déc. 1641), mestre de camp général de la cavalerie, voir la biographie publiée dans ce *Bulletin* par M. Frossard en 1895.

M. R. Ritter a publié le lendemain dans l'*Indépendant des Pyrénées* (Pau, 22 avril) un article sur « *Gassion,* cadet de Béarn ».

CHRONIQUE LITTÉRAIRE ET COMPTES RENDUS

A. DE LA GORCE : *Wesley, maître d'un peuple* (1703-91). **368 p., 16 illustr. Paris, A. Michel, 1940.**

Historiographe du prêtre-romancier Benson, des poètes catholiques tels que F. Thomson, de Saint-Benoît Labre, Mlle Agnès de la Gorce présente cette fois à ses lecteurs le fondateur du méthodisme, et c'est une curieuse entreprise de la part d'une catholique française, très catholique et très française. Elle sent qu'il y a là « une âme très étrangère » à la sienne : « l'âme puritaine » ; elle partage assez l'avis de Newman discernant ici « l'ombre d'un saint catholique » ; elle ne peut s'empêcher de saluer « cette réforme religieuse et morale qui devait changer le caractère — et peut-être les destinées — de la nation ». En un style clair et pittoresque, elle étudie avec détail les origines de cette « religion ponctuelle et exigeante », et suit Wesley pas à pas à travers les étapes si diverses de sa longue vie. La mère de Wesley appréciait à leur juste valeur les *Pensées* du « grand M. Pascal ». Parmi les lectures variées qui influent sur l'esprit de John, on est surpris de trouver, au début, la biographie d'un Français, M. de Renty, par le P. J.-B. Saint-Jure (1653). Les illustrations sont intéressantes. Le prêche dans la campagne anglaise, tableau de Loutherbourg, rappelle étrangement l'assemblée en Poitou que représente une de nos estampes : même chaire portative, mêmes auditeurs : hommes, femmes, enfants..., avec des animaux, à la lisière d'un bois. Nous sommes bien à la même époque, et le méthodisme (dont le nom date de 1728) éclairera et groupera des âmes contemporaines de nos pasteurs du Désert.

Théophile ROUX : *Le méthodisme français*, un vol. in-16. **Paris, Fischbacher, 1940.**

Ce volume forme avec le précédent un contraste complet. Il est écrit par un homme qui n'est pas du dehors, qui parle de ce qu'il aime, de ce qu'il connait à fond, de ce qu'il a pratiqué toute sa vie ; car, avant d'employer à ce travail les

studieux loisirs d'une retraite encore très active, M. Th. Roux a consacré une longue vie au saint ministère dans les Eglises méthodistes, à Paris et ailleurs, dans l'enseignement et dans l'administration centrale.

En 1787, Wesley visita Guernesey, et Matthieu Lelièvre, autre excellent pasteur et excellent historien méthodiste français, a écrit l'histoire du méthodisme dans les Iles de la Manche (1). M. Roux rappelle ces débuts, les développements en Normandie, dans le Gard, la part très importante du méthodisme dans le mouvement du Réveil, à Paris notamment. Il caractérise finement la personnalité des principaux pasteurs et prédicateurs laïques, depuis ces deux gentilshommes, MM. du Pontavice et de Kerpezdron (dont la conversion, puis l'activité pastorale, sont parmi les fruits les plus remarquables qu'ait portés la sève méthodiste sur la terre de France), jusqu'aux contemporains et collègues de M. Th. Roux lui-même.

Il a été de ceux qui se déclarèrent favorables, en 1939, à l'entrée des méthodistes dans l'Eglise Réformée de France, mais il sait et montre quels étaient leurs dons spéciaux, et de quelle utilité leur apport peut et doit être pour l'action commune.

Ce mince volume, sagement pensé, clairement écrit, parfaitement documenté, vient à son heure ; c'est, en son genre, un petit chef-d'œuvre complétant une lacune dans la bibliographie de l'histoire du protestantisme français.

J. PANNIER.

Marie PHISALIX : *Vipères de France*. Paris, Stock, 230 p. in-16, 1941.

Savamment documenté, agréablement écrit, joliment illustré, comment ce livre très spécial peut-il trouver place dans notre bibliothèque ? Les premières lignes l'expliquent : « Les livres concernant les vipères... sont rares : le premier (en 1669) est dû à Moïse *Charas*, apothicaire artiste, c'est-à-dire chimiste, qui tenait boutique rue des Boucheries-Saint-Germain, près la rue du Cœur-Volant » [vers le 166, boulevard Saint-Germain] ; or, c'est un homme bien connu de ce *Bulletin* (XXXIV, 403 ; XXXVI, 591, etc.) et de la *France protestante* (2e éd., IV, 36).

Mais le chapitre *Observations de morsures* renferme d'intéressants détails sur la séance de l'Académie des sciences

(1) *Bulletin*, 1885.

où Charas mania douze vipères (1692) (p. 153, cf. 216 et 221).

Mme P. ne paraît pas avoir connu des articles parus dans le *Journal d'Uzès* (juin et juillet 1892) sur *Charas, la pharmacie de son temps, et l'Inquisition en Espagne* (1688).

NÉCROLOGIE

M. Roger BRAUN

Notre Comité vient de perdre l'un de ses conseillers les plus précieux : M. Braun, notaire honoraire. De vieille famille alsacienne, il était petit-fils de M. Théodore Braun, lui-même dès 1852 un des premiers membres de notre Société. Il était conseiller à la cour d'appel de Colmar lorsque Ch. Read, chef du service des cultes non catholiques, chargé de réorganiser l'Eglise de la Confession d'Augsbourg après 1848, fit en 1850 appel au concours du haut magistrat qui vint à Strasbourg remplir pendant vingt ans les fonctions de président du Directoire (1). Tel discours, prononcé en 1863 aux obsèques de M. A. Jung, montre l'intérêt qu'il portait à l'histoire ecclésiastique, que ce professeur enseignait (depuis 1833) à la Faculté de théologie de Strasbourg.

Son fils, Ch.-Nicolas-Théodore Braun, né à Saverne en 1833, mourut en 1906, président de section honoraire au Conseil d'Etat.

M. Roger Braun, né à Ville-d'Avray le 21 juin 1862, après avoir rempli dans le notariat parisien une carrière de trente-sept années, s'était de plus en plus adonné aux études historiques. Membre de plusieurs sociétés locales à Saint-Maur-des-Fossés et dans la capitale, il avait fait, à celle du Centre de Paris, en 1932 et 1933, deux conférences très documentées ayant trait à l'histoire du protestantisme, sur *l'Eglise de l'Oratoire* et *l'Enclos de la Trinité* (2).

Dans sa belle maison de famille du Mont des Oiseaux, à Weiler, près de Wissembourg, il avait des collections de porcelaines, tableaux et meubles anciens, dont la perte récente lui avait été extrêmement sensible.

Il était membre de notre Comité depuis 1931 ; au cours de

---

(1) *Bulletin*, I, 73, et XXXVI, 280.
(2) *Bulletin du Centre de Paris*, 1936, et tirage à part.

la dernière séance à laquelle il assista, il avait fait don à notre Bibliothèque de deux beaux volumes (*Mémoires* — de Malesherbes — *au sujet des Protestans*, 1788).

Conseiller presbytéral de l'Eglise de l'Etoile, il se trouvait encore au temple Vendredi Saint 11 avril, fit la collecte dans les rangs de l'assemblée, participa à la Sainte Cène..., et le soir, sans souffrance, mourut subitement.

C'est pour notre Société, pour l'Eglise, pour l'Alsace, une perte sensible, au sujet de laquelle nous offrons à la famille en deuil nos profondes condoléances.

Charles ORTLIEB

Un autre Alsacien, Ch. Ortlieb, pasteur de l'Eglise de Saint-Guillaume à Strasbourg, ancien secrétaire général du Directoire de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg en Alsace et en Lorraine, s'était réfugié en 1940 à Périgueux et occupé avec un beau dévouement des protestants évacués en grand nombre dans cette région. Entré à l'hôpital de Clairvivre, il y est mort le 3 mars, à 59 ans.

En 1928, il avait participé à la commémoration du 4e centenaire de la Réforme à Bâle, et nous l'avions rencontré à Strasbourg en 1938, lors du 4e centenaire de la première Eglise réformée française. On gardera longtemps le souvenir de son fidèle ministère dans cette paroisse de Saint-Guillaume où le vieux couvent, en 1543 — il y aura bientôt 400 ans — avait été donné « au pauvre Christ, demandant secours en la personne de pauvres enfants ». Au collège de ces étudiants en théologie, Jean Sturm souhaita qu'il fût « la maison de la piété et des humanités ». — « En Jésus-Christ, disait le règlement, il n'y a ni Souabe, ni Suisse, ni Alsacien, ni Bavarois, mais seulement une nouvelle créature. »

Licencié en droit, Ch. Ortlieb avait été bien qualifié pour mettre au point le régime du culte protestant en Alsace et en Lorraine après 1920 et avait publié une étude historique et juridique très documentée sur ce sujet dans le *Répertoire pratique de Droit et de Jurisprudence d'Alsace et Lorraine* (Recueil Sirey, Paris, 1925). En 1926, il avait écrit pour la *Vie en Alsace* un intéressant article sur *les Alsaciens à l'Ambassade de Suède à Paris.*

Ces qualités étaient un héritage de famille.

En 1842, Fr. Aug. Ortlieb soutenait à Strasbourg une thèse sur l'*Histoire de la Réforme dans la seigneurie de Ribeau-*

pierre ; en 1871, Jules Ortlieb, étudiant en droit à Strasbourg, était devenu à Nancy docteur, agrégé, puis professeur à l'Université. Il y était mort en 1879.

Max LEENHARDT

Le peintre montpelliérain Max Leenhardt vient de mourir à 89 ans. Avec Eugène Burnand, il a dignement représenté, à la fin du XIXe siècle, l'art protestant. Ses toiles les plus connues sont *Les prisonnières à la Tour de Constance* et *Une assemblée du Désert* (où le prédicateur est figuré sous les traits de Bersier). Parmi les dernières paroles adressées aux siens par cet artiste chrétien, on entendit celles-ci : « Que tout ce que j'ai conçu en faveur de mes ancêtres dans la foi, alors que tant de choses sont venues depuis à travers le monde, serve à leur glorification... Conservez les traditions dans la foi. »

SÉANCES DU COMITÉ

13 *mai* 1941

Présidence de M. Pannier. Présents : MM. Beuzart, Bérard, général Brécard, Bost, Cordey, de Félice, Paul, Schmidt.

Le Comité O. de Serres annonce la prochaine publication des extraits du *Théâtre d'Agriculture* préparés par Mlle Lavondès.

Le prix attribué à une thèse sur l'histoire du protestantisme est décerné à M. Forissier (*l'Eglise de Nérac*).

Le président a célébré le culte le 4 mai, avec quelques Cannois, dans un des cachots où furent détenus cinq pasteurs du Désert, dans l'île Sainte-Marguerite. Le pasteur Ch. Monod prévoit toujours l'apposition d'une plaque.

A Noyon, les travaux de réparations à la Maison de Calvin, endommagée, continuent : 27.000 francs de frais.

10 *juin*

Présidence de M. Pannier. Présents : MM. de Félice, Jundt, Lecerf, Monod, A. Paul, Ch. Schmidt.

Le président rend compte des conférences pour le tricentenaire de Sully, qui ont reçu partout un accueil favorable.

Une subvention de 15.000 francs pour réparations de la Maison de Calvin a été accordée par le Comité protestant d'entr'aide que préside M. Jacques Dumas, président honoraire à la Cour de Cassation.

Le premier fascicule des *Tables* du Bulletin (tome IV, 1902-1937), lettres A, B, C, va sortir de presse.

Les appointements de l'appariteur-concierge seront augmentés. La Bibliothèque sera fermée le 13 juillet cette année encore, le 31 juillet les années suivantes.

Le nouveau Secrétaire : Philippe de Félice

Le directeur de ce *Bulletin,* à partir du 1er octobre, sera le nouveau secrétaire du Comité, dont il est membre depuis 1937, M. Philippe de Félice, qui remplira également les fonctions de Conservateur de la Bibliothèque et du Musée du protestantisme français.

Né en 1880 à Mer, où son père était pasteur, il appartient à l'une de ces familles (les Monod, les Diény) qui sont l'honneur des Eglises réformées de France, leur ayant donné depuis deux siècles cinq générations d'hommes qui ont exercé avec fidélité et distinction le saint ministère.

Les de Félice, en même temps qu'ils remplissaient leur vocation pastorale, se sont toujours adonnés aux travaux littéraires et historiques.

Fortuné-Barthélemy, né à Rome en 1723, mort en 1789, a publié de 1770 à 1780 une Encyclopédie.

Fortuné-Bernard, né à Berne en 1760, venu à Paris en 1786, déploya dans les départements du Nord une grande activité comme pasteur à Lille depuis 1807 jusqu'à sa mort en 1832.

Guillaume, né en 1803, professeur, puis doyen de la Faculté de théologie de Montauban (de 1838 à 1870), a laissé le souvenir d'un travailleur remarquable. Il a publié entre autres ouvrages, en 1850, une *Histoire des protestants de France* (1).

Paul de Félice, membre de notre Comité de 1899 à 1911, a écrit d'une plume alerte, et avec esprit, des œuvres hors de pair : sa monographie sur *l'Eglise réformée de Mer* (1885) est un modèle du genre ; les quatre petits volumes consacrés aux *Protestants d'autrefois* renferment sur les pasteurs, les temples, l'éducation, la vie publique et privée, un ensemble de renseignements qu'on ne lit point ailleurs, et qui témoignent de lectures très étendues ; c'est que l'au-

(1) *Bulletin,* 1852 (1re année, 1er n°) ; 1871, p. 560, etc.

teur possède une collection de vieux livres précieux dont on ne trouve l'équivalent que dans notre Bibliothèque (1). Il fut (trop peu de temps) chargé de cours à la Faculté de théologie de Paris, et c'est lui qui détermina l'actuel président de la Société à se spécialiser à son tour dans l'étude de l'histoire du protestantisme français.

Son fils Philippe était étudiant à Montauban à l'époque du tricentenaire de la Faculté (1901) (il représenta l'un des personnages de la tragédie de Théodore de Bèze : *Abraham sacrifiant*). Puis il eut le privilège de devenir pasteur dans une paroisse qu'il n'a pas quittée — fait trop rare — pendant trente-six ans : celle de Pentemont à Paris. Là, sa prédication a été de plus en plus appréciée, tant dans le temple de la rue de Grenelle, dont il célébrera bientôt, s'il plaît à Dieu, le centenaire, que dans la *Maison fraternelle* où il débuta comme suffragant de M. le pasteur B. Couve ; (c'est près de la « Maison des patriarches », qui fut au XVI[e] siècle, en ce quartier Mouffetard, l'un des berceaux du protestantisme français).

Ph. de Félice, dès 1921 chargé de cours, puis professeur d'histoire des religions à la Faculté de théologie de Paris, a soutenu sa thèse de doctorat en 1937, et est maintenant doyen adjoint.

Il est membre de l'Institut français de sociologie, dont il a été secrétaire.

Ainsi se continuera la tradition des Frank Puaux, des Nathanaël Weiss, des John Viénot, des Raoul Patry, d'après laquelle le président et le secrétaire de notre Société ont double honneur et double responsabilité, représentants de la science historique à l'égard de nos Eglises, et de nos Eglises à l'égard des Sociétés historiques.

Par son mariage avec Mlle de Neufville, Ph. de Félice s'est allié à une famille dont le nom, comme le sien, est inscrit depuis trois siècles dans les fastes du protestantisme. Comme leurs prédécesseurs dans la maison de la rue des Saints-Pères, ils seront désormais heureux d'accueillir tous les visiteurs, professeurs, étudiants, simples chercheurs, français et étrangers.

Le président de la Société restera en étroite collaboration avec le secrétaire. M. Pannier ne quitte pas le quartier, allant habiter 21, *rue Saint-Guillaume*, à l'endroit même où vécut l'artiste auquel il a consacré l'une de ses thèses : Salomon de Brosse.

J. P.

(1) *Bulletin*, 1911, p. 95.

QUESTIONS POSÉES A NOS LECTEURS

Quelqu'un connaîtrait-il des documents prouvant le protestantisme de deux architectes de Cologne ayant travaillé à Paris :

François-Chrétien Gau (1790-1853). Il a commencé Sainte-Clotilde et aménagé l'Eglise luthérienne de la Rédemption (ancienne halle de l'octroi).

Jacques-Ignace Hittorf (1792-1867). Il a épousé la fille de Lepère, architecte de la colonne Vendôme. On lui doit Saint-Vincent-de-Paul (commencé par son beau-père), la gare du Nord, les fontaines de la place de la Concorde, les rotondes du Cirque d'été et du Cirque d'hiver, du Panorama (Palais de Glace).

P. Romane Musculus.

Pouzauges (Vendée).

DONS REÇUS

De M. Romane Musculus : *Notes sur l'Eglise réformée de Pouzauges* (*suite* : 1685-1787) ; — le « Couteau », près Pouzauges, appartenant au XVIe siècle à *R. Bodin,* seigneur de Bois-Rolland.

De M. le pasteur de Saint André : *La mort de J. Roussel, proposant,* trois complaintes manuscrites (8 pages in-4°).

De M. R. Audap : New Testament, in-4°, Londres, 1588 (avec Concordance et Tables) ; — *Book of common prayer,* in-fol., Oxford, 1776 ; — *History of the old and new Testament...* (traduction du livre de M. de Royaumont), 2e éd., in-fol. Londres, 1701.

De M. Chr. Roux : lettre du galérien *Pierre Quet* (*Fr. prot.,* 2e éd., t. VI, col. 327, n° 1778), sur la *Martiale,* Dunkerque, 1711, à M. *Isaac Géraud* ou M. *Pierre Derres,* à Hambourg).

De M. P. Poujol : *Années d'orientation d'un laïque,* et *Projet de cercle d'études,* avec une lettre inédite de Ch. Bost.

Du comte de Suzannet : Catalogue (dactylographié) des Œuvres de M. S. Rocheblave qui se trouvent dans la bibliothèque de la Petite-Chardière, à Lausanne : tous ouvrages (volumes, articles, etc.) publiés depuis 1876.

Le gérant : J. Pannier.

Alençon. — Imp. Corbière et Jugain.

AVIS IMPORTANT

TABLES DU BULLETIN. Tome IV (1902-1932)

Le 1er fascicule (A-C) vient de sortir de presse.

Le présent fascicule a été préparé par les soins de M. le pasteur Paul Beuzart, docteur en théologie et docteur ès lettres, membre du Comité de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.

Prix de chaque volume : papier ordinaire, 60 fr. ; papier fort, 110 fr. (Etranger : 70 et 110 francs).

Les 3 volumes ensemble : papier ordinaire, 150 fr. ; papier fort, 275 fr.

Prix du présent fascicule : 30 fr. et 55 fr. (port en sus). Le tirage a été limité à 200 exemplaires sur papier ordinaire, 40 sur papier fort.

Le prix peut être versé, au compte *Société de l'Histoire du Protestantisme français,* soit à la banque Vernes, 29, rue Taitbout, Paris-9e, soit aux Chèques postaux Paris 407-83 (indication à porter sur les mandats postaux étrangers) en faisant la commande 54, rue des Saints-Pères, Paris (7e).

RECETTES

Donateurs

Julien-P. Monod, 1.000 fr. ; H. Strohl, 50 fr. ; M. Leenhardt, 100 fr. ; Ch. Bost, 50 fr. ; Ed. Curie, 200 fr. ; B. Robert, 300 fr. ; Amsler, 100 fr.

Eglises donatrices

Segonzac, 25 fr. ; Mont-de-Marsan, 250 fr. ; Orléans, 198 fr. 50.


CROIX
HUGUENOTES
BÉGUIN
Catalogue n° 12 S
AMI BÉGUIN
BIJOUTERIE-INSIGNES
12, RUE LECUIROT PARIS XIVe

ANNONCES

Les annonces doivent être adressées au secrétaire.

Pages à la suite du « Bulletin » : 800 fr. la page ; 500 fr. la demi-page, 250 fr. un quart de page ; 125 fr. un huitième de page il n'est accepté d'annonce de cette catégorie que pour un an.

PETITES ANNONCES (4 fr. la demi-ligne)

Le *Bulletin* publie ici les noms et adresses des personnes qui désirent vendre ou acheter des collections du *Bulletin*, des fascicules séparés ou d'autres livres concernant le protestantisme.

La Société achète les *numéros épuisés* ci-après : 1863, n° 12 ; 1865, 12 ; 1872, 1 ; 1881, 5, 6, 7 ; 1884, 1 et 3 ; 1885, 1, 9, 10, 11, 12 ; 1890, 5 et 9 ; 1891, 5 et 6 ; 1896, 1 et 2 ; 1898, toute l'année ; 1899, 1, 3 et 4 ; 1908, 1 ; 1911, 1 et 12 ; 1915, 4 ; 1916, 1, 2 et 4 ; 1917, 2 et 3 ; 1918, 1, 2 et 4 ; 1919, 1 et 4 ; 1926, 1 ; 1934, 1 ; 1936, 1.

OFFRES

France prot. 2e éd., 6 vol. reliés, neufs. Offres Bibliothèque, 54, r. S.-Pères (7e). X, Y, Z.

DEMANDES

Bulletin hist. prot. fr. Je cherche année 1917, nos 2 et 3 ; 1918, nos 1, 2, 4 ; 1919, nos 1 et 4 ; 1926, n° 1 ; 1934, n° 1 ; 1936, n° 1, ou les années complètes. Offres à *M. Nijhoff, Lange Voorhout 9, La Haye, Hollande.*

Bulletin hist. pr. 1911 à 1937, et

France prot. 1re éd. Offres à Bibliothèque Univ. libre, Keizergracht 164, Amsterdam.

Bulletin janvier-mars 1939. Offres à L. Prault, 11 *bis*, rue Scribe, Paris-9e.

Calvin, *Commentaires sur le N. T.*, offres à J. Keller chez J. Pannier, 54, r. St-Pères, Paris (7e).

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

Fondée en 1852, reconnue d'utilité publique par décret du 13 juillet 1870

On devient membre de la Société en souscrivant un abonnement au *Bulletin* ou en versant, une fois pour toutes, une somme de 500 francs.

Chèque postal de la Société : Paris, 407.83

BIBLIOTHEQUE ET MUSEE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS, fondés en en 1865, installés en 1885 rue des Saints-Pères, 54 (70.000 volumes imprimés; 12.000 manuscrits). *Conservateur :* M. le pasteur PANNIER.

La Bibliothèque est ouverte : *lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 1 heure à 5 heures.* (Métro et Autobus : St-Germain-des-Prés) ; elle est fermée du 14 juillet à fin septembre.

MUSEE DU DESERT, fondé en 1910 au Mas Soubeyran, par Anduze (Gard).
Conservateur : P. HUGUES. Délégué à la Conservation : M. le pasteur DUFOUR.

MUSEE CALVIN, ouvert en 1931, Place Aristide-Briand, à Noyon (Oise).
Conservateur : M. le pasteur PANNIER.

DONS ET LEGS

A LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

L'article 418, § 2, du décret du 27 décembre 1934, portant codification des lois relative à l'enregistrement, fait bénéficier du tarif réduit de 10 fr. 80 pour cent les donations et legs faits à des établissements reconnus d'utilité publique qui mettent leurs collections artistiques ou littéraires à la disposition du public.

La Société de l'histoire du Protestantisme français rentre dans la catégorie de ces établissements. Afin d'éviter toute difficulté et toute réclamation de droits supérieurs par le fisc, la formule suivante doit être employée pour les legs :

Je donne et lègue à la Société de l'histoire du Protestantisme français, reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Paris, 54, rue des Saints-Pères, la somme de ……… francs, franche et quitte de toutes charges, de tous frais, et spécialement des droits de mutation par décès, ladite somme [ou les revenus de la dite somme] devant être employés à l'achat d'œuvres d'art, d'objets ayant un caractère historique, de livres, d'imprimés, de manuscrits destinés à figurer dans la Bibliothèque de la Société ou de ses musées, conformément aux dispositions de l'article 418, § 2, du décret du 27 décembre 1934.

Banquiers : MM. VERNES, 29, rue Taitbout, Paris (9e). Chèques post. : Paris, 2071.

Alençon. - Imp. Corbière & Jugain.